





SUPPLÉMENT  
À  
L'HISTOIRE NATURELLE.

---

---

*Tome Sixième.*

---

---



# HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

*Par M. le Comte DE BUFFON, Intendant du  
Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie  
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

---

Supplément, Tome Sixième.

---



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

---

M. DCCLXXXII.





560  
BHF

Acc. No - 1604

22/01/07

TRANSFERRED FROM  
Imperial Library, 12 MAY 1903

DE L'IMPRIMERIE ROYALE  
A PARIS  
M. BOULANGER



57

v

BOOK NO.  
**250**



# T A B L E

De ce qui est contenu dans ce Volume.

|                                                                |        |
|----------------------------------------------------------------|--------|
| <b>D</b> U TAPIR ou MAIPOURI.....                              | Page 1 |
| <i>Addition de l'Éditeur Hollandois, à l'article du Tapir.</i> |        |
|                                                                | 17     |
| DE L'ÉLÉPHANT, de l'Hippopotame & du Chameau.                  | 24     |
| DU CHEVAL.....                                                 | 34     |
| DU CZIGITAI, de l'Onagre & du Zèbre...                         | 37     |
| DES BŒUFS.....                                                 | 43     |
| DE L'AUROCHS & du Bison.....                                   | 45     |
| DU BUFFLE.....                                                 | 49     |
| <i>Nouvelle addition à l'article de l'Hippopotame....</i>      |        |
|                                                                | 68     |
| <i>Addition à l'article du Rhinoceros.....</i>                 |        |
|                                                                | 78     |
| DU KWAGGA ou COUAGGA.....                                      | 85     |
| DU GNOU ou NIOU.....                                           | 89     |
| <i>Observation sur le Gnou.....</i>                            |        |
|                                                                | 93     |
| DU NILGAUT.....                                                | 101    |
| DU CANNA.....                                                  | 116    |
| DU CONDOMA ou COËSDOËS.....                                    | 124    |
| <i>Addition à l'article du Coudoma ou Coëfdoës...</i>          |        |
|                                                                | 127    |



|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| DU BUBALE.....                                                             | 133 |
| <i>Addition à l'article du Bubale.....</i>                                 | 135 |
| DU KOB A & du Kob.....                                                     | 140 |
| DES CHÈVRES & des Brebis.....                                              | 141 |
| DU SAIGA.....                                                              | 149 |
| DE LA GAZELLE PASAN.....                                                   | 155 |
| <i>Addition à l'article du Pasan.....</i>                                  | 157 |
| DE LA GAZELLE ANTILOPE.....                                                | 164 |
| DE LA GAZELLE TZEIRAN.....                                                 | 168 |
| DE LA GRIMME.....                                                          | 174 |
| DE LA GAZELLE ou Chèvre sautante du cap de Bonne-<br><i>espérance.....</i> | 176 |
| <i>De la Gazelle à bourse sur le dos.....</i>                              | 180 |
| LE KLIPPSPRINGER ou Sauteur des rochers..                                  | 183 |
| DU NANGUER & du NAGOR.....                                                 | 184 |
| LE RITBOK.....                                                             | 187 |
| DE LA GAZELLE KEVEL.....                                                   | 191 |
| LE BOSBOK.....                                                             | 192 |
| DE LA CHÈVRE BLEUE.....                                                    | 194 |
| LE CHEVREUIL des Indes.....                                                | 195 |
| DU RENNE.....                                                              | 201 |
| DU LAMA.....                                                               | 204 |
| DE LA VIGOGNE.....                                                         | 208 |



# T A B L E.

vij

|                                                    |       |
|----------------------------------------------------|-------|
| <b>D</b> U MUSC.....                               | 221   |
| <b>L</b> E CHEVROTAIN appelé petite Gazelle....    | 229   |
| <b>L</b> E COCHON de terre.....                    | 230   |
| <b>D</b> U RATON-CRABIER.....                      | 236   |
| <b>D</b> U COATI.....                              | 239   |
| <b>D</b> U SARIGUE.....                            | 240   |
| <b>L</b> E SARIGUE à longs poils.....              | 242   |
| <b>D</b> E LA MARMOSE.....                         | 243   |
| <b>L</b> E KOURI ou le petit Unau.....             | 245   |
| <b>D</b> E LA TAUPE.....                           | 248   |
| <b>L</b> A TAUPE ROUGE d'Amérique.....             | 250   |
| <b>L</b> A GRANDE TAUPE d'Afrique.....             | ibid. |
| Addition à l'article de la Taupe.....              | 251   |
| <b>L</b> A TAUPE de Canada.....                    | 254   |
| <b>L</b> A GRANDE TAUPE du Cap.....                | 255   |
| <b>L</b> A GERBOISE.....                           | 259   |
| Addition à l'article de la Gerboise.....           | 262   |
| Seconde addition à l'histoire des Gerboises.....   | 267   |
| <b>D</b> U DAMAN d'Israël.....                     | 276   |
| <b>D</b> E LA LOUTRE.....                          | 283   |
| <b>D</b> E LA SARICOVIENNÈ ou Loutre-marine.       | 287   |
| Addition à l'article des Morses ou Vaches-marines. | 301   |
| Addition à l'article des Phoques.....              | 304   |



|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>LES PHOQUES sans oreilles ou Phoques proprement dits</i> ..... | 306   |
| <i>Le grand Phoque à museau ridé. Première espèce</i> .....       | ibid. |
| <i>Le Phoque à ventre blanc. Seconde espèce</i> .....             | 310   |
| <i>Le Phoque à capuchon. Troisième espèce</i> .....               | 324   |
| <i>Le Phoque à croissant. Quatrième espèce</i> .....              | 325   |
| <i>Le Phoque Neit-soak. Cinquième espèce</i> .....                | 328   |
| <i>Le Phoque Laktak de Kamtschatka. Sixième espèce</i> .....      | 329   |
| <i>Le Phoque Gassgiak. Septième espèce</i> .....                  | ibid. |
| <i>Le Phoque commun. Huitième espèce</i> .....                    | 330   |
| <i>L'OURS-MARIN</i> .....                                         | 336   |
| <i>LE LION-MARIN</i> .....                                        | 358   |
| <i>LES LAMANTINS</i> .....                                        | 381   |
| <i>LE GRAND LAMANTIN de Kamtschatka</i> .....                     | 385   |
| <i>LE GRAND LAMANTIN des Antilles</i> ..                          | 396   |
| <i>LE PETIT LAMANTIN de l'Amérique</i> ..                         | 400   |
| <i>LE PETIT LAMANTIN du Sénégal</i> .....                         | 403   |







Acc. No. 1604  
22/07/07

# HISTOIRE NATURELLE.



## SUPPLÉMENT

*à l'Histoire des Animaux quadrupèdes.*

### \* DU TAPIR ou MAIPOURI.

CET animal qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme & en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison ; car j'ai cru devoir donner ici une seconde figure

\* Voyez l'article du Tapir ou Maipouri, vol. XI, in-4.<sup>e</sup> page 445 & suivantes.

Supplément. Tome VI.

A



du Tapir (*planche I<sup>re</sup>*) qui est plus exacte que celle du *volume XI, planche XLII*, laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine; celle-ci a été prise sous nos yeux & sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompè qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'Histoire Naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale; & qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres: or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner & non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant & de feuilles d'arbrisseaux: il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux



habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse: on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant; il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux, & il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais (a), parce que leur allure est brusque,

---

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, & que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf



& que fans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guyane, sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre & pour les suivre dans l'eau: mais comme ils ont la peau très-ferme & très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif & aigu, que les chasseurs & les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils se défendent avec les dents & les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit, non-seulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger

---

à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'étoit un tapir qui venoit de son côté, il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac & de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches & froissa cet homme contre l'arbre; ensuite sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.



dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, & si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, & dans ce cas elle l'appelle & l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont par-tout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse & sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant & lourd, à peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois & reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberté qu'ils en abusent & ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable pour la couleur & par l'odeur à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds & le dessus du cou.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon, il est cependant de la hauteur d'un petit



mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les soies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse & un peu allongée, les yeux sont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens sont très-souples & dans laquelle réside l'organe de l'odorat, il s'en sert comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle est presque sans poils.

Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé, les jambes sont courtes & grosses, les pieds sont aussi fort larges & un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure & épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort allongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante, cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins, les dents incisives sont tranchantes, & c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, & les molaires suivent après, qui sont très-grosses & ont des surfaces fort étendues.

En disséquant le tapir ou maïpourï, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant. .



Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans. . . . Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins; sur-tout le premier que j'ai toujours trouvé comme un balon. . . Cet estomac répond à la panse du bœuf, mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuillet* est aussi fort considérable, & ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroissent plus minces: enfin le troisième estomac est le moins grand & le plus mince, on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, & je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu-près comme celles du cheval.

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'affurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, & n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant, il avoit bien supporté la mer & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade & mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien-Démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture & d'examiner les parties intérieures, chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions.



M. Mertrud, joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, & M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, & en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal, la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple & unique qui n'avoit qu'une seule issue dans le duodenum, & non pas trois estomacs distincts & séparés, comme le dit M. Bajon; cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n.<sup>o</sup> 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le *pécari* a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu-près comme celui du tapir par deux étranglemens qui semblent au premier coup-d'œil en indiquer trois (b).

(b) Voyez tome X de l'Histoire Naturelle, page 23.



Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, & qu'il n'est point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, &c. mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon; & on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparens qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros & pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun. . . La verge est grosse & n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau, mais lorsqu'elle est en érection, elle sort toute entière comme celle du cheval.

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avoit six pieds de longueur, & paroissoit n'avoir pas encore porté; ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien



grosses, elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre & de décembre, chaque mâle fuit une femelle, & c'est-là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent & se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte & la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé & un terrain sec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques Naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, & fait constamment son gîte sur les collines, & dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'est pour y chercher sa subsistance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux & qu'il aime la propreté, il va tous les matins & tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse il nage parfaitement bien, & plonge aussi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre, aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens,



il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson, sa nourriture ordinaire sont des rejetons & des pousses tendres, & sur-tout des fruits tombés des arbres; c'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture, cependant il se promène le jour, sur-tout pendant la pluie; il a la vue & l'ouïe très-fines, au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit, & fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal très-solitaire est fort doux & même assez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à se défendre des hommes; il n'en est pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, sur-tout quand il est blessé, il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds; lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivoit comme un chien suit son maître, & paroïssoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit, il lui lèchoit les mains; enfin il alloit seul se promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre également apprivoisé se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté & revenir chaque



soir ; néanmoins lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir ; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avoit attaché, il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage & entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville ; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réussirent que pendant un temps ; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane & se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

Un chasseur indien qui étoit à mon service, dit M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois, il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri ; s'il s'en trouvoit quelque'un aux environs il répondoit tout de suite, & alors le chasseur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps en temps, & jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer ; l'animal pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché ; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs & tâchoit d'en découvrir quelqu'un & de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que



leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner ; & avec les balles & même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger, celle des vieux est coriace & a un goût que bien des gens trouvent désagréable ; mais celle des jeunes est meilleure & a quelque rapport avec celle du veau.

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques, je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs qui néanmoins n'en font qu'un ; j'espère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, & que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes & je l'ai pressé avec force, il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires ; cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur ; mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligamens larges, au moyen de laquelle



membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me restât point de doute ; de sorte que la dissection de dix à douze femelles que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avoient porté, car j'en ai disséqué qui avoient du lait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines.

Quelque positive que soit cette assertion, & quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, & nous paroissent si opposées à tout ce que l'on fait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac étoit situé de manière qu'il paroissoit également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminoit en pointe, moins allongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œsophage & le pylore, qui faisoit une espèce d'étranglement, & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite ; le colon avoit beaucoup d'ampleur, il étoit plus étroit à son origine & à son extrémité que dans son milieu ; la grande circonférence de l'estomac, étoit de trois pieds un pouce ; la petite circonférence de deux pieds six lignes.



pieds.    pouces.    lignes.

|                                                                                                                                               |     |     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|-----|
| Longueur du foie.....                                                                                                                         | "   | 11. | "   |
| Épaisseur du foie.....                                                                                                                        | "   | 3.  | 6.  |
| Largeur du foie.....                                                                                                                          | 1.  | 1.  | "   |
| Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement<br>un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum<br>à côté du canal pancréatique. |     |     |     |
| Longueur de la rate.....                                                                                                                      | 1.  | 6.  | "   |
| Largeur de la rate.....                                                                                                                       | "   | 2.  | 2.  |
| Épaisseur de la rate.....                                                                                                                     | "   | 1.  | "   |
| Hauteur du cœur.....                                                                                                                          | "   | 5.  | "   |
| Circonférence du cœur.....                                                                                                                    | 1.  | 2.  | "   |
| Le trou ovale étoit fermé.                                                                                                                    |     |     |     |
| Diamètre de l'aorte.....                                                                                                                      | "   | 1.  | "   |
| Longueur des intestins grêles, depuis le pylore<br>jusqu'au cœcum.....                                                                        | 38. | 2.  | "   |
| Circonférence des intestins grêles dans les endroits<br>les plus gros.....                                                                    | "   | 3.  | 6.  |
| Circonférence dans les endroits les plus petits....                                                                                           | "   | 3.  | 2.  |
| Longueur du cœcum.....                                                                                                                        | 1.  | 10. | "   |
| Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros..                                                                                             | 2.  | 4.  | 10. |
| Circonférence du colon à l'endroit le plus gros..                                                                                             | 1.  | 9.  | "   |
| Circonférence du colon à l'endroit le plus petit..                                                                                            | "   | 7.  | "   |
| Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros..                                                                                            | 1.  | "   | "   |
| Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit..                                                                                           | "   | 7.  | 6.  |
| Centre nerveux.....                                                                                                                           | "   | 4.  | "   |
| Longueur des reins.....                                                                                                                       | "   | 8.  | "   |
| Largeur des reins.....                                                                                                                        | "   | 4.  | 8.  |
| Épaisseur des reins.....                                                                                                                      | "   | 1.  | "   |
| Diamètre de la vulve.....                                                                                                                     | "   | 1.  | "   |
| Longueur du vagin.....                                                                                                                        | "   | 11. | 6.  |
| Longueur du corps de la matrice.....                                                                                                          | "   | 2.  | 6.  |
| Longueur des cornes de la matrice.....                                                                                                        | "   | 11. | "   |
| Grande circonférence de la vessie.....                                                                                                        | 2.  | 8.  | 8.  |



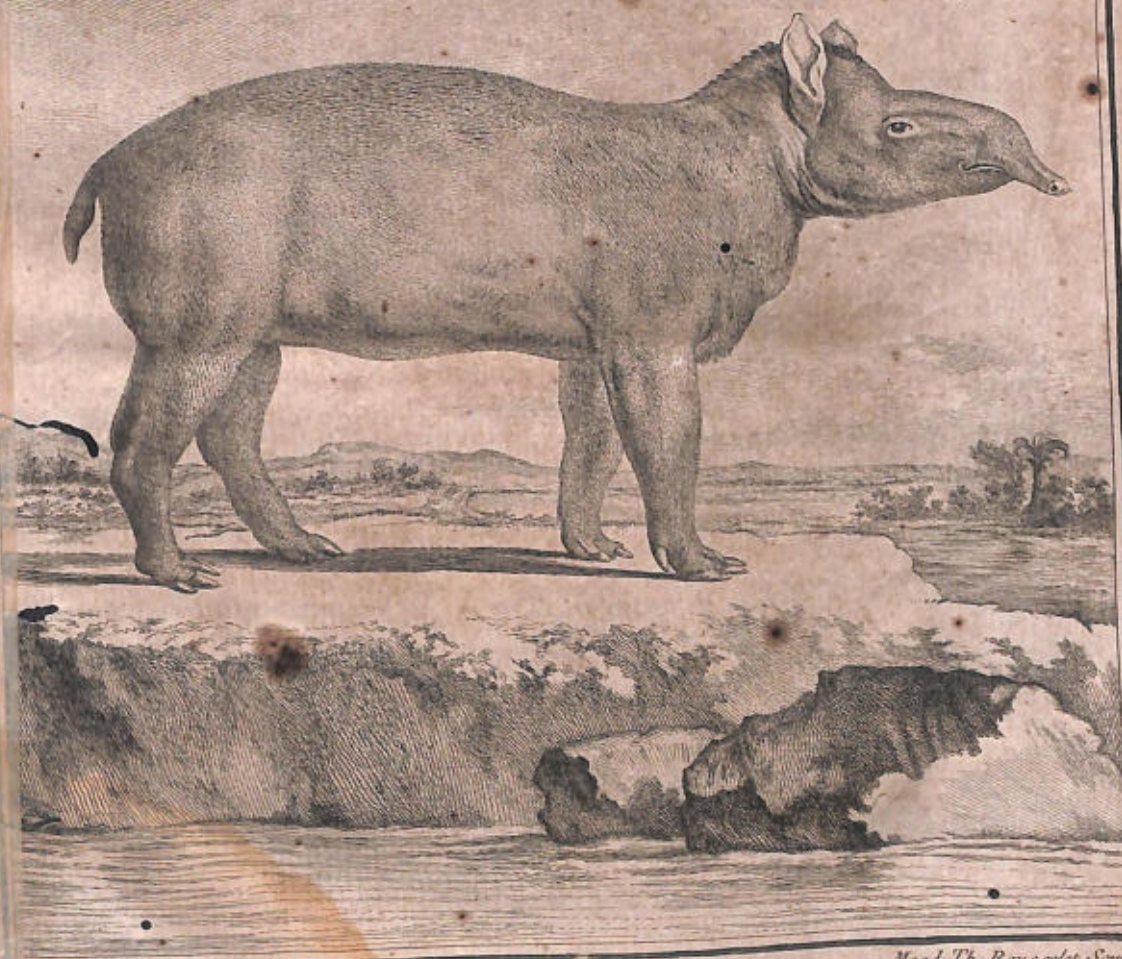
|                                                       | pieds. | pouces. | lignes.           |
|-------------------------------------------------------|--------|---------|-------------------|
| Petite circonférence de la vessie.....                | 1.     | 10.     | 4.                |
| Longueur de l'uretère.....                            | "      | 5.      | 6.                |
| Circonférence de l'uretère.....                       | "      | 2.      | 6.                |
| Longueur des testicules ou ovaires.....               | "      | 9.      | "                 |
| Largeur des testicules.....                           | "      | "       | 6.                |
| Épaisseur des testicules.....                         | "      | "       | 1 $\frac{x}{2}$ . |
| Longueur de la langue.....                            | 1.     | 2.      | "                 |
| Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus. | 5.     | 1.      | "                 |
| Hauteur du train de derrière.....                     | 2.     | 8.      | 4.                |
| Hauteur du train de devant.....                       | 2.     | 7.      | 2.                |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....           | "      | 1.      | 1.                |

Dans le temps que l'on a fait cette dissection & pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac & sur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, & en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama; & c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Isthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis (c), & quelques autres Voyageurs, disent en

(c) Premier Voyage de Cook, tome II, page 34.





De Sève delin.

LE TAPIR ou MAIPOURI.

Magd. Th. Rousselet Sculp.



avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois,

(M. le Professeur Allamand),

à l'article du Tapir, volume XI, page 444.

QUOIQUE les Tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établissements, & qu'on en voie quelquefois dans les basse-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques Curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir (*d*), non plus que les autres Naturalistes qui en ont parlé dans l'histoire qu'il en a donnée; il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs: la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'est la seule qui en donne une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être

(*d*) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.



montré dans les foires; & l'autre est dans la ménagerie du Prince d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un Naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique & d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la *planche IX (e)*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles (*f*). La *planche X* représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, & M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune; si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques Voyageurs: il égale à peine la hauteur d'un cochon. avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il est arqué vers la partie postérieure du dos, & terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau & de son pelage est d'un brun-foncé qui est le même par-tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares & courts. Il a une crinière de poils

---

(e) Tome XV, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raison pour cette ancienne figure, mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes.



noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, & de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse & relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes & bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits & placés à une distance presque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à peu-près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce & demi; & c'est-là où sont les ouvertures des narines, qui comme celles de l'éléphant sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied & même la tourner de côté & d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un fou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt, il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroissent être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe, c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre, car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en-dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, & presque sans aucun poil; en-dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'allongement &



de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les alimens qu'il a saisis.

Les jambes du tapir sont courtes & fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur, il est placé plus haut & il est plus petit que les autres: les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus & plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros & long comme le petit doigt, & de couleur de chair en-dessous.

Marcgrave dit, que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, & sont par-tout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs: comme c'est-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge, il les suit familièrement, sur-tout s'ils ont quelque chose à lui donner, & il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste & mélancolique qu'on lui prête, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives; il ne les découvroit pas assez long-temps pour que je puisse m'assurer de leur nombre, & quand je voulois lui relever son nez pour les mieux voir, il secouoit fortement la tête & m'obligeoit de lâcher prise; il m'a semblé cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire très-bien arrangées (g), & de la grosseur des

---

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, & elles sont au nombre de dix en haut & de dix en bas.



dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur & ne sortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, sembleroit le faire croire; quant aux dents machelières, je n'ai pu les apercevoir.

*Voici les dimensions de ces principales parties.*

|                                                                             | pieds. | pouces. | lignes |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------|---------|--------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..                | 4.     | 2.      | "      |
| Hauteur du train de devant.....                                             | 2.     | 3.      | "      |
| Hauteur du train de derrière.....                                           | 2.     | 6.      | "      |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.           | 1.     | 2.      | "      |
| Longueur des oreilles.....                                                  | "      | 3.      | 6.     |
| Distance des yeux aux oreilles.....                                         | "      | 4.      | 6.     |
| Circonférence du cou près la tête.....                                      | 2.     | "       | "      |
| Circonférence du cou près des épaules.....                                  | 2.     | 8.      | "      |
| Longueur de la queue.....                                                   | "      | 2.      | 6.     |
| Hauteur du ventre par-dessus la terre.....                                  | 1.     | 2.      | "      |
| Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière..... | "      | 1.      | 6.     |

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, & voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime sur-tout les pommes qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, & jusqu'à ses propres excréments quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui la fait voir, dit que quand elle est fatiguée



Acc. No-1604  
22/07/07



ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement: le mâle qui est dans la ménagerie du Prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devrait être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reste du corps. La crinière seroit-elle une marque qui différencieroit les sexes, comme cela se voit dans le lion & dans d'autres animaux?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, & elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien; & c'est-là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée, (planche X) (h).

---

(h) Voyez le tome XV de cet Ouvrage, édition de Hollande.



*Voici les dimensions de cette femelle.*

|                                                                      | pieds. | pouces. | lignes. |
|----------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....      | 5.     | 1.      | "       |
| Hauteur du train de devant.....                                      | 2.     | 8.      | "       |
| Hauteur du train de derrière.....                                    | 2.     | 9.      | 6.      |
| Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles..... | 1.     | 2.      | "       |
| Distance des yeux aux oreilles.....                                  | "      | 5.      | 9.      |
| Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.....       | 1.     | 3.      | "       |
| Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.....             | 2.     | 3.      | "       |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....                          | "      | 1.      | 2.      |
| Longueur des oreilles.....                                           | "      | 3.      | 6.      |
| Largeur des oreilles.....                                            | "      | 3.      | "       |
| Circonférence des oreilles près de la tête.....                      | "      | 7.      | "       |
| Distance entre les oreilles.....                                     | "      | 6.      | "       |
| Circonférence du cou près les épaules.....                           | 2.     | 10.     | "       |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant...              | 3.     | 9.      | "       |
| Circonférence du milieu du corps.....                                | 4.     | 3.      | "       |
| Circonférence devant les jambes de derrière.....                     | 4.     | "       | 6.      |
| Longueur de la queue.....                                            | "      | 2.      | 2.      |
| Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.....                | 1.     | 2.      | "       |
| Hauteur des jambes de derrière.....                                  | 1.     | 4.      | "       |
| Circonférence des jambes de devant.....                              | "      | 8.      | 6.      |
| Circonférence des jambes de derrière.....                            | "      | 8.      | "       |
| Longueur du plus grand ongle des pieds de devant...                  | "      | 1.      | 3.      |
| Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière...                | "      | 1.      | 8.      |

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, & je ne fais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom.





*DE L'ÉLÉPHANT,  
DE L'HIPPOPOTAME & DU CHAMEAU.*

J'AI rapporté dans le troisième volume de mes suppléments, *page 295*, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moergestel, au sujet de l'accouplement des éléphants; & il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux Princes indiens; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphants défectueux & rebutés, restent à leur maître pendant nombre d'années, & l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue & rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds, alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple & devient pleine; les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois en l'appelant par son nom, elle



elle revient dès-lors sans contrainte & se laisse ramener tranquillement à son étable ; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite ; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans , & peut vivre soixante-dix , quatre-vingts & même cent ans.

Le même M. Bles, dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan , que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île , auxquelles il a assisté plusieurs fois , il en a vu souvent prendre quarante à cinquante , parmi lesquels il y avoit des éléphants tout jeunes , & il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphants , car tous ces jeunes animaux paroissent faire manse commune ; ils têtent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait , soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre , soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes ; ils vont ordinairement en troupes séparées , quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre ; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes , qui resserrant toujours ces animaux de plus près



en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes pallissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes & agiles à la course qui vont les chercher dans les bois; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants qu'ils agacent & inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière: ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; & lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, & s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi; & enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts, elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages & de les séparer de leur troupe; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent



avec deux femelles, & l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses & les plus longues marchent à la tête, & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, & paroissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, & nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés & errans seuls & éloignés des autres, & qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchans; ils attaquent souvent les hommes & les tuent, & tandis que sur le moindre mouvement & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de



précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera; ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusils. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble; ils vivent seuls & sont tous mâles, & l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vu les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, & parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses & grandes défenses; & quoique ces éléphants aient autant de force & de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces & obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu-près, & on ne peut, dit-il, guère voir avant l'âge de douze à quatorze ans si leurs défenses deviendront longues ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles, m'a écrit en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros qu'une genisse: la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas



souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphants, ils sont aussi plus sauvages, & au moindre bruit s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées; & même dans les zones froides; leurs ossemens trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, & leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe à mesure qu'il s'est refroidi: nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le Prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire & plusieurs autres ossemens d'un squelette d'éléphant, trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur: voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780. A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer avec Belfort; en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, & je vis que les ouvriers avoient déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, & qu'on en avoit enlevé quelques-



unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur, ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que n'étant pas Naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os; & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié, mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre où elle étoit devenue molasse; l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre & comme savonneux: on en brûla une parcelle, & ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant, elles donnèrent l'une & l'autre, une huile d'une odeur à peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents; je les fis voir à M. Robert, Géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'Histoire Naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi; je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, & j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

J'ai reçu en effet ce morceau, & je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnoissance à ce Prince, ami des Lettres & de ceux qui les cultivent; c'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup



plus grande qu'aucune de celle des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphans, trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, & dont la note ci-jointe que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre (a); on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrionale,

---

(a) Tentzel (Wilhelm. Ernest.) *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*. Goting. 1696, in-4.<sup>o</sup> Germanicè. (Ext. in *Phil. Transact.* vol. XIX, n.<sup>o</sup> 234, pag. 757). — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miss.* 2, de piscib. pag. 29 & 32. — Marfigl. *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.* tom. I, p. 1. — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. in *act. litt. Suec.* ann. 1715, pag. 36. — Beyerschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi. Halæ Magdeburgicæ*, 1734, in-4.<sup>o</sup> — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de sceleto elephantino. Urbini*, 1697, in-12. — Wedellii (Georg. Wolsf.) *Programma de unicornu & ebore fossili. Jenæ*, 1699, in-4.<sup>o</sup> — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa*. . . part. III, cap. VIII. *De ebore fossili. Erfurti*, 1715, in-4.<sup>o</sup> — *Transact. philosop.* vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinari fossil toot of an elephant.* vol. XL, n.<sup>o</sup> 446, pag. 124. *Letter. . . upon mammoth's bones dug up in Siberia*, vol. XLVIII, pag. 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Island of Sheppey*, vol. XXXV, n.<sup>os</sup> 403 & 404. — *Epit. Transact. philos.* V, b, pag. 104 & seq. — *Acta Hafniens.* vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* Dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700; pag. 294, obs. 175. *De ebore fossili, & sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, obs. 234. *De ossibus elephantum repertis, &c.*



où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames & des chameaux ; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau (b) ; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois ; l'hippopotame sur-tout a dû s'en retirer le premier, & presque en même temps que l'éléphant ; & le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monumens dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des Voyageurs récents.

Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux feroient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale ; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour essayer son service ; les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades ; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause. . . . . & on fut obligé de le renvoyer ; il mourut même dans son retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister & encore moins y multiplier. Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y

---

(b) Voyez ces figures gravées dans l'Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 171.





De Juvv del.

LE PETIT ÉLÉPHANT TÉTANT SA MERE. J<sup>me</sup> Le Villain sculp.



avoit encore quelque connoissance & quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes, car M. Guldenstaed assure (d) qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernemens d'Astracan & d'Orembourg, aussi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, & que les Kalmouks & les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple: & dès-lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre, l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants dans cette contrée du Nord, & leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin fait aux Indes d'un jeune éléphant tétant sa mère, dont je donne ici la figure (*pl. 2*); c'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin & la connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule comme les autres animaux: M. Gentil en a été souvent témoin, & le dessin a été fait sous ses yeux.

---

(d) Discours sur les productions de la Russie.



## DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs (a), qu'il y avoit des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre sans y avoir rencontré de chevaux sauvages, & l'on m'a même assuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domestiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des personnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a besoin, des terres du cap de Bonne-espérance, où ils sont en grand nombre, & où on les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que si l'on en nourrissoit un plus grand nombre, cela seroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille six cents, & qu'on veut en augmenter le nombre jusqu'à trois mille, il n'est pas probable qu'on y laissât vivre des chevaux sauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus s'ils y eussent existé. Il y a encore un petit nombre de chèvres sauvages qui diminuent tous les jours, car les soldats de la garnison les tuent dès qu'elles se présentent sur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le Fort de James; à plus forte raison tueroient-ils de même les chevaux sauvages s'il y en avoit.

---

(a) *Supplément, volume III, page 49*, où j'ai cité pour garant du fait, les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Indes orientales*, page 199.



A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, ils paroissent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux communs qui sont devenus sauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, sont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, lesquels consistent principalement en chevaux, quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux qui sont toujours au désert pour y chercher leur nourriture. Il est impossible de garder ces nombreux troupeaux assez soigneusement, pour que de temps en temps il ne se perde pas quelques chevaux qui deviennent sauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laissent pas de s'attrouper; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.<sup>er</sup> contre la ville d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent sauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *step* (désert) qui est entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Russie & en Sibérie, est *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50.<sup>e</sup> degré jusqu'au 30.<sup>e</sup> de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, aussi-bien que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la chasse pour en manger la chair. On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuses; on rencontre seulement quelquefois un cheval tout seul, mais ce sont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner sa compagnie lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage: le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de séparer quelques jeunes jumens des troupeaux voisins, sauvages ou domestiques, & de les emmener avec lui, & il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe sauvage. Toutes ces troupes



de tarpans vivent communément dans les déserts arrosés de ruisseaux & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pâture sur les sommets des montagnes, dont les vents ont emporté la neige: ils ont l'odorat très-fin, & sentent un homme de plus d'une demi-lieue; on les chasse & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force surprenante, & ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'appriivoisent que jusqu'à un certain point, car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très-différentes; on a seulement observé que le brun, l'isabelle & le gris-de-fouris, sont les poils les plus communs: il n'y a parmi eux aucun cheval pie, & les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille, mais la tête est à proportion plus grande que dans les chevaux domestiques; leur poil est bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il est long & ondoyant: ils ont aussi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, & le museau garni de longs poils; la crinière est aussi très-touffue, & descend au-delà du garrot: ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne descend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux sont vifs & pleins de feu.





D U C Z I G I T A I ,  
DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

ON peut voir dans mon supplément, *volume III, page 54 & suivantes*, les doutes qui me restoit encore sur la différence ou sur l'identité d'espèces de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

On trouve dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpan*s, & un autre animal appelé *czigitaï*, ce qui dans la langue Mongoux signifie *longue oreille* ; ces animaux vont par troupes ; on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie & dans le grand désert *Gobée* (ou *Cobi*), ils sont en troupes de vingt, trente & même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux ; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrappé un de ces jeunes *czigitaï*s, & l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver, car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

Chaque troupe de *czigitaï*s a son chef, comme dans les *tarpan*s ou chevaux sauvages. Si le *czigitaï*-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, & va seul reconnoître le danger, & dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite,



& s'enfuit en effet suivi de toute sa troupe; mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

Les czigitaïs se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, & dans celui qu'on appelle *Gobée*; c'est une espèce moyenne entre l'âne & le cheval, ce qui a donné occasion au Docteur Messchermidt d'appeler cet animal, *mulet fécond de Daourie* (a), parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde, les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets: le poitrail est grand, carré en bas & un peu comprimé; la crinière est courte & hérissée, & la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites. Ainsi le czigitai ressemble à l'âne par la crinière, la queue & les sabots; il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus lestée. Les pieds & la partie inférieure des jambes, sont minces & bien faits. L'épine du dos est droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes est de cette même couleur, la crinière & la queue sont presque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé, mais en été il est ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & présentent en courant le nez au vent. Les Tunguses & d'autres nations voisins du grand désert, regardent leur chair comme une viande délicieuse.

---

(a) *Daourie* est une province Russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.



Outre les tarpans ou chevaux sauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarafon & dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirgises & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan* qui paroît être l'onager ou l'onagre des Auteurs, & qui semble faire une nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, & vers les montagnes du *Tamanda*, & ils se retirent à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse & des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, & il y en a des troupeaux de plusieurs milles ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigitais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverse le garrot, & descend sur les épaules: leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne, mais les oreilles sont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-espérance, & j'ai reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci au contraire est d'un brun-roussâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-roussâtre, & dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau & les pieds blanchâtres, & ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre; cependant ils semblent différer de ce dernier par le



naturel, ils sont plus doux & plus obéissans ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, sont moins revêches & s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille.

J'avois dit *page 53 du supplément, volume III*, qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder; ce fait qui m'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance & avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été mal informé sur ce fait; le Prince Stathouder n'a eu qu'un seul zèbre, mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne - espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, & il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, & qui peut-être  
vit



vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le-général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils (b). Milord Pit a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans. Feu-Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre, que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne qu'elle refusa constamment d'admettre; Milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & son poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de Milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté.

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre

---

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 mars 1777-



d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on fait que le cheval produit avec l'ânesse, & que l'âne produit avec la jument; mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi-bien que l'âne avec la femelle zèbre; & si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-espérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec succès.





## DES BŒUFS.

JE dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches & taureaux : on m'avoit assuré, & j'ai dit (*vol. IV, page 459*), qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus; ce fait n'est vrai qu'en partie, il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; cette lame qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, & au moindre frottement elle tombe; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, & n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année suivante un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, & qui pousse le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure qui s'ouvre par une fissure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, & poussent la corne triennale plus avant, & le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre



les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette précaution ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent les force à chercher les moyens de la faire cesser; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux.

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur; & lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours, & quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement & l'animal est écorné pour toute la vie\*.

---

\* Note communiquée par un anonyme.





---

*DE L'AUROCHS & DU BISON.*

**M.** FORSTER m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, & que les aurochs qui étoient en Prusse & sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie (*partie I.<sup>re</sup> chapitre VII*). Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, & qui est indigène dans cette contrée; il est de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités qui sont assez pointues ne sont que très-peu tournées en dehors: cet animal est d'un naturel farouche, il est très-léger à la course; il gravit comme les chèvres sur les rochers escarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par *Pragosh*, le premier Prince du pays; & comme le bison s'appelle en Polonois *zubr* qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison, car le Prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niefter, & n'est pas naturel à ce climat; tandis qu'il assure que le *zimbr* se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie où il le dit indigène.



Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique & les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble; cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, & que par ce mélange ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds & quelquefois de trois pieds & demi: elles sont toutes très-régulièrement contournées, & d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous donnons ici la figure (*pl. 3*) d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, & c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, *tome III, page 132*, & que nous avons cité *page 328, volume XI*. On voit par la grandeur & la position des cornes de ce bœuf ou bison





De Jore del.

LA TÊTE DU BISON MUSQUE .

J<sup>me</sup> Le Villain sculp



musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, *supplément, tome III, planche V*, dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue & plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou & le ventre descend jusqu'à terre; il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête qui est longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leur extrémité est de deux pieds cinq pouces & demi; la tête est si large que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons pour le reste de la description de cet animal à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la *page 328, volume XI*. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *page 58, supplément, volume III*, que m'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire.



M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les Seigneurs & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; & parmi les Pairs Anglois, le comte de Tankerville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlasfrigg en Écosse, & de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur féroce & leur naturel sauvage; au moindre bruit ils prennent la fuite & courent avec une vitesse étonnante, & lorsqu'on veut s'en procurer quel qu'un, on est obligé de les tuer à coups de fusil; mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que laisser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs & les perçoit de ses cornes s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim & la disette en hiver les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, & ont le museau & les oreilles noires; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cents trente livres, & les femelles environ quatre cents; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit, *Gignere solet ea silva boves candidissimos in formam leonis jubam habentes, &c. Descr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à présent ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, & sont par-là devenus différens de tous les bisons qui nous sont connus.





## D U B U F F L E.

J'AI reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de Monſignor Caëtani, de Rome; cet illuſtre Prélat y a joint une critique très-honnête & très-judicieuſe de quelques mépriſes qui m'étoient échappées, & dont je m'emprefſe de lui témoigner toute ma reconnoiſſance en mettant ſous les yeux du Public ſes ſavantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit \* que quoique le buffle ſoit aujourd'hui commun en Grèce & domeſtique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni dans la Latine..... Que c'eſt mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de bubalus, qui en Grec & en Latin indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il eſt aisé de le démonſtrer par les paſſages des auteurs anciens. Qu'enſin ſi l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.

Monſignor Caëtani obſerve, que Robert Étienne, dans le *Theſaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par leſquels on voit que les bœufs, ſous le genre deſquels les buffles ſont compris, étoient nommés d'un nom preſque ſemblable

\* Tome XI, page 284.



au nom Italien *buphalo*: *bupharus* dicitur terra quæ arari facile potest; nam *Pharos* aratio est, sed & bovis epitheton. Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à *Hercule*, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébroit après les Mystères en immolant un bœuf, dont le sacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit jusqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunifus* que Béroſe dit *nabunifus*, comme nous l'enseigne Scaliger, de emendatione temperum, cap. VI, & les fragmens de Béroſe. De même le mot grecque *mneymon* se changeoit en *mleymon*; on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon*, litt. *n*; d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire & se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon*, antiquit. Rom. litt. *l*, dit: les Romains employèrent souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la plus douce prononciation de la dernière; d'où Calpurnius, au vers 39 de sa première églogue met *flaxinea* au lieu de *fraxinea*; & il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*; enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, de causis Lingue latine, qu'il fut un temps, ou au lieu de la lettre *f*, on écrivoit & on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Cicéron, *fremo* qui vient du grec *bremo*; & enfin Nonius Marcellus, de doctorem indagine, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas



sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin; c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; & comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus*; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine.

Monsignor Caëtani, montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom du buffle de quelques mots des langues Grecque & Latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun: quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus* & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut transporté & naturalisé en Italie que vers le septième siècle; Monsignor Caëtani observe, que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais & dans l'eau où il se plonge volontiers pour se rafraîchir; ressource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas aussi amant de l'eau



que le buffle. Les marais-pontins & les marennes de Sienne, sont en Italie les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins sur-tout paroissent avoir été presque toujours la demeure des buffles, ce terrain humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence les Papes, de temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces-terreins qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus sçavamment que ma famille propriétaire desdits terreins, a toujours été obligée, & l'est encore aujourd'hui, par des bulles des Papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemençer.

Il est très-certain que de toute l'Italie, les marais-pontins sont les cantons le plus propres aux buffles; mais il me semble que Monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat si chaud; parce qu'on prouveroit par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinoceros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambia; comme si l'antique *Palus tritonides*, n'étoient pas des lieux humides, & tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.



En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne, que presque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organisation en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie; la rachétide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en sont souvent atteints. . . .

Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle & particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excréments du buffle, à peu près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine & les excréments du chameau (b). L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille. . . .

J'observe encore au sujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais-pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique. . . .

Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant & très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé; tandis que Salvator Rosa & Étienne Bella, nous ont laissé des peintures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire Naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu.

---

(b) *Nota.* On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; & ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & musquée des excréments du buffle.



Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, & sur la connoissance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Histoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières, & c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que son nom a racine dans ces deux Langues (c): quant à la latine j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus*; *bubalus*, *bufalus*, *bufus*; il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième siècle.

*Seu validi bufali ferit inter cornua campum.*

Pour le mot *bufus*, il est tiré de *Albertus Aquensis*, lib. II, cap. XLIII; de Jules Scaliger, *Exercit.* 206, n.° 3, & de Lindembrogius, *ad Ammiani*, lib. XXII, &c. comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité, cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un

---

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir sa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs & les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.



grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens & du *buffle* des François. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle, par un passage de Pline, au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière observation sur la Langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon, est certainement celui de Bochart, qui, dans son *Hierozyicon*, pars I, lib. III, cap. XXII, dit, *vocem græcam bubalon esse capræ speciem*; mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi-bien que d'Aldrovande & de Jonston qui ont dit la même chose d'après ce Philosophe.

En suite, il est facile de démontrer que la connoissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux, s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septantes, dans le *Deuteronomie*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus*; & de plus la tradition constante des Hébreux, a toujours été que le *jachmur* étoit le buffle : on peut voir sur cela la version italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli qui a précédé Deodati. . . . Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle; c'est qu'au premier livre des Rois, chap. IV, vers. 22 & 23, il est dit qu'on en servoit sur la table de Salomon; & en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, & cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux. . . . Les Juifs, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries*; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, & sur-tout le premier jour de leur année qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fête qui leur est ordonnée au chapitre XII de l'Exode, vers. 14. . . . Pline l'a dit expressément, *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt*, liv. XXIII,



chap. VII. Ce texte est formel, & en le rapprochant de l'usage constant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Plin n'ait voulu parler du buffle. . . . Cet usage des Juifs de Rome, est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus jusqu'à présent ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes & usages; & quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition: le chou en hébreu s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi multiplication. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître & multiplier, selon le passage de la Genèse (d).

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoissance du buffle, on peut encore la constater par des monumens authentiques: il est vrai que ces monumens sont rares, mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avoient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote; mépris qui ne permit pas aux artistes Grecs de s'occuper d'un Dieu aussi laid & aussi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle. . . . Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal le négligèrent également, en sorte que les

---

(d) Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne signifie un chou; mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un bœuf; que de plus nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *cherubin*, il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, si l'on ne savoit que la Langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes,



monumens qui portent l'empreinte de cet animal, sont très-râres... Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il est très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux....

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins, que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'Empereur, sans lui avoir donné un nom, & que par conséquent ils en avoient connoissance.

La tête dont il s'agit, est si parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs statues sur les cadavres mêmes.

Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon; je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive; mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle étoit connu des Anciens; proposition contraire à celle de l'illustre Naturaliste que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, & la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoissance, & qui ne sauroient être indifférentes pour un Philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer & publier les merveilles de la Nature.



L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception, ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière, il voit mieux la nuit que le jour, & sa vue est tellement courte & confuse, que si dans sa fureur il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré, car le buffle le cherche des yeux de tous côtés sans s'apercevoir qu'il en est tout voisin....

Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, & pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, est telle que sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher étant grand, sur-tout la femelle pour se laisser traire (e), & sa ferocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son

---

(e) Voyez ce que j'ai dit, *supplément*, volume III, page 64, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, & sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-espérance n'est pas parvenue jusqu'à Rome; d'ailleurs comme ce volume de *supplément* n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.



lait, le gardien qui veut traire, la buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou s'il est mort de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque; sans cette précaution, qui prouve d'un côté la stupidité de la buffle & de l'autre la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonstance de l'espèce de chant nécessaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron, tome II*), qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie à moins qu'on ne chante*; il ajoute ensuite, *que la couleur rouge les rend furieuses au point qu'on risque de perdre la vie si l'on se trouve autour d'elles*. Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

La couleur noire & le goût désagréable de la chair de buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités; mais au contraire il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent, il a une saveur & une blancheur supérieures à celui de la vache; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispendieux; mais on y fait une grande consommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles, sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buffle, il est d'une qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand usage, & les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.



Le buffle est très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle, & quand la victoire lui est assurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps & une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles & néanmoins ne produit qu'un seul petit, ou si par hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité ; elle produit deux années de suite & se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle ; sa fécondité commence à l'âge de quatre ans & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier & le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buffle naisse & soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien tant qu'il n'est pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre. . . . La marque est suivie de la castration qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision & amputation. Cette opération paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuse que le buffle montre aux combats, & en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer. . . . Peu de temps après la castration on leur passe un anneau de fer dans les narines. . . . Mais la force & la férocité du buffle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelasse dans ses jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, & lui passent dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient ensuite les pieds & l'abandonnent à lui-même ; le buffle furieux court de côté & d'autre & en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau, mais avec le temps il s'accoutume insensiblement, & l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance ; on le



conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau qui tombe de lui-même par la suite au moyen de l'effort continuels des conducteurs en tirant la corde ; mais alors l'anneau est devenu inutile , car l'animal déjà vieux ne se refuse plus à son devoir. . .

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissemens publics , sur-tout en Espagne. Aussi les seigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux. . . . La férocity naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée , & rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit l'homme avec acharnement jusque dans les maisons dont il monte les escaliers avec une facilité particulière , il se présente même aux fenêtres d'où il saute dans l'arène , franchissant encore les murs , lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux. . . .

J'ai souvent été témoin de ces chasses qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de se présenter dans l'arène ; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue & la fureur du buffle dans ces sortes de chasses le fait suer beaucoup ; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre & pénétrant , & ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte. . . .

Le buffle est , comme l'on sait , un animal ruminant , & la rumination étant très-favorable à la digestion , il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avoit déjà été faite par Aristote , dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*. . . .

Le terme de la vie du buffle est à peu-près le même que celui de la vie du bœuf , c'est-à-dire , à dix-huit ans , quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans ; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie , il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière ; après l'âge de douze ans , on est dans l'usage de les engraisser & de les vendre ensuite aux Juifs



de Rome : quelques habitans de la campagne , forcés par la misère , s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples , & dans le patrimoine de Saint-Pierre , on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées & fort estimées ; la peau sert à faire des liens pour les charrues , des cribles & des couvertures de coffres & de malles ; on ne l'emploie pas comme celle du bœuf à faire des semelles de souliers , parce qu'elle est trop pesante & qu'elle prend facilement l'eau . . . .

Dans toute l'étendue des Marais-pontins , il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cisterna* , parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de citerne , & c'est l'un des fiefs de ma famille . . . . Les habitans , adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles , sont en même temps les plus adroits & les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus . . . .

Quoique le buffle soit un animal fort & robuste , il est cependant délicat , en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid ; aussi dans le fort de l'été le voit-on chercher l'ombre & l'eau , & dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très-froids.

Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux , il en est une particulière à son espèce & dont il n'est attaqué que dans ses premières années . . . . Cette maladie s'appelle *Barbone* , expression qui a rapport au siège le plus commun du mal , qui est à la gorge & sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement , des progrès & de la fin de cette maladie ; je me suis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin afin de pouvoir l'étudier , & acquérir une connoissance précise & raisonnée de sa cause ou du moins de sa nature , à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte



& systématique; mais ayant été averti trop tard, & la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles. . . .

Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, & quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue est en partie hors de la gueule, & est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors. . .

Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles, car en peu d'heures ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie & meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année en sont attaqués, & s'ils ne sont âgés que d'un an ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, & même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades; enfin dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper, car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucuns de ces animaux ait eu cette maladie: elle commence donc par les plus jeunes comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours périssent assez souvent presque tous, au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers



jours échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, la victime d'expiation....

Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver..... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle, ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur, invitent les petits buffles à s'en rassasier au delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion, les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides, & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été inutile: la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparément; la mortalité est toujours la même; le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement & encore est-il presque insensible....



La chair des buffles morts du *Barbone*, est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement qui a ordonné, sous des peines très-sévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger. . .

• Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes symptômes & bientôt la même fin. . . . Et même le cochon est sujet à la prendre, il en est attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en est souvent la victime; il y a cependant quelque différence à ce sujet entre le buffle & le cochon; 1.<sup>o</sup> le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, & le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année, de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre; 2.<sup>o</sup> il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été attaqué, & le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement; 3.<sup>o</sup> l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours & encore au-delà; mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, & ce n'est que par sa communication avec les buffles qu'il en est attaqué.

Le *Barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, & étant en même temps si meurtrière que sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine; il seroit de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles. . . . Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau,



d'aller une seconde fois sur les lieux, pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière.

Quoique ce Mémoire de Monsignor Caëtani sur le buffle soit assez étendu, dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé à regret un grand nombre de digressions très-savantes, & de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui n'ayant pas un rapport immédiat, ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article, & je suis persuadé que l'illustre Auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnaissance, des instructions qu'il m'a fournies; sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer & d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie & à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes Lecteurs me

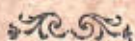


fauront gré d'avoir inséré dans ce supplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne fera point fâché de paroître dans notre Langue avec son propre style auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il seroit fort à desirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissans qu'utiles; je suis persuadé que leur multiplication réussiroit dans nos provinces, où il se trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, & même dans les plaines le long de la Saône, aussi-bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Russie en a fait venir d'Italie & les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan & dans la nouvelle Russie. M. Guldenstaedt dit (f) que le climat & les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux qui sont plus robustes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & sur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

---

(f) Discours sur les productions de la Russie, page 21.





*NOUVELLE addition à l'article de l'HIPPOPOTAME.*

COMME les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider, des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Professeur Allamand, & publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781 : voici l'extrait de ces observations.

Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame ; dans le XII.<sup>e</sup> tome de son Histoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le Cabinet de l'Université de Leyde depuis plus d'un siècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure ; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.<sup>gr</sup> le Prince d'Orange, me servit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner ; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée & dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste son original ;



aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins ; on les trouvera dans les planches I & II (a).

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions & des nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Histoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore ; & si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que pour sa part il en a tué neuf, & que dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout d'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitans. C'est-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon ; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable Naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le Lecteur se souvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il en est parlé de ces animaux (b).

Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun-bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, & se termine par une légère teinte de couleur de chair ;

(a) Voyez planches IV & V de ce volume.

(b) Voyez volume XII de l'Histoire Naturelle, depuis la page 22 jusqu'à la page 68 in-4.<sup>o</sup> Voyez aussi le tome III in-4.<sup>o</sup> des supplémens, depuis la page 301 jusqu'à 320.



le dessous du ventre est blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorsque leur peau se sèche; dans l'intérieur & sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux & d'un brun-roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou & les côtés, mais qui sont plus courts & fort rudes.

Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives & canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi; car à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de seize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seroient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin & sans pouvoir le mesurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné; tous ont quatre dents incisives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires & qui sont peu fermes.



La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces & un quart, & son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure & cache toutes les dents: à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre est de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle est d'un bleu-obscur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui est représenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine étoit d'un pied sept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat est en dessous, ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anüs; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, & son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écaïlles, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un  six lignes, & ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près du corps est de neuf pouces; & à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes: quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anüs, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en



dedans du corps, aussi-bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroïssoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les testicules ne sont pas renfermés dans un *scrotum* extérieur, ils sont en dedans du corps, & ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau: ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre l'anús & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux & aussi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces & de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moëlle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une & l'autre est de dix pouces; la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions; ces pieds sont propres pour nager, car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres & se plier en dessous; les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal en marchant avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'autre; aussi les a-t-il tous  
un peu



un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & presser ses jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain qui, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied....

M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excréments.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroissoit très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe & jamais aucun reste de poisson; j'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entraissent dans la mer; on peut voir dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, & M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière: à la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, & justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi-bien que Kolbe qui suppose



qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais ; si ceux qui en font près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, & cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter ; mais sur terre il leur arrive souvent de se battre entr'eux d'une manière terrible ; aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I & II (d), en se battant ils se dressent sur leurs pieds de derrière, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est, mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trotant pesamment, comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il coure très-vite, si la course avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute (e), ce que disent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits ; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect ; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit, il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer ; ce fœtus qui étoit presque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces ; le

(d) Voyez dans ce volume les planches IV & V.

(e) Voyez volume XII de cet Ouvrage, page 27.



cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étoient mous & élastiques, on pouvoit déjà lui sentir les dents, & ses yeux avoient à peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût & très-saine; le pied rôti est sur-tout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire son lard, il fournit une graisse que les paysans aiment fort; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, & sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M.<sup>se</sup> le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des Curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau récemment envoyée du cap de Bonne-espérance, est arrivée entière & bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la figure de l'animal vivant.

*Dimensions d'un Hippopotame mâle.*

|                                                                                                 | pieds. | pouces. | lignes. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue..... | 11.    | 4.      | 9.      |
| Hauteur du train de devant en ligne droite.....                                                 | 5.     | "       | "       |
| — en suivant la rondcur.....                                                                    | 5.     | 11.     | "       |



|                                                                                              | pieds. | pouces. | lignes. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Hauteur du train de derrière en ligne droite.....                                            | 4.     | 8.      | "       |
| — en suivant la courbure.....                                                                | 5.     | 7.      | "       |
| Longueur de la tête.....                                                                     | 2.     | 8.      | "       |
| Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes...                                       | 1.     | 11.     | "       |
| — du derrière depuis le milieu des cuisses.....                                              | 2.     | 1.      | 6.      |
| Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain...                                  | 2.     | "       | 9.      |
| Circonférence du corps mesurée derrière les épaules...                                       | 10.    | 5.      | 6.      |
| — devant les jambes de derrière.....                                                         | 9.     | 8.      | "       |
| — du milieu du cou.....                                                                      | 6.     | 8.      | 6.      |
| — des jambes de devant près la poitrine.....                                                 | 3.     | 4.      | 4.      |
| — près du poignet.....                                                                       | 2.     | "       | 6.      |
| — près du talon.....                                                                         | 1.     | 10.     | 6.      |
| — des jambes de derrière près du corps.....                                                  | 4.     | 1.      | 9.      |
| — au-dessus du genou.....                                                                    | 3.     | 3.      | "       |
| Longueur de la queue.....                                                                    | 1.     | 3.      | 6.      |
| Sa circonférence près de l'anus.....                                                         | 1.     | 7.      | "       |
| Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorsque le<br>penis est retiré en dedans.....   | "      | 4.      | "       |
| — du penis quand il est hors de son fourreau,<br>depuis la pointe jusqu'au corps.....        | 2.     | 1.      | 6.      |
| Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure..                                       | "      | 2.      | 6.      |
| Contour de ces dents près de leur base.....                                                  | "      | 5.      | "       |
| Longueur des dents incisives de la même mâchoire...                                          | "      | 2.      | "       |
| Contour de ces dents près de leur base.....                                                  | "      | 5.      | 6.      |
| Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure,<br>mesurées suivant leur courbure..... | "      | 8.      | 9.      |
| — des dents incisives.....                                                                   | "      | 7.      | 6.      |
| Contour des dents canines près de leur base.....                                             | "      | 7.      | 3.      |





De Sève del.

L'HIPPOPOTAME MÂLE

C. Barro sculp.





Dessiné de

L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

C. Baron sculp.



*DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.*

|                                                                                                 | pieds. | pouces. | lignes. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue..... | 11.    | "       | "       |
| Hauteur du train de devant en ligne droite.....                                                 | 3.     | 10.     | 9.      |
| — en suivant la courbure.....                                                                   | 4.     | 11.     | 6.      |
| — du train de derrière en ligne droite.....                                                     | 3.     | 8.      | 9.      |
| — en suivant la courbure.....                                                                   | 5.     | 1.      | 6.      |
| Longueur de la tête.....                                                                        | 2.     | 4.      | "       |
| Distance de la plus basse partie du ventre au terrain...                                        | 1.     | 1.      | "       |
| Circonférence du corps derrière les épaules.....                                                | 9.     | 2.      | "       |
| — devant les jambes de derrière.....                                                            | 9.     | 6.      | "       |
| — du milieu du corps.....                                                                       | 11.    | 5.      | "       |





*ADDITION à l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174; & volume III, page 297 des supplémens.*

Par M. le Professeur ALLAMAND.

M. de Buffon a très-bien décrit le Rhinocéros d'Asie, & il en a donné une figure qui est fort exacte (a); il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, & qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, & sa peau paroît toute unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la planche V (b), avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, & qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, & l'on verra dans la suite que l'Histoire Naturelle lui a bien d'autres obligations: voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabab* par les Hottentots qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil

(a) Voyez tome XI, page 70 & la planche VII.

(b) Voyez dans ce volume planche VI.



qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, & il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; & pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai eu occasion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvemens que se donnent ces animaux, & ce qui sembleroit confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aîne, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent pas passer pour des plis.

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes, & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-espérance; ainsi



j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton (c), que j'avois raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une: j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, & des Indes des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap des curiosités qui y ont été envoyées des Indes; c'est-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez; celle qui est représentée ici, étoit longue de seize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

Elle est aplatie en dessus & comme usée en labourant la terre; la seconde corne avoit sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, & elle étoit longue de huit pouces; l'une & l'autre sont uniquement adhérentes à la peau & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit; si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage & les jette derrière lui fort haut à une grande distance avec un très grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente & si peu ferme, ne semble guère propre à de si grands efforts; aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête. . . .

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, & l'ouverture des paupières est d'un pouce; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche & des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté

(c) Voyez le tome IV des supplémens, page 134.



de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, & qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouïe que sur sa vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi, mais il n'y en a point en dedans.

Sa couleur est d'un brun-obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout; savoir, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, & deux incisives en haut & en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut alonger & s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

Sa queue a environ un pied & demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus & un peu aplatie en dessous.

Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots, la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu alongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse & mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit précisément comme celle qui



pieds. pouces. lignes.

|                                                |    |    |    |
|------------------------------------------------|----|----|----|
| Longueur de la plante du pied antérieur.....   | "  | 9. | "  |
| Sa largeur.....                                | "  | 9. | "  |
| Longueur de la plante du pied de derrière..... | "  | 8. | 6. |
| Sa largeur.....                                | "  | 7. | 2. |
| Longueur de la verge.....                      | 2. | 3. | "  |
| Sa circonférence près du corps.....            | 1. | 7. | "  |
| — au-dessus de son premier fourreau.....       | "  | 5. | 6. |
| — là où le gland commence en forme de fleur..  | "  | 5. | 6. |







LE RHINOCEROS D'AFRIQUE .

C<sup>te</sup> Goussier Sculp.

De Sene del.



## DU KWAGGA ou COUAGGA.

CET animal dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre & du zèbre, me paroît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimée en Hollande.

Jusqu'à présent, dit ce savant Naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal & même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-espérance, il est dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes & des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun-foncé, & comme le zèbre il est rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, & cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en



diminuant, elles disparaissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches; sa queue qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds est noire, sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile: car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes & forts, il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, & quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes, cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne feroient-ils point une race bâtarde de zèbre! il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Leon l'Africain & Marmol l'assurent positivement, & ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres & produire une race qui participera des deux espèces! J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement



un cheval avec une zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit pour l'ordinaire que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, & il est fort naturel de supposer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes; il peut résulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire souche, & ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes; ainsi je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure & les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin & la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, & l'autre composée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères; il poussa son cheval entre ces deux troupes, & un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation; ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, & il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de M.<sup>se</sup> le Prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute sa crûe, si ce n'est dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui est à proportion un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles est aussi très-petite.

Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'in-



térieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboïement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah*, *kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne, mais elle déplait aux payfans Hollandois par son goût fade.

Le poulain qui est ici représenté *planche VI(a)*, avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce, sa queue étoit longue de quatorze pouces.

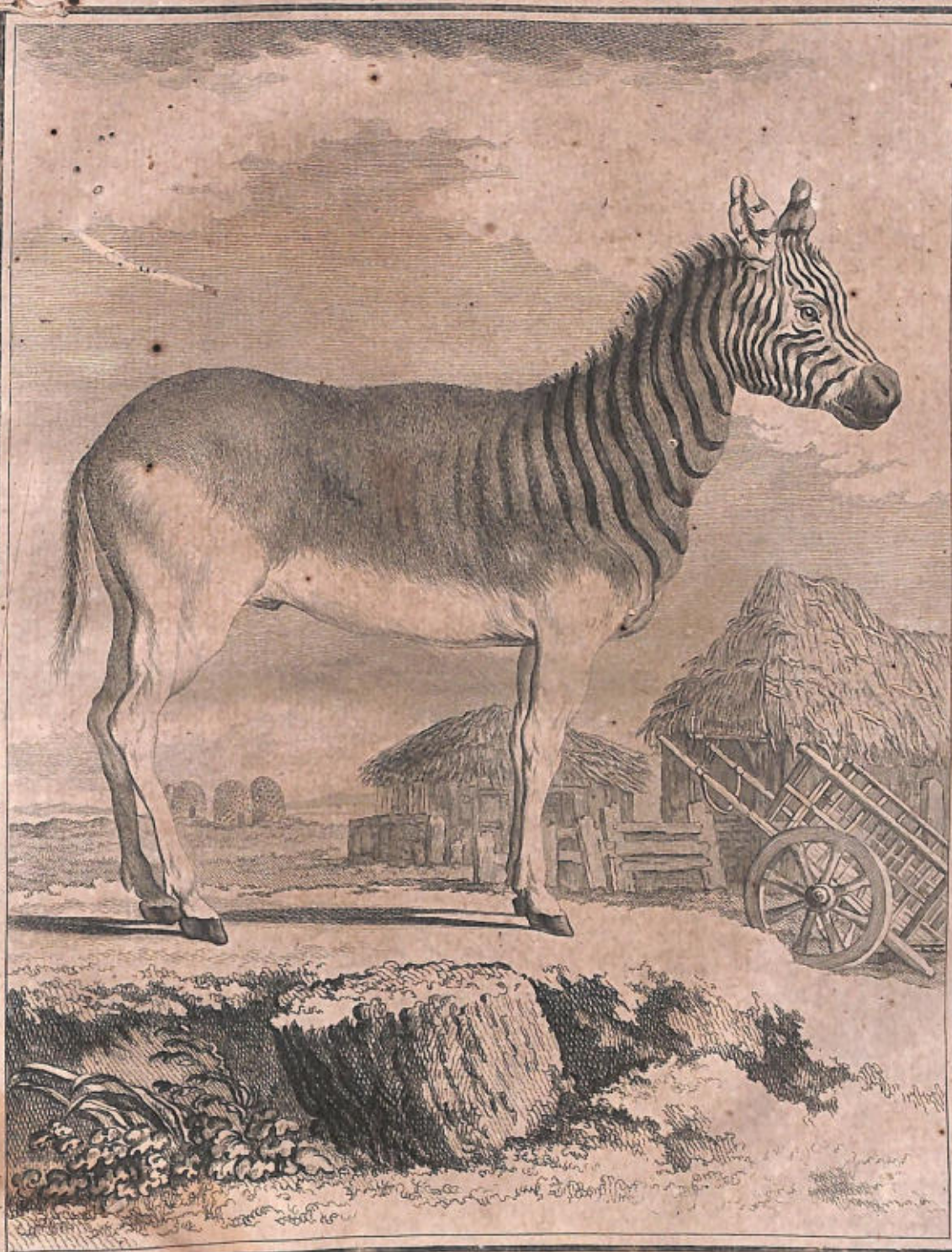
Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que *les payfans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette & qu'ils tirent très-bien*, & ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce Naturaliste voyageur, voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

---

(a) Voyez dans ce volume, *planche VII*,









## DU GNOU OU NIOU (a).

CE bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliste : Miford Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit, *seva-heda an bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-espérance* ; ensuite M. le vicomte de Querhoënt qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *Noû*, avec la courte description suivante : J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Neu* ; il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue & quelques longs poils autour des yeux sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe, on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays ; celui qui est à la ménagerie du Cap, paroît assez doux, on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe.

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, Commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un dessin colorié de ce même animal qui

(a) Gnou doit se prononcer en mouillant le gn, c'est-à-dire, Nieu.  
Supplément. Tome VI.



m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin que nous donnons ici, *planche VIII*, étoit accompagné de la notice suivante :

J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandois, dans la baie de la Table au cap de Bonne-espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de sa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, M. de Venerosi, ont été donnés par M. Bergh, Fiscal du Cap (b).

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, & par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval & en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, & dont nous sommes plus sûrs que de celui de *seva-heda* ; car voici ce que m'en a écrit M. Forster.

---

(b) Lettre de M. le vicomte Venerosi Pesciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve aussi dans le second Voyage du capitaine Cook (*tome I, page 80*), la notice suivante au sujet de cet animal. « Il y a une autre espèce de bœuf sauvage, appelé par les naturels du pays » *gnoo* ; les cornes de celui-ci sont minces ; il a une crinière & des poils sur » le nez, & par la petitesse de ses jambes, il ressemble à un cheval ou à un antilope plutôt qu'aux animaux de son espèce. »



Il se trouve au cap de Bonne-espérance trois espèces de bœufs; 1.<sup>o</sup> notre bœuf commun d'Europe; 2.<sup>o</sup> le buffle que je n'ai pas eu occasion de décrire & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.<sup>o</sup> le gnou, ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée (c). J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux & les amena pour les présenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle qui étoit privée, fut soignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes & aussi des coups de pieds; nous eumes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions à cause de son indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche & aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort: la jeune femelle dont nous venons de parler étoit assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à se promener dans la basse-cour s'il ne faisoit pas trop chaud, car par la grande chaleur elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur

(c) On verra par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes Ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné & décrit avec son exactitude ordinaire.



mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau, mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face elle paroissoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroissoient avoir un air de férocité & de méchanceté que cependant l'éducation & la domesticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur & de forme semblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée, en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient musculeuses, & les cuisses & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, semblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hérissés en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie; depuis les cornes jusqu'au garot il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils dont la racine est blanchâtre & la pointe noire ou





Desave del

LE GNOU ou NIOU .

L. Legend Sculp



brune; sous le cou on voyoit une autre bande de longs poils qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; & sous le ventre il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche.

Je dois ajouter à cette description que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le Professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce sçavant Naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XV.<sup>e</sup> volume de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.

## D U G N O U.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

LES Anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux donnés par M. de Buffon, & dans celle du sanglier d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici *planche XV (a)*, a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation

(a) Voyez dans ce volume, *planche IX*.



d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon à qui je l'ai fait voir; c'est un Officier de mérite, que son goût pour l'Histoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, & sans autres provisions pour sa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, & il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du Prince d'Orange, où il est actuellement & se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros & aussi singulier que celui-ci, & qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter



cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne* & d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à peu-près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois pieds & demi; tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; sa tête est grosse & ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, & qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure; ses yeux sont noirs & bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs: au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur mesurée, suivant l'axe, est de dix-neuf pouces; leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent & sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, ensuite elles se courbent vers le haut & se terminent en une pointe perpendiculaire & longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure; entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos; elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu-près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en est noir; derrière les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos est uni, & la croupe



resemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs ; sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous ; les jambes sont semblables & d'une finesse égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche ; le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal ; les sabots en sont noirs, unis & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure ; ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête & faisoit des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé & obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique*, depuis *Mélinde jusqu'au détroit de Babel-mandel (d)*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie » des chevaux sauvages, qui ont les crins & la tête comme nos » chevaux & hennissent de même, mais ils ont deux petites cornes

(d) Voyage d'Abyssinie, par le R. P. Lobo ; Amsterdam 1728, tome I, page 292.



toutes droites, & les pieds fourchus comme ceux du bœuf; les « Caffres appellent ces animaux *empaphos*. »

Cette description, toute imparfaite & fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il, qui ressemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus! la ressemblance seroit plus grande encore si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas! voici ce qu'il en dit (e).

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve en Éthiopie & dans les Indes; il est privé, les Indiens s'en servent pour voiturier leurs « marchandises, principalement le poivre qu'ils transportent d'un pays « à un autre, dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du « lait de ces animaux & en font du beurre; nous en mangions aussi « la chair après les avoir égorgés, comme font les Chrétiens; pour « les Payens ils les assomment. Cette même bête dans l'Éthiopie est « sauvage & ne s'apprivoise pas. »

Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu & à pieds « fendus de Lobo! Ils se trouvent l'un & l'autre dans l'Éthiopie; « tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau « & au cerf, c'est-à-dire, au gnou. Il est vrai que quoique les « animaux des Indes soient assez connus; jusqu'à présent, personne « n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question « ici, & qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle « Cosmas. Mais dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne « pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs « qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire « servir de bête de somme, soit pour les manger! d'ailleurs est-il «

(e) Voyez dans les relations de divers Voyageurs curieux, par Thevenot, première partie, la description des animaux & des plantes des Indes, par Cosmas le solitaire.



» *bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se*  
 » *soit pas retiré dans des lieux éloignés & solitaires, afin d'y être*  
 » *plus en sûreté ! Il y a dans les déserts de la province de la Chine*  
 » *nommée Chenfi, un animal qu'on appelle cheval-cerf, que Du Halde*  
 » *dit n'être qu'une espèce de cerf (f), guère moins haut que les*  
 » *petits chevaux des provinces se-tchuen & de yun-nane : j'ai peine*  
 » *à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval*  
 » *le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête & par ses cornes*  
 » *au taureau, par sa crinière & par sa queue au cheval, & par tout*  
 » *le reste de son corps au cerf ; il réunit tous les caractères qui*  
 » *peuvent l'avoir fait nommer taureau-cerf par Cosmas & cheval-*  
*cerf par les Chinois. »*

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon (g), qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes, & le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse & l'Inde, & par-là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, & qui n'est pas grande : Aristote le compare à celle du *pardion*, ou comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la giraffe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal sauvage ; voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande). Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, & qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes ; il est vrai qu'il parle du *tragélaphe* ; mais comme je viens de le remarquer, d'après M. de

---

(f) Voyez la description de la Chine, tome I, page 33, édit. de Hollande.

(g) Voyez le tome XI de cet Ouvrage, page 172, édit. de Hollande.



Buffon, c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le passage de Diodore (h), tel qu'il a été rendu par *Rhodamanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'*hippélaphe* a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus & à peu-près de la grandeur du cerf; tout cela se trouve aussi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'*hippélaphe* a des cornes comme le chevreuil, & que sa femelle n'en a point; ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la crinière, du corps, & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes.

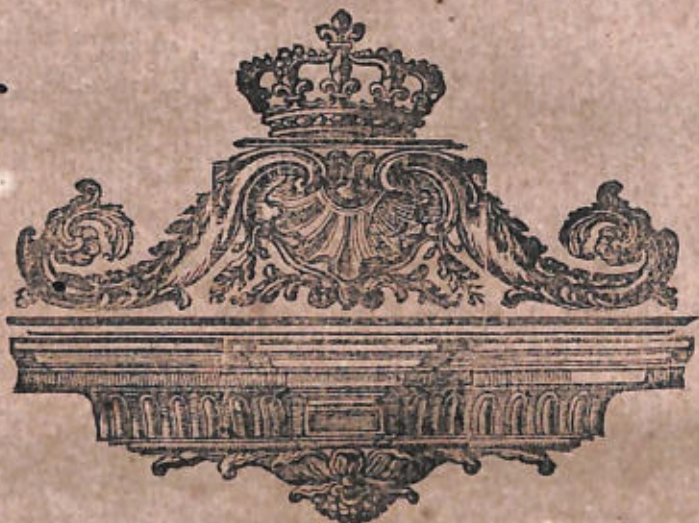
Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'instruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que

---

(h) *Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram pasceret. Diodori siculi bibliotheca historica libri qui supersunt. Amstelodami, 1746, tome I, page 163.*



celui de ma *planche VIII*; les cornes sur-tout me semblent être mal représentées dans celle-ci, & l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paroît factice; en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci, & c'est par cette raison que je l'ai fait copier & graver.







De Cuv.

LE GNOU, d'après M. Allamand.

(Bore Sculp)



## D U N I L - G A U T.

C'EST animal est celui que plusieurs Voyageurs ont appelé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *Nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde : Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature (*voyez les planches X & XI*).

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie & ceux de l'Afrique, sont ceux où les grandes espèces des gazelles & des chèvres sont plus multipliées ; on trouve dans les mêmes lieux ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou & le poitrail, la disposition de son pied & de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs : & dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal ; mais dans la réalité le nil-gaut est seul de son



genre, & d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grâce & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes: celles du nil-gaut sont creuses & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici: ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vil & vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon suif & des peaux plus épaisses & plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle & paroît plus jeune, mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces



deux animaux avec M. de Sève qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base; il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues: il y a un espace vide entr'elles & les machelières; le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, & l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, & cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête & finit au milieu du dos; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps est d'un gris-d'ardoise, mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez est brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles sont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris-roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme sur le haut du front une espèce de fer-à-cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris-d'ardoise comme le corps; les jambes de devant & les cuisses sont noires sur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps.



sur la face intérieure; le pied est court & ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs; il y a sur la face externe des pieds de devant une tache blanche, & sur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles sont couvertes de poils noirâtres; avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans, & plus bas il y a de grands poils châains qui forment une touffe frisée; la queue est d'un gris-d'ardoise vers le milieu, & blanche sur les côtés, elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs & ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge est peu apparent, & l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune, & par les cornes qui sont plus grosses à leur base, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774, elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus svelte & plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit roussâtre, mélangée



mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pelage du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & son mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle & ne se pas trouver dans l'espèce entière; au reste, ce mâle & cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils se lèchoient souvent, & quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement & ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la Société de Londres, a donné, dans les Transactions philosophiques (*volume LXI, pour l'année 1771, p. 170*), un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'Histoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau*; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos



campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; & s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force & sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

Les représentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne fera jamais embarrassé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact, mais les Naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel & grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à peu-près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; & on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes & sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, & sa tête, son cou & ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

*Sa couleur.* La couleur est en général cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils sont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine; la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires;



dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

*Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu-près la hauteur de l'animal; de façon que vu de profil, & lorsque ses jambes sont parallèles, son dos & ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

*Son poil.* Le poil sur le corps est en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; sous le ventre & aux parties supérieures de ses muscles, il est plus long & plus doux que sur les côtés & sur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long & plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, & toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne saille que très-peu.

*Les testicules.* Les testicules sont oblongs, & pendants comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie



de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son extrémité; mais à droite & à gauche il y a une bordure de longs poils blancs.

*Les jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long; il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande; cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, & en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

*Le cou.* Le cou est long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; & plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

*La tête.* La tête est longue & mince; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez, est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines, avoit été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

*La bouche.* La fente de la bouche est longue, & la mâchoire inférieure est blanche; dans toute l'étendue de cette fente la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

*Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

*Les yeux.* Les yeux en général sont d'une couleur foncée, car



toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile est ovale & transversalement oblongue, & l'iris est presque noire.

*Les oreilles.* Les oreilles sont grandes & belles, elles ont plus de sept pouces de long, & s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

*Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de tour à leur origine & diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mouffe; elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles; l'un de ces angles est en devant de la corne, & par conséquent l'une des faces en forme le derrière, mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu & se perd vers l'extrémité; il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne depuis la base jusqu'en haut est unie, & le bout est d'une couleur fort foncée; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur & un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

*Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement, il aime mieux l'herbe & le foin (a); cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices; quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

---

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux y sont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée, & avec une graine du genre des légumes qu'on appelle *gram*. »



*Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

*Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentait du pain, & n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin & semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentais, lorsque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine ou quelques liqueurs spiritueuses (b).

Sa manière de se battre est fort singulière; Milord Clive l'a observé sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il suit. « Étant encore à une » distance considérable l'un de l'autre, ils se préparèrent au combat, » en tombant sur leurs genoux de devant, & s'avancèrent l'un vers » l'autre d'un pas assez rapide en tortillant toujours & agenouillés » de cette manière; & quand ils furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent un saut & s'élancèrent l'un contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je

---

(b) « Le Général Carnat, rapporte dans quelques observations à ce sujet, » qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les animaux de l'espèce du » cerf, ont l'odorat extrêmement fin; qu'il a fréquemment observé sur les » cerfs apprivoisés, auxquels on donne souvent du pain, que si on leur pré- » sente un morceau qui a été mordu ils n'y toucheront pas; qu'il a fait la » même observation sur une très-belle chèvre qui l'accompagna dans la » plupart de ses campagnes dans l'Inde, & qui lui fournissoit du lait, & qu'en reconnaissance de ses services, il avoit amenée en Angleterre avec lui. »



remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois au contraire comme une expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité (c).

*La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble par sa forme & par sa couleur jaunâtre à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle étant jeune ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, & par conséquent à un jeune cerf.

*Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile & quelquefois même impossible de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs; mais lorsque cet animal est disséqué par un Anatomiste habile dans l'Anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou

(c) « On peut concevoir l'intrépidité & la force avec laquelle il s'élance contre un objet par l'anecdote suivante, d'un des plus grands & des plus beaux de ces animaux qu'on ait vu en Angleterre. Il y a lieu de croire même que le choc qu'il éprouva dans cette occasion, fut la cause de sa mort qui arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne sachant pas que l'animal étoit si près de lui, ne croyant pas l'irriter, & ne supposant pas qu'il courût aucun risque, s'approcha en dehors des palis où il étoit renfermé; le nyl-ghau avec la vitesse d'un éclair, s'élança avec tant de force contre ces palis, qu'il les brisa en plusieurs morceaux & cassa une de ses cornes près de l'origine. D'après cette anecdote & des informations plus exactes, je fus assuré que cet animal est vicieux & féroce dans le temps du rut, quelque doux & apprivoisé qu'il soit dans d'autres temps. »



plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf, mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit une antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère qui l'a disséqué, & qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle (d).

*Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en présent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767, il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux autres qui furent présentées à la Reine par M. Sukivan, & cette Princesse étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses & utiles dans l'Histoire Naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps, ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer avec le secours de mon frère, l'animal mort, & d'en conserver la peau & le squelette. Mylord Clive

---

(d) « M. Penant, dont l'amour pour l'Histoire Naturelle augmente le plaisir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopsis*, qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, page 207), une espèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & le classera en conséquence dans la prochaine édition. »



a eu la bonté de me donner tous les éclaircissémens qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le Général Carnat, & quelques autres personnes.

Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présens aux Nababs & autres personnes considérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts & beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention (e). Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse qui faisoit l'amusement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers tout entiers à tous ses *Omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus

---

(e) « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu du Docteur Maty, la note suivante; je trouve dans le quatrième volume de la description des Indes orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, à l'article *Batavia*, « page 231, cette courte indication : Parmi les animaux extraordinaires qu'on « garde au Château, il y en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf « Danois, mais moins lourd, dont la tête est pointue vers la bouche qui est « d'une couleur cendrée, & qui n'est pas moins grand que l'élan dont il porte « le nom; c'étoit un présent du Mogol. »



septentrionales de l'empire du Mogol, & ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'Empereur les chasser.

*Son nom.* Le mot nil-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom, qui correspondent au Persan) quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), signifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin.<sup>4</sup> Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les nil-ghaus qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate & s'étendant jusqu'à l'Océan Indien.

Un Officier qui a demeuré long-temps dans l'Inde (f), a écrit pour obtenir toutes les connoissances & tous les éclaircissemens qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisans à ce sujet, quoique les habitans de ces contrées, selon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Histoire Naturelle, & même en général pour toute espèce de connoissance.

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Transactions philosophiques, avec les dessins que nous en avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet animal. »





De Sore del

LE NILGAUT MÂLE.

J. Mansard Sc.





LE NILGAUT FEMELLE.

Musé. T. H. Rousseau del.



angloise les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil sous la partie du cou plus court, plus roide & ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garot paroît aussi plus courte que dans nos dessins, mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit au sujet du nil-ghau, que quoique M. Hunter qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, & que ses mœurs & sa forme comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devoit pas l'en séparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons, est certainement le même que le nil-ghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis, & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.





## D U C A N N A.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, *volume XII, page 352, planche XLVI*, & j'étois assez incertain, non-seulement sur son espèce & sur son climat, mais même sur le nom *coudous* qui servoit d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, & c'est à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les observations que ces sçavans Naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette (a), & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XII.<sup>e</sup> volume de l'Histoire Naturelle. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras; l'étiquette portoit ceci: cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéry *coesdoes*, qui doit se prononcer *coudous*.

Cette description toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux

(a) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, page 167.



conjectures, & il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau*; effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée (b). Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître; c'est à lui que je suis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII* (c), & des particularités qu'on va lire.

Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan (d). Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé: les Caffres le nomment *inpeof*; c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, & qui forme là une éminence assez remarquable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, & devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces; mais il faut observer qu'il étoit assez maigre, s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres; la couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, & il étoit blanchâtre sous le ventre;

(b) Voyez le volume IV des supplémens, page 153.

(c) Voyez dans ce volume, *planche XII*.

(d) Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Histoire Naturelle, *planches IX & X*.



sa tête & son cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, & les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma* (e), & qui par sa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-espérance à Pondichéry? celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des Voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auroient parlé.

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit été écrit mal-à-propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnoissons être celles du canna dont il est ici question.

Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon

---

(e) Voyez le tome XII de l'Histoire Naturelle, page 141; & le tome IV des supplémens, page 143.



les a décrites; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites & noires; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie dans les différens individus; celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues; elles sont creuses & soutenues par un os qui leur sert de noyau, ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes, par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui est de la même couleur que la tête & le cou; celui des femelles est moins grand, aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur le front, & c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan, & c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement: cependant il a comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est-là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit: *alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce; j'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, & le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.



Il a quatre mamelles & une vésicule du fiel : quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines ; il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, & le plus foible se retire ; ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter & galoper en troupes ; si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesans qu'ils sont, ils sautent fort haut & fort loin, & grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir ; quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, & avec un bon cheval il est aisé de les couper dans leur marche ; ils sont fort doux, ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe & choisir celui sur lequel on veut tirer sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison, on casse leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a un bon goût & on peut la manger même sans pain ; leur peau est très-ferme, on s'en sert pour faire des ceintures & des courroies ; les poils qui sont sur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne sont jamais qu'un petit à la fois.

Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot & les employer comme des bêtes de somme, ce qui seroit une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu dans le Cabinet de M.<sup>sr</sup> le Prince d'Orange, le squelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe.



Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx* : je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète ; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun Voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des Anciens ; d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'*oryx* étoit une chèvre sauvage, & il est peu vraisemblable que Pline qui ne s'étoit pas formé un système de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un aussi gros animal que le canna.

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ses antilopes : mais ce nom me paroît mal appliqué ; je l'aurois néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-espérance fût l'*oryx* des Anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, est le même animal que celui-ci, & je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté, *volume XII, page 296*, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale ; mais soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal



dont il est ici question, porte des cornes creuses & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'est pas l'oryx des Anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie & la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie; ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forster m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette espèce en 1772 à la ménagerie du cap de Bonne-espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant; elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très-longes poils; il y avoit une ligne noire sur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez & le museau; le pelage du corps étoit fauve & à peu-près semblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

Ainsi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence sous la gorge, au lieu que dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.





Deve del

LE CANNA.

J. Le Villain sc.



Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable, mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres; les yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal; ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquoit une arête mouffe qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, & un peu torse dans sa forme; les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire, & leur couleur noire.

Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans sa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes & même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des sauts surprenans & franchissent des murs de huit & jusqu'à dix pieds de haut.





*DU CONDOMA ou COËSDOËS.*

Nous donnons ici (*planche XIII*) la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-espérance *coësdôës*; cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'est de-là qu'étoit venue, sur le mot *coësdôës* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, Premier Président du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII*, au sujet du condoma.

L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-espérance par M. Berg, Secrétaire du Conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coësdôës*. Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière; l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-fouris assez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit



raies transversales de même couleur blanche; il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le garot; les cornes, mesurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'étoit que d'un pouce six lignes, & de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, & finissoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur grise, lisses & assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucunes stries véritables: on pouvoit enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable & cellulaire: la corne du pied ressembloit à celle d'une génisse de deux ans, & la queue étoit courte & garnie de poils assez longs à l'extrémité (a).

Cette description faite par M. le Président de Brossé, est très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

M.<sup>rs</sup> Forsters qui ont vu cet animal vivant, m'ont

---

(a) Extrait d'une lettre de M. de Brossé, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.



communiqué les notices suivantes. Le condoma ou coëfdoës a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toute leurs inflexions ou courbures, & elles sont un peu comprimées & torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, & noire à l'extrémité qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

Le pelage est ordinairement gris & quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses & trois sur les flancs; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres il n'y en a que six, mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre & les pieds sont d'un gris-blanchâtre; il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles; ils font des bonds & des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser & les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-espérance.

Nous ajouterons encore à ces observations, l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes





Leve del.

LE CONDOMA ou COËSDOS.

J<sup>ne</sup> Le Villain sculp.



supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner & graver ici.

ADDITION à l'histoire du Condoma ou Coësdôës (a).

Par M. le Professeur ALLAMAND.

QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, soient assez connues & se trouvent très-souvent dans les Cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné sous le nom de *strepficeros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes (b). Il soupçonne aussi que ce pourroit

(a) Voyez le tome IV des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, page 143 & suiv.

(b) « M. de Buffon remarque que Cajus s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepficeros*, qui ne désigne que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline, prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepficeros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue: il veut qu'elles soient droites, mais canelées en spirale, & cela fondé sur ce passage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugatumque ambitu contorta & in leve fastigium exacuta, ut liras diceres, strepficeroti, quam addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainsi. » Le chevreuil *strepficeros* des Grecs, nommé *addax* en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en spirale, & canelées tout autour. « S'il avoit fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut liras diceres*, qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique. » Voyez la traduction de Pline, tome IV, page 339, note 26.



bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*; & effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia Zoologica*, fasc. 1, page 17, a donné une bonne description des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons le connoître véritablement tel qu'il est en lui conservant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coësdôës* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-espérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une description exacte; comme je me proposois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; & ainsi tout ce que j'en pourrois dire, se réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit passé par Amsterdam: là M. Schneider en fit faire le dessin. . . . & M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connoissances en fait d'Histoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Observateur, & en fit une description, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On est surpris au premier coup-d'œil qu'on jette sur cet animal: la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont



dont la plus grande partie de son corps est couvert, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & singulières cornes dont il est orné; les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargissant du côté du museau, & enfin se termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, & celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande; les yeux sont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir & sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, & le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces qui se termine en pointe; la tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, & couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité qui est arrondie & qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & sont précisément telles que celles qui ont été décrites par M.<sup>r</sup> de Buffon & Daubenton; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en suivant



les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une distance de deux pieds & demi.

Les oreilles sont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris; le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules, là ils deviennent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns & assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, & la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied, elle est un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre sur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poil ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs; la corne du pied est noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette description est celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur position; mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici; c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une



dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres sans barbas ! c'est ce que j'ai peine à croire ; & je pense avec M. Klockner, que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

Notre condoma étoit fort doux ; il vivoit en bonne union avec les animaux qui passoient avec lui dans le même parc ; & dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit ; on le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son ; mais M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à peu-près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi.

|                                                                       | piets. | pouces. | lignes. |
|-----------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.....     | 5.     | 8.      | "       |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles..... | 1.     | "       | "       |
| Longueur de la tête jusqu'aux cornes.....                             | "      | 8.      | 8.      |
| Longueur des cornes mesurée en ligne droite.....                      | 2.     | 1.      | 8.      |
| Longueur des oreilles.....                                            | "      | 8.      | 4.      |
| Hauteur du train de devant.....                                       | 4.     | 3.      | 6.      |
| Hauteur du train de derrière.....                                     | 4.     | 1.      | "       |
| Circonférence du corps, derrière les jambes de devant...              | 4.     | 4.      | "       |
| Circonférence du milieu du corps.....                                 | 4.     | 5.      | 8.      |
| Circonférence du corps devant les jambes postérieures..               | 4.     | 2.      | "       |
| Longueur de la queue.....                                             | 1.     | 2.      | "       |



En comparant cette description du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-espérance, & que M. de Buffon a insérée à la page 142 du XII.<sup>e</sup> tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre; il est de la même taille; son poil est à peu-près de la même couleur grise, & il a comme elle une barbe & des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre sauvage* de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, & elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, & qui sont trop frappantes, pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui distingue principalement ces animaux, sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma; aussi dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droites, sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Histoire Naturelle qui se publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, & dont le dessin lui a été communiqué par un Médecin de ses amis (c). A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd,

---

(c) Voyez *Natuurlyke historie, of uitvoerige beschryving der dieven, planten en mineraalen volgens het samenstel van den heer Linnaeus. Eerste Deel, derde stuk, pag. 267, plaat, XXVI.*



& il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente passablement le condoma.

## D U B U B A L E.

Nous donnons ici (*planche XIV*), la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il est doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses; il est plus haut qu'un âne, & plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière; les dents sont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu sont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure est noire & porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté; il a sur le museau & le long du chanfrain, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas, s'accorde avec la mienne (a), & avec celle de M.<sup>rs</sup> de l'Académie des Sciences (b), qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*.

(a) Histoire Naturelle, volume XII, page 294 & suivantes.

(b) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, vol. I, p. 205.



J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale & le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines: il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap, est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que par tous les caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes; ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

Le pelage de cet animal est d'un rouge-brun, & le poil est lisse & ondoyé; le ventre & les pieds sont d'une couleur plus pâle; il y a depuis les cornes jusqu'au garot une ligne noire, ainsi qu'à sur le devant des pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire est interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir; ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut; les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce & demi, & forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire;





*De Seve del.*

*M. R. vauve Pardessus Scalp.*

LE BUBALE.



qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.<sup>rs</sup> de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs & sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII.* \*

Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, & j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait remplir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.<sup>rs</sup> de l'Académie (b); il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut; la circonférence de son corps derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent; la couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses & des jambes, tant antérieures que postérieures; sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes: on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence

---

\* Voyez dans ce volume la *planche XV.*

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, page 138.





De Sève del

LE CAMAA ou BUBALE d'après M. Allemand.

M. Rueuve Tardieu sc.



près du corps & parvient extérieurement jusqu'aux sabots qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur qui a son origine à la base des cornes & se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *busephalus* (c). C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse; sa tête est assez longue à proportion de son corps; mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large; ses yeux, comme M.<sup>r</sup> de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut; ils sont grands & vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu; ses cornes qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent obliquement en avant à peu-près aussi jusqu'à la distance de six pouces, & ensuite formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles sont noires, leurs bases se touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux saillans, comme des pas de vis qui feroient usés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui est retournée en arrière est lisse & se termine en pointe; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles, aussi leurs cornes sont moins grosses & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux comme les cerfs; leur queue longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu dans l'article précédent, que le canna étoit nommé

---

(c) Voyez cette description dans le XII.<sup>e</sup> volume de cet Ouvrage, p. 140.  
*Supplément. Tome VI.*



élan par les habitans du Cap. M. de Buffon qui ignoroit cela, & qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que sous le nom d'élan, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps; que sa hauteur est de cinq pieds, & que la couleur de son corps est cendrée: ce sont-là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique*; & c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap: voici de quelle manière il en décrit les cornes; ses cornes sont d'un brun-obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues & droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu; depuis-là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette description, toute imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, & qu'il est persuadé que c'est le *Spies-hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, & se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri est une espèce d'éternuement; leur chair est d'un très-bon goût; les payfans qui sont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.



Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en septembre, & quelquefois aussi en avril.

M. Pallas a donné une bonne description du bubale, & M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe.



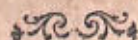


---

## D U K O B A & D U K O B.

---

J'AI donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appelé *grande vache brune*, & dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, & par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure 1, volume XII*: elles ont à peu-près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-espérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, & toutes semblables à celles que j'ai fait représenter *planche XXXII, figure 1, volume XII*. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que son pelage est en général d'un rouge-brun, & il pense comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.







De seve del

LE BOUC a longes Sabots

Caquet & Culp



## DES CHÈVRES &amp; DES BREBIS.

NOUS donnons ici, *planche XVI*, la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu chez M.<sup>me</sup> Denizet, six beaux chèvres qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes (a).

M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles se sont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets (*volume III des suppléments, page 3*), les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs & des brebis; & ces essais démontrent qu'on en

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Montflauquin en Agenois, le 4 janvier 1777.



obtient aisément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée ; comme l'espèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, & fut la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis.

On fait que les grandes brebis de Flandre, produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre, viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans ; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes (b).

M. le baron de Bock, a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Séigneur, en achetoient au commencement de ce siècle plus de seize mille tous les ans qu'ils menoient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de Sa Hauteffe. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à

---

(b) Instruction sur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartfer, page 40 & suivantes.



cause du bon goût & de la délicatesse de leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude; la troisième qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connoissons; sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans son cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, & ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit & prend aussi-tôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très-sauvages & qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & sa laine mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan.

Il me paroît que cette troisième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le Prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, & qui se trouve par conséquent en Moldavie & en Transilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis; savoir, celle de plaine & celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*supplément, volume III, planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces



brebis Valachiennes, gravées dans ce troisième volume de supplément, avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport ; mais qu'il est très-possible que ces brebis Valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie (c).

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

Les brebis du cap de Bonne-espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart au belier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent ; ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue & très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse & celles des Hottentots ; on doit présumer que la ~~grosse~~ de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture ; après avoir été fondue elle ne prend jamais de la ~~consistance~~ comme celle de nos brebis d'Europe, & reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons, ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance & le goût même du sain-doux que ~~l'on~~ tire des cochons ; les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient aussi aux mêmes usages que le sain-doux & le ~~béar~~. Tous les environs du Cap sont des terres arides & élevées, remplies de

---

(c) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, Metz ;  
26 août & 11 septembre 1778.



particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares & salines naturelles; on sait combien les brebis aiment le sel & combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses & succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotyledon*, &c. & ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver & le printemps; ainsi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent soin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux sont très-nombreux, & les Vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap; la graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion & les deux fesses, ainsi que la queue; mais il semble que les plantes grasses, succulentes & salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide & ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'omentum, le mésentère & le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses



& la queue; il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui de génération en génération deviendrait plus courte & plus mince, & se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que de plus les brebis de Perse à queue grosse & courte, y ont été autrefois introduites & se sont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'est du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis qui restent dans quelques endroits sans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graisse aux fesses & au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse, par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; & comme ces brebis changent souvent de maître, & sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, & que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-espérance à la nouvelle Zelande, en 1772 & 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'est pas de bonne qualité au Cap; par conséquent ces animaux dépérissent de jour en jour; ils furent atteints du scorbut, leurs

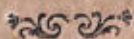


dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre brebis moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdure, mais ils les refusèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses.

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement oncée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France & de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit dans ces



deux îles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, &c. y ont été apportés; à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles; les oiseaux jaunes sont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dûes l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, sont des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon; les rats qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les Vaisseaux,





## D U S A Ï G A.

**M.** Pallas pense que le Saïga qui se trouve en Hongrie, en Transilvanie, en Valachie & en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, & j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon (a), au genre des brebis & non à celui des gazelles.

Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes au lieu d'être branchues sont droites & permanentes, (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutsk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga), est assez commune dans certaines contrées; on en mange la chair, cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'est une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouces de long & pointus des deux côtés; on trouve la même chose aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf (b). J'observerai que ce n'est que dans une

(a) Histoire Naturelle, tome XI, page 358.

(b) Gmelin, Voyage en Sibérie.



faïson, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les saïgas ont des vers sous la peau : voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forster m'a écrit, que le saïga se trouve depuis la Moldavie & la Bessarabie, jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déserts secs & remplis d'absynthes, auronnes & armoïses qui font sa principale nourriture; il court très-vîte, & il a l'odorat fort fin, mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez <sup>long</sup> & l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir; il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainsi que les cornets du nez fort étendus; en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal pâit, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens; ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards; car ils forment un cercle autour d'elles & combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps,



& ne font qu'un chevreau à la fois & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de mufc; les cornes du saïga sont transparentes, & estimées pour différens usages; les Chinois sur-tout les achètent assez cher: on trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; & il semble que c'est le même animal dont Rzaczinsky parle, en disant *aries campestris (Baran poluy) unius cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque protensis.*

Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux & lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, & les pointes se rapprochent; les oreilles sont droites & terminées en pointe mouffe; la tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis; les narines sont grandes & en forme de tube; il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en sont dépourvues; la queue est courte, n'ayant à peu-près que trois pouces de longueur; le poil du dessus & des côtés du corps est de couleur isabelle, & celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga est un mot Tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais ordinairement ils appellent le mâle *maïgatch*, & la femelle *saïga*.





## DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

DEPUIS l'année 1764 que j'ai publié le volume XII de l'Histoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturalistes ont reconnu en Asie & en Afrique de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier Ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; & peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lû ces deux Ouvrages avec satisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de discernement que de connoissances, & nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, M.<sup>rs</sup> Forster père & fils, qui ont accompagné M. Coock dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-espérance, aussi-bien que sur les lions marins, ours marins, &c. dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance, & l'on verra que



que ces savans Naturalistes, m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand que je regarde comme l'un des plus savans Naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande, de mes Ouvrages, y a joint d'excellentes remarques & de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées, & je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1770.

M. Pallas impose aux gazelles & aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, & il dit que les Zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, & qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second Ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais seulement en Asie, & sur-tout en Afrique où les espèces en sont très-variées & fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, & le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres & certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les

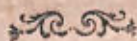
Supplément. Tome VI. U



uns & les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, & l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble; le premier fait est certain & suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples; ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entr'eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent & se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, & nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.





## DE LA GAZELLE-PASAN.

JE donne ici, d'après une peau bourrée, la figure (*planche XVII*), de la Gazelle-pasan, dont j'ai parlé, *volume XII, page 212*, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure (*planche XXXIII du même volume XII*). M. Pallas pense avec moi, que le pasan & l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce (*a*); j'ai dit *volume XII, page 213*, que ces deux espèces, l'algazelle & le pasan, me paroïssent très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement, *page 218*, que je présumoïis que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann (*b*); mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici (*planche XVII*).

(a) Voyez le *volume XII* de l'Histoire Naturelle, *page 211*.

(b) *Icones hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citata. Fig. 1, Miscellanea zoologica, p. 8.*



M.<sup>rs</sup> Forster m'ont écrit que la gazelle-pafan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng (c)*, qui est différente du pafan. Il ajoute, que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau & s'étendent jusqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui se termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe & la cuisse de devant, & une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur, & ressemblent parfaitement à celles qui se trouvent dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII, planche XXXIII*. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, & il me semble que c'est le même animal que le *parafol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance (*d*).

---

(c) Reifen. III, pag. 493.

(d) Voyage au Congo, tome I, page 494.





De Sore del.

LA GAZELLE - PASAN .

Jac. Mameard sculp.



## ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Professeur ALLAMAND (e).

M.<sup>o</sup> DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézard*, le nom de *Pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent (f). Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les Cabinets de curiosités naturelles (g); j'en ai placé deux dans celui de notre Université qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-espérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent: je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout; car je doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards (h), & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal différent.

(e) Voyez le volume IV des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

(f) Voyez le tome XII de l'Histoire Naturelle.

(g) Voyez *Museum Wormianum*, pag. 339. *Jacobi museum regium hafnienſe*, pag. 4. *Grew's museum regalis ſocietatis*, pag. 24. Catalogue du cabinet de M. Davila, tome I, page 497.

(h) Voici tout ce qu'il en dit: *Genitrix (Bezardiei lapidis) eſt fera quadam montana caprini generis, quam incolæ paſen, noſtrates capricervan nominant, deſtituti voce, quæ utrumque ſexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo ruſis veſtitur, magnitudinem capræ domesticæ, ejuſdemque barbatur caput obtinens. Cornua fæminæ nulla ſunt, vel exigua; cornua longiora & liberalius extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum raro exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum hand excedere: reliquum corpus a cervinâ formâ, colore & agilitate nihil differt. Timidiſſimum & maxime fugitivum eſt, inhospita aſperimorum montium incolens, & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens. Kœmpferi, Amœnit. Exot. 398.*



Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, font peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom pafan. Tavernier qui en a eu fix vivantes, se contente de dire que ce font de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la soie (i). Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques, & en Perse dans le corps des moutons (k). Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique (l); mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son histoire des drogues, & qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc (m), dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble point à celle de notre pafan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, est celle de l'antilope (n), & Klein a copié ce qu'il en dit (o). L'auteur de l'Histoire Naturelle qui se publie en Hollandois, a fait représenter l'algazel (p) pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, & de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter! C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent,

---

(i) Voyages de Tavernier, seconde partie, page 389.

(k) Voyage de Chardin, tome III, page 19.

(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, tome III, page 79.

(m) Clusii exotica, pag. 216.

(n) Aldrovandus de quadrupedibus bisulcis, pag. 756.

(o) Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum dispositio, pag. 19.

(p) Natuurlyke historie of uitvoerige beschryving der dieren, &c. Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig. 1.



& qu'il étoit peut-être différent du pafan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure paffable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knor; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les fabots.

C'est encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiffance de ce bel animal; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec fa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-eſpérance, & je n'en doute pas, puifque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une afſez grande diſtance du Cap, vit fortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit fingulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira deſſus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentôt qui l'accompagnoit le retint, en lui diſant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit ſouvent que n'étant que bleſſés ou tombés de peur, ils ſe relevoient tout d'un coup, & ſe jetant ſur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui ſont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un ſecond coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon eſt retourné au Cap, d'où nous avons bien des choſes curieufes à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pafan, pour être aſſuré que c'eſt le même animal qu'il a vu. La deſcription que j'en vais donner eſt tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainſi l'on peut compter ſur ſon exactitude.

La taille de cet animal eſt un peu plus petite que celle du condoma; la forme de ſa tête ne reſſemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguar de



M. de Buffon (q); mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort remarquable; le fond en est d'un beau blanc; entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, aussi noire, couvre presque tout l'os du nez, & des deux côtés elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, & descendent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes noires qui passent par les yeux sont rares dans les quadrupèdes: il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fournissent des exemples; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant; s'il se trouvoit sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention: Kœmpfer l'auroit-il insinué en disant, que pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils & les traits de leur front, s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque (r)!

Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses & la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur, il est d'un gris-cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; la queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules; là les poils sont plus longs & se dirigent en tous

(q) Voyez le tome XII, planche xxxvi.

(r) Voici ses propres expressions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam supercilia ac lineamenta frontis observanda esse, quæ si insigniter nigricent, præsentiam lapidis confirmare.* Amænit. Exot. pag. 400.



sens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparaissent; ils sont tournés en avant, & ainsi ils forment une espèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant est blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron-foncée, presque noire, qui commence au-dessus des sabots, & qui a cinq pouces de longueur & sur un pouce de largeur; on voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paroît comme une simple ligne, de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses & qui y paroissent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps, qu'elle sépare du ventre, & elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & descend même assez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent sont d'un brun-clair tirant sur le jaune, & leur pointe est blanche; sur le cou il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques restes de longs poils, dont il semble que la gorge a été garnie.

Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma; leur longueur est de sept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi; elles sont bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes sont presque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles sont noires, & leur longueur est de deux pieds un pouce, ce qui me faisoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-



exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton (*f*) ; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, & le reste en est lisse & terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre ; la partie inférieure de chacun des sabots, a la figure d'un triangle isocèle fort alongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle presque équilatéral ; cette configuration donne au pied du paskan une base plus étendue, & par-là même plus de fermeté ; au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi : le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux, & soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur & par ses taches, aussi-bien que par ses cornes ; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre ; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, & cela dans des lieux assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une Table de ses dimensions.

|                                                                                | pieds. | pouces. | lignes. |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..... | 4.     | 11.     | 6.      |
| Hauteur du train de devant.....                                                | 3.     | 2.      | 11.     |
| Hauteur du train de derrière.....                                              | 3.     | 1.      | 11.     |
| Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes..                       | 11.    | 7.      | 8.      |
| Longueur des oreilles.....                                                     | 11.    | 7.      | 11.     |



|                                                                                        | pieds. | pouces. | lignes. |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Largeur du milieu des oreilles.....                                                    | "      | 4.      | 2.      |
| Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable..... | 2.     | 1.      | 8.      |
| Circonférence des cornes à leur base.....                                              | "      | 6.      | 8.      |
| Distance entre leurs bases.....                                                        | "      | "       | 9.      |
| Distance entre leurs pointes.....                                                      | "      | 9.      | 8.      |
| Longueur de la queue.....                                                              | 1.     | 1.      | 10.     |
| Longueur des plus longs poils de la queue.....                                         | "      | 9.      | "       |
| Longueur des poils qui forment la crinière.....                                        | "      | 2.      | 8.      |
| Longueur des sabots.....                                                               | "      | 4.      | 8.      |
| Leur circonférence.....                                                                | "      | 7.      | 8.      |
| Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés.....                           | "      | "       | 3.      |





## DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. PALLAS observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, sur-tout dans le genre des chèvres sauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes (a), & nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal (b). Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.<sup>rs</sup> de l'Académie des Sciences, avoient disséqués sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter; j'avois cru de même que la corne dessinée, *planche XXXVI, figure 2*, pouvoit appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, & que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée dans notre *planche XXXVI, figure 2, volume XII*, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroïssoit avoir des

(a) Aldrov. de quadrup. bis. pag. 256.

(b) Volume XII, planche XXXV.



races différentes entr'elles (c), & j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, & sur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, & il ajoute à plusieurs faits historiques, une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner, & de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de M.<sup>sr</sup> le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle qui étoit très-sauvage ne s'est jamais apprivoisé; la femelle au contraire est très-familière; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bœuf; on voit alors sa peau & son poil frémir; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie déposent que dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement.



On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils supportent assez bien nos hivers; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines; l'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe. . . . Ces animaux croissent pendant trois ans, & ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, & par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le dessus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge. . . . Les cornes croissent bien lentement. . . . Ces animaux, sur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, & qui est pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent aussi après leur mort. . . . Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant; elle







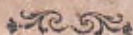




approche du tzeïran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle & la femelle devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici (*planches XVIII & XIX*). Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

Il est à peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines sont ouvertes, la cloison qui les sépare est épaisse, nue & noire.... Les poils du menton sont blancs, & le tour de la bouche brun; la langue est plane & arrondie; les dents de devant sont au nombre de huit, celles du milieu sont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, & l'iris est d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines; les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes sont longues & menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant; les sabots sont noirs, pointus & assez ferrés l'un contre l'autre; la queue est plate & nue par-dessous vers son origine; la verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre; le scrotum est si ferré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant & l'autre derrière; le poil est très-fort & très-roide au-dessus du cou & au commencement du dos; il est blanc comme neige sur le ventre & au-dedans des cuisses & des jambes, ainsi qu'au bout de la queue.





## DE LA GAZELLE TZEÏRAN.

M. PALLAS remarque, avec raison, que M.<sup>rs</sup> Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans son pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim; la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, & la signification du mot *pigargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue,

M.<sup>rs</sup> Forster père & fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes. Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie; on les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis & pressés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis.

Les



Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, & dans lequel est un orifice particulier; ces sacs ressemblent à la poche du musc, mais ils sont vides, & ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'appriivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable; lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils sont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes.

Je vais ajouter à ces notices de M.<sup>rs</sup> Forster, la description & la figure (*planche XX*) du tzeïran que M. le Professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages sur l'Histoire Naturelle, supplément, *tome IV, page 151 & suivantes.*

On a vu, dit ce savant Naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté (*planche LXIII*) (*d*).

(d) Voyez le tome IV du supplément, édition de Hollande.



Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi (e), & qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, & les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son *tzeïran* dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée (f), & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de *pasan*, & celui de *pasan* sous la figure du *tzeïran*; si le *tzeïra* de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de S.<sup>t</sup> Pétersbourg (g), sous le nom de *caprea campestris gutturosa*; il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, & qui le représente avec des courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le *tzeïran* *antilope pygargus* (h), & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose,

(e) Voyez le tome XII, planche XXXIII, figure 6.

(f) *Kœmpferi annales exoticæ*, pag. 404.

(g) Voyez-en le tome V, page 347, & la planche IX.

(h) *Spicilegia zoologica*, Fascicul. I, pag. 10.



puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; & cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ses cornes sont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle ; or, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non ; pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.<sup>e</sup> volume*, avec celles que porte notre tzeïran ; elles sont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche ; leur courbure est aussi semblable, & leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées (i). Je n'oserais pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. I, de bisulcis, pag. 757*. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi-bien que sa longueur, sa grosseur & sa courbure ; cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran, & c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, & elle est actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Histoire Naturelle que

---

(i) Voyez le tome XII.



feu M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure d'un cerf, mais son front avance plus en devant; sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre il est tout-à-fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche; ses cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.<sup>e</sup> tome*; elles sont noires & creuses; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux sont plus éminens du côté intérieur que du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse & se termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles sont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés: sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, & sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut; un pareil arrangement a lieu sur le dos; sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, & sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, & ils sont d'une couleur plus sombre; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond & semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.





De Seve del.

LA GAZELLE TZEIRAN.

C. Baron Sculp.



La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle est terminée par une touffe de poils.

Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broches de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de toute autre espèce; si c'est le tzeïran de Kœmpfer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur, par les dimensions que M. Klockner en a prises.

|                                                                                          | pieds. | pouces. | lignes. |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue..... | 5.     | 10.     | 8.      |
| Hauteur du train de devant.....                                                          | 3.     | 6.      | 9.      |
| Hauteur du train de derrière.....                                                        | 3.     | 7.      | 8.      |
| Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.....                 | "      | 9.      | "       |
| Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.....                                              | 1.     | 1.      | "       |
| Longueur des oreilles.....                                                               | "      | 8.      | "       |
| Longueur des cornes prise en suivant leur courbure....                                   | 2.     | 2.      | 2.      |
| Contour des cornes près de la tête.....                                                  | "      | 6.      | 7.      |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant.                                    | 4.     | "       | 5.      |
| Circonférence du milieu du corps.....                                                    | 4.     | 2.      | 6.      |
| Circonférence devant les jambes de derrière.....                                         | 4.     | 3.      | 4.      |
| Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine.....          | 1.     | 11.     | 8.      |
| Hauteur des jambes de derrière.....                                                      | 2.     | 3.      | "       |
| Longueur de la queue.....                                                                | "      | 9.      | 5.      |
| Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.                              | "      | 3.      | 3.      |





## DE LA GRIMME.

JE dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal (a), quelques remarques de M.<sup>rs</sup> Forster.

Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-espérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit à un nevrotaïen à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très-exacte description (b). M. Vosmaer, Directeur de cette Ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent Zoologue. Étant au cap de Bonne-espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les brossailles, & que dès qu'elle apercevoit un homme elle s'élevait par un saut pour découvrir sa position & ses mouvemens, après quoi elle replongeait dans les brossailles, s'enfuyait, & de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette *chèvre plongeante*, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra niçtitans*. Je fus encore informé que dans cette espèce la femelle

(a) Voyez Histoire Naturelle, volume XII, page 308; & supplément, volume III, page 98.

(b) Nota. C'est cette même figure que j'ai donnée, supplément, vol. III, planche XLV.



n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse; on m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim.





D E L A G A Z E L L E  
ou C H È V R E S A U T A N T E  
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Nous donnons ici (*planche XXI*), la figure de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, sur-tout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, & que dans la même espèce on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reste, il paroît que dans les terres du cap de Bonne-espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes, car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver (*planche XXII*), dont l'animal porte le nom de *klipspringer*, sauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante (*planche XXI*), on voit que



que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante; ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

Les Hollandois du cap de Bonne-espérance, appellent, dit-il, ces animaux *springbok*, chèvres sautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorsque la grande sécheresse ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'est alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée est en moins bonne chair, & l'arrière-garde est fort maigre & mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, & ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'appriivoient aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles sont assez pétulans & méchans même en domesticité, & ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on



leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, & parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avons prise au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le Vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement. Ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le Vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en sont plus délicats & plus déliés; les jambes sont plus hautes; le pelage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire; le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande de brun-noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; & sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau où elle finit en pointe, & qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve-jaunâtre



du dessus du corps; le reste de la tête est de couleur blanche, elle est de forme oblongue; les narines sont étroites & en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, & c'est-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux sont grands, vifs & pleins de feu, l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque oeil il y a un fémier dont l'orifice est presque rond; les oreilles sont à peu-près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite & finissent en pointe mouffe; le cou est assez long, grêle & un peu comprimé sur les côtés; les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté & d'autre; les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, & qui se terminent en une pointe lisse.

Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, sur-tout du vent de sud-est qui, au cap de Bonne-espérance, est très-orageux & très-violent; c'est alors qu'elles font des sauts & des bonds, & que la tache blanche qui est sur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à sauter & bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle dans cette espèce a des cornes ainsi que le mâle, & la corne qui est figurée dans le tome XII de l'Histoire Naturelle, est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions.

Après avoir comparé cette description de M. Forster.



& la figure que nous donnons ici (*planche XXI*) de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la description & la figure dans le nouveau supplément à mon Ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici (*planche XXI*); cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fut de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos : voici ce que ce savant Naturaliste en a publié dans le supplément à mes Ouvrages, *volume IV, édition de Hollande, page 142.*

## DE LA GAZELLE À BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

Avec la sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles; il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, & il en a connu plus que





De Sav. del.

LA GAZELLE ou CHÈVRE SAUTANTE DU CAP.

C. Baran. sculp.



personne avant lui; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu; ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois l'occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire, un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes: c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-esérance, & à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la Ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa Ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son Cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par M.<sup>r</sup> de Buffon & Daubenton (a); elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui

---

(a) Voyez tome XII, pages 97 & 115.



la distingue, est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & se convertir en une grande tache blanche, qui s'étend presque de côté & d'autre sur toute la croupe. Voici comment cela s'opère: l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle est morte quelques mois après son arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre chose lui faisoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.



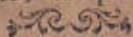


## L E

## KLIPPSPRINGER ou SAUTEUR DES ROCHERS.

VICICI la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont M.<sup>rs</sup> Forster ont bien voulu me donner le dessin, & que j'ai fait graver (*planche XXII*). M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus lesté de tous ceux de son genre; il se tient sur les rochers les plus inaccessibles, & lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices; il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & sur des profondeurs effrayantes; & lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites faillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir; quelquefois les chasseurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle seule, les blessent & les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, & passe pour le meilleur gibier du pays; leur poil est léger, peu adhérent & tombe aisément en toute saison; on s'en sert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; sa tête est arrondie, elle est d'un gris-jaunâtre, marquée par-ci par-là de petites raies noires; le museau, les lèvres & les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes & finissent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles sont droites & lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base; la femelle n'a point de cornes; le poil du corps est d'un fauve-jaunâtre, chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-grisâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles sont couverts de poils blanchâtres; la queue est très-courte.





## DU NANGUER &amp; DU NAGOR.

NOUS mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux ; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné (*volume XII, planche XXXIV*), la figure du nanguer, & *planche XLVI*, celle du nagor ; & j'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas est du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes ; & il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents (*a*).

La seconde espèce est le nagor : M. Pallas avoit écrit dans son premier Ouvrage (*Miscellanea*), que cet animal étoit le mazame de Séba ; mais il avoue dans son second Ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'étoit trompé ; & il convient avec moi (*b*), que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

(*a*) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo dentium primorum in inferiore maxillâ numerum planè singularem esse didici ; habet enim tantum fenos quorum duo mediî latissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur, laterales vero parvi, lineares sunt. Pallas, *Spicilegia Zoologica*, pag. 8.

(*b*) Hist. Nat. tome XII, page 326 & planche XLVI.





Desave, del.

LE KLIPPSRINGER ou LE SAUTEUR DES ROCHERS .

L. Deland, sculp.



Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée & sans variété, mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à M.<sup>rs</sup> Forster; ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-espérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai donné la figure (*planche XLVI, volume XII*), en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

La chèvre que l'on appelle *steenbock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-espérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles; ils courent avec une très-grande vitesse & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur; son poil est d'un rouge-brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc-sale; le poil des oreilles est fauve, elles sont arrondies à leurs extrémités; on voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur, elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant; la queue est courte, à peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise*; elle diffère du *steenbock*

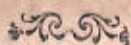


par la couleur de son poil qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge-brun. Ce gryfbok est une seconde espèce de nagor, il est de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le steenbock à proportion du corps; son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en est d'un brun-roussâtre ou marron; la tête & les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux; les oreilles sont à peu-près de même longueur que la tête, elles sont de forme ovale & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe qui est très-aiguë, courbées en avant & de couleur noire.

Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes parmi les rochers, les brossailles & la bruyère; il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse; sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, & on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-espérance.

Une troisième espèce de nagor est le beekbok ou chèvre pâle, qui ressemble presque en tout au steenbock, à l'exception de la couleur du poil qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom.

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire, le nagor steenbock & le nagor gryfbok, & que le beekbok n'est qu'une variété du premier.





## L E R I T B O K.

CET animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allaman, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

L'animal dont le mâle est représenté dans la *planche XIII*, & la femelle dans la *planche XIV (a)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *ritrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil, ainsi c'est mal à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *rietbok* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils l'appellent *á, ei, á*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles, cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon qui m'en a envoyé les dessins & la peau, me mande, que quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, & aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

(a) Voyez ici *planches XXIII & XXIV*.



Ceux dont nous parlons ici, ont tout le dessus du corps d'un gris-cendré; ils ont le dessous du ventre, la gorge & les fesses blanches; mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, & qui se trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne sont pas fort proéminens; j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée; ces cornes sont tournées en avant, & se terminent par une pointe lisse & fort aiguë; leur longueur est considérable pour la taille de l'animal; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, & en suivant leur courbure elles sont longues d'un pied trois pouces; les oreilles sont aussi très-longues, elles sont blanches en dedans; près de chacune d'elles il y a une tache blanche ou sans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles; leur queue est longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve-roussâtre très-foncé; c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.



Leurs cornes tournées en devant, font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon (b); mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, & il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des Anciens; on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne: or, Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*. Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé nagor (c), leur ressemblent davantage, elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement, cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroissent indiquer une diversité de race, & non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Séba a représenté dans la XLII.<sup>e</sup> planche, figure 3 de son Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique*;

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, page 101 & planche XXXVI.

(c) Voyez volume XII, page 151 & planche XLVIII.



mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes & environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité; & de plus une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon (*d*), mais le bubale qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, & en le disant originaire de la nouvelle Espagne.

*Dimensions du Ritbok mâle.*

|                                                                               | pieds. | pouces. | lignes. |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.....  | 4.     | 5.      | "       |
| Hauteur du train de devant.....                                               | 2.     | 9.      | "       |
| ———— du train de derrière.....                                                | 3.     | "       | "       |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes..... | "      | 10.     | "       |
| ———— des cornes en ligne droite.....                                          | "      | 10.     | 6.      |
| ———— en suivant la courbure.....                                              | "      | 13.     | "       |
| Circonférence de la base des cornes.....                                      | "      | 5.      | "       |
| Distance entre les pointes des cornes.....                                    | "      | 10.     | "       |
| ———— entre leurs bases.....                                                   | "      | 2.      | "       |
| Longueur des oreilles.....                                                    | "      | 7.      | "       |
| Distance entre leurs bases.....                                               | "      | 4.      | "       |
| Longueur de la queue.....                                                     | "      | 11.     | "       |

\* Voyez volume XII, page 151 & planche XLVIII.





de Saxe d'hoce

LE RITBOK MÂLE

[<sup>re</sup> heylard Sculp.







*Dimensions de la femelle du Ritbok.*

|                                                                              | pieds. | pouces. | lignes. |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau..... | 3.     | 9.      | 6.      |
| Hauteur du train de devant.....                                              | 2.     | 7.      | 6.      |
| — du train de derrière.....                                                  | 2.     | 9.      | 6.      |
| Longueur des oreilles.....                                                   | "      | 7.      | "       |
| — de la queue.....                                                           | "      | 10.     | "       |

---

*DE LA GAZELLE KEVEL.*

M. PALLAS me paroît se tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne sont pas deux espèces différentes, mais le mâle & la femelle dans la même espèce de gazelle; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant Naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.





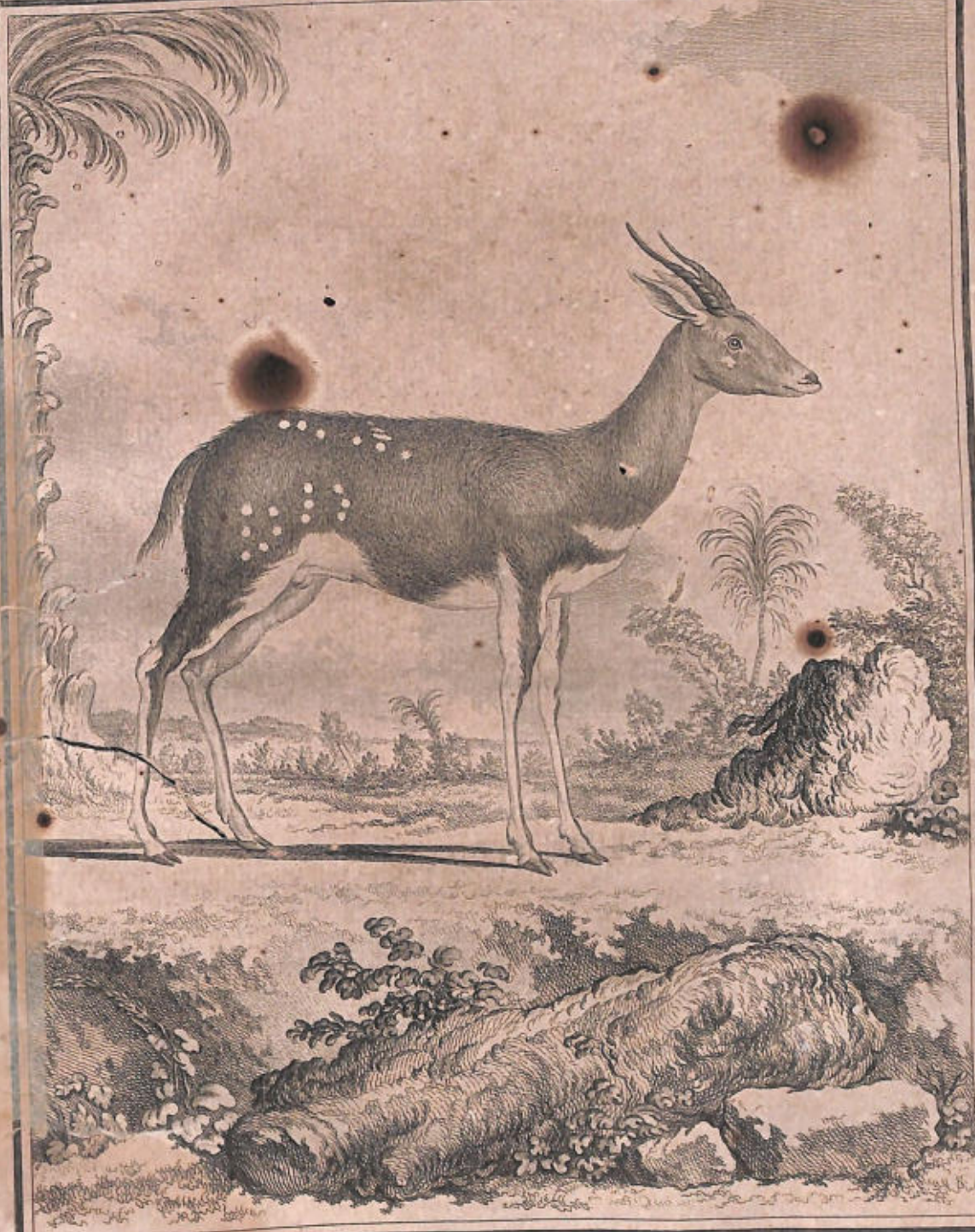
## L E B O S B O K.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allainand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure (*planche XXV*), & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant Naturaliste.

Les Hollandois du cap de Bonne-espérance donnent le nom de *bosbok*, à une très-jolie gazelle. Ce mot que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, & c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle, ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles sont dirigées & courbées en avant, mais si légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok, mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le bosbok est plus petit que le ritbok; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête & sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses & de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou; les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, & qui lui sont particulières; ses cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; on voit sur son front une tache noire; il n'a point de larmiers; ses oreilles sont  
longues





De Jore del.

LE BOSBOK.

f<sup>me</sup> Le Villain sculp.



longues & pointues; sa queue a près de six pouces, & elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles & à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes & qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien.

### *Dimensions du Bosbok.*

|                                                                                | pieds | pouces | lignes |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|--------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..... | 3.    | 6.     | 11     |
| Hauteur du train de devant.....                                                | 2.    | 5.     | 6.     |
| — du train de derrière.....                                                    | 2.    | 7.     | 3.     |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.....  | 11    | 7.     | 11     |
| — des cornes.....                                                              | 11    | 10.    | 11     |
| — des oreilles.....                                                            | 11    | 6.     | 2.     |
| — de la queue.....                                                             | 11    | 6.     | 11     |





## DE LA CHÈVRE BLEUE.

CETTE antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleste, comme Hall l'a supposé dans son Histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre; cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant, car dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, & alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, & on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche; & il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi-bien que le mâle.





## LE CHEVREUIL DES INDES.

NOUS donnons ici (*planche XXVI*), la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyés les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant Professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

Nous avons vu dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie du monde nous en est presque encore entièrement inconnue. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples plus policés, & très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent, dont aucun Voyageur n'a parlé: nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans la *planche XVII (a)*.

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, Commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état, & il y a vécu pendant quelque temps; ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire,

---

(a) Voyez dans ce volume, *planche XXVI*,



je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois & par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à sa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes les ont creuses & non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel; il a plus de traits de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur; & sa plus grande hauteur n'est que d'un pied & demi.

Le poil court, dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos & moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses & le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs & surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables; elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau: là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés, sous la peau qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible, ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment sur les os, auxquels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne-là de tous côtés les ait quittées; à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme



les meules & leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous; du milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement; la corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, & elle est recourbée à son extrémité qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche & dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes sont sans écorces, lisses & d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, & par conséquent sans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, & rien n'a indiqué son âge; ainsi j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, & seroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, & qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; & dans ce cas cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on voit que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne sont pas corps avec eux; car quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui



couvrir ces os, pour savoir au juste ce qui en est; quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque posée sur le haut de ces éminences les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi: Mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, & non pas une simple variété, tel qu'est le *cuguacu apara* du Bresil, qui est à peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités, dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée & élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, & six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires; il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, & ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en servoit non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, & quelquefois même il la poussoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois; sa queue est fort courte, mais assez large, elle est blanche en dessous.



La figure de cet animal avoit la même grâce & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroïssoit même être plus lesté & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient; il mangeoit du pain, des carottes & toutes fortes d'herbes; il étoit dans un parc où il entra en chaleur dans les mois de mars & d'avril; il y avoit avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentoît beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réussir; il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ses dimensions.

| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.....                                             | pieds. | pouces. | lignes. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| .....                                                                                                                      | 2.     | 7.      | "       |
| Hauteur du train de devant.....                                                                                            | 1.     | 4.      | "       |
| Hauteur du train de derrière.....                                                                                          | 1.     | 6.      | "       |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.....                                                      | "      | 7.      | "       |
| Distance entre le bout du museau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois..... | "      | 2.      | "       |
| Longueur de ces prolongemens jusqu'à l'endroit où ils s'élevent au-dessus de la tête.....                                  | "      | 5.      | "       |
| — des éminences de l'os frontal qui sont recouvertes de la peau, & terminées par les meules.....                           | "      | 3.      | "       |
| — de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite.....                                           | "      | 3.      | "       |
| — de son andouiller.....                                                                                                   | "      | "       | 6.      |
| — de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité.....                                                           | "      | 2.      | 6.      |
| — de son andouiller.....                                                                                                   | "      | "       | 4.      |
| Distance entre les cornes mesurée sur l'os frontal.....                                                                    | "      | 2.      | 5.      |



|                                                      | pieds. | pouces. | lignes. |
|------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Circonférence des cornes au-dessous de la meule..... | "      | 2.      | "       |
| Longueur des oreilles.....                           | "      | 3.      | "       |
| Longueur des yeux d'un angle à l'autre.....          | "      | 1.      | "       |
| Largeur des oreilles.....                            | "      | 2.      | "       |
| Ouverture des yeux.....                              | "      | "       | 9.      |
| Longueur de la queue.....                            | "      | 3.      | "       |
| Circonférence du museau derrière les naseaux.....    | "      | 4.      | "       |
| —— de la tête entre les cornes & les oreilles.....   | "      | 11.     | "       |
| —— du milieu du cou.....                             | 1.     | "       | "       |
| —— du corps, derrière les jambes de devant.....      | 1.     | 9.      | "       |
| —— du milieu du corps.....                           | 1.     | 10.     | "       |
| —— du corps devant les jambes de derrière.....       | 1.     | 9.      | "       |









## D U R E N N E. (a)

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M.<sup>te</sup> le Prince de Condé, je le demandai aux Lapons qui les avoient amenés; ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit; l'animal avoit été touché si foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place; je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces; je me mis sur le ventre, & sans faire marcher le renne, je guétai le moment où il lèveroit son pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend presque pas.

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-

(a) ~~Donné~~ de l'addition à l'article du Renne; supplément, volume III, page 127.



être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans, car ils se portoient très-bien, & étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils païssoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amézaga, que dans les rennes ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, & il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan & dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides & fuyards, & sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, & c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont de la petite espèce, qu'Edwards appelle *daimis de Groënland*; moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce; les uns & les autres perdent leur bois au printemps, & leur poil tombe presque en même temps; ils maigrissent alors, & leur peau devient mince; mais en automne ils engraisissent & leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative,



[dit M. Anderson (b)], que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, légers & secs durant l'été: dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent sous la neige & cherchent la mousse des rochers.

---

(b) Histoire Naturelle du Groënland.





## D U L A M A.

Nous donnons ici (*planche XXVII*), la figure d'un Lama, dessiné d'après nature, & qui est encore actuellement vivant (août 1777), à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il étoit jeune alors, & sa mère qui étoit avec lui est morte presqu'en arrivant; on en peut voir la peau bourée & le corps injecté sous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le transport & la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, & l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, & dans son état de liberté il devient considérablement plus & plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau Continent, le représentant du chameau dans l'ancien; Il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, & sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports & lui ressemble à plusieurs égards; comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts & conformés à peu-près comme les jambes & les pieds du chameau, mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général



il est beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; son cou long bien couvert de laine, & sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse & de légèreté que la Nature a refusé au chameau; ses oreilles longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe & se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête est longue, légère & d'une forme élégante; les yeux sont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs; le nez est plat & les narines sont écartées; la lèvre supérieure est fendue & tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure; ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminans: il y a seulement cinq machelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents machelières & quatre incisives; la tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur de musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou & sur la poitrine, & plus foncé sur les cuisses & les jambes, où cette couleur devient brune & presque noire; le sommet de la tête est aussi noirâtre, & c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure & la moitié des joues; la laine qui est sur le cou est d'un



brun-foncé, & forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête & va se perdre sur le garot; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte sur le dos, & y forme une bande d'un brun foible; les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, & cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre; les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que dans les jambes de derrière il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces; les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, & arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il est couvert d'une laine assez courte; cette queue ressemble à une houe, l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, & même lorsqu'il est en repos & couché.

|                                                      | pieds. | pouces. | lignes. |
|------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du Lama.....                                | 5.     | 4.      | 4.      |
| Hauteur du train de devant.....                      | 5.     | 3.      | 11.     |
| Hauteur du train de derrière.....                    | 3.     | 6.      | 11.     |
| Hauteur du ventre au-dessus de terre.....            | 1.     | 9.      | 2.      |
| Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput.. | 11.    | 11.     | 11.     |

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, & ne refuseroit pas le même service à





*De Seve del.*

LE LAMA.

*Elst Hammond Sculp.*

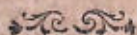


d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit & se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle; on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour; il urine en arrière, & la verge est petite pour la grosseur de son corps; il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; & il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron (a), qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres jusqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan; ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature & de liberté ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, & ne se laissent point approcher (b), cependant ils sont très-aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du Vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

(a) Voyez le tome I du premier Voyage de Cook, p. 18 & 33.

(b) Idem, page 25.





## DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici (*planche xxviii*), la figure d'une Vigogne mâle, qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée se voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal est plus petit que le lama, & voici ses dimensions.

| Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis<br>le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue..... | pieds. | pouces. | lignes. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Hauteur du train de devant.....                                                                       | 2.     | 4.      | 9.      |
| Hauteur du train de derrière.....                                                                     | 2.     | 6.      | 2.      |
| Hauteur du ventre au-dessus de terre.....                                                             | 1.     | 8.      | "       |
| Longueur de la tête.....                                                                              | "      | 6.      | 6.      |
| Longueur des oreilles.....                                                                            | "      | 4.      | 3.      |
| Largeur des oreilles.....                                                                             | "      | 1.      | 5.      |
| Grandeur de l'œil.....                                                                                | "      | 1.      | 4.      |
| Distance entre l'œil & le bout du museau.....                                                         | "      | 3.      | 9.      |
| Longueur de la queue avec sa laine.....                                                               | "      | 8.      | 5.      |

La vigogne a beaucoup de rapport & même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite & haute sur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal

fine



fine & vive, & cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, & la paupière inférieure est blanche; le nez est aplati, & les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, & cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure, deux dents incisives longues & plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues & se terminant en pointe; elles sont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun-rougeâtre tirant sur le vineux, & le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc-jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses & le dessous de la queue sont blancs; la laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont petits, minces, plats par-dessous & convexes par-dessus, ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, & avoit passé peut-être autant de temps en



Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama ; elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit, elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, & elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient ; on lui donnoit du son sec & quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire ; enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière, & par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama & de la vigogne, *volume XIII*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, & je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent ; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée ; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'est à M. le marquis de Nèfle que je dois ces connoissances nouvelles ; ce Seigneur aussi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public,



a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliser & multiplier en France, & il seroit très à désirer que le Gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite est bien connu, & qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cusco, Potosi & Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

Le lama dans son état de nature & de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau; il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, ~~est~~ toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain; une longue laine lui couvre tout le corps, celle du cou & du ventre est beaucoup plus courte.

Cet animal est originairement sauvage, on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, & on a remarqué



qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'usage des lamas est fort diminué, cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, sur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos; il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, & plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus grand de jambes & beaucoup plus large de corps; l'*alpaca* est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes; sa laine est plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, aussi est-elle plus estimée.

La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est comme l'*alpaca* tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté & par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes dans cet état de captivité, mangent à peu-près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes sortes d'herbes.



La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans sa toison trois sortes de laine, celle du dos plus foncée & plus fine est la plus estimée, ensuite celle des flancs qui est d'une couleur plus claire, & la moins appréciée est celle du ventre qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propriété & l'instinct d'aller déposer leur crotin dans le même tas. . . . . On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière; les chasseurs font grand bruit & tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, & l'on est sûr de n'en pas manquer un; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, & de se ménager une nouvelle toison pour l'année suivante: ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes; quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue, cet animal plus hardi saute inmanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte & les vigognes le suivent.



Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica, là on les embarqueroit pour l'Europe: mais la navigation depuis la mer du Sud, par le cap de Horn est si longue & sujette à tant d'événemens, qu'il seroit peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée; le meilleur expédient & le plus sûr, seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très-à portée de descendre à Buenos-ayres, & d'y être embarquées; mais il seroit difficile de trouver à Buenos-ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe, d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le frêt d'un navire trouvé par hasard à Buenos-ayres.

Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix, de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata: ce bâtiment qui seroit chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne seroit aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la conduite des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passeports & de recommandations efficaces du ministère d'Espagne, pour les Gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet & pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des



montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, & lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, & où l'on pourroit ensuite les transporter en France. . . . Une pareille expédition dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse. . . . On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France & de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique & obligés d'y chercher un abrit, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du Vaisseau, il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles & femelles, ainsi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commission. . . . Cela seroit d'autant plus facile, que les Vaisseaux françois qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le Ministre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal aussi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les Jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman & du Paraguai, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions & de leurs plus beaux établissemens.

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Beliardy,



m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne & respectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir consulter, sur ce Mémoire & sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inspecteur général des Manufactures), & voici les observations qu'il a faites à ce sujet.

L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propose comme une grande conquête à faire par un Ministre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

Les *lamas* ainsi nommés par les Péruviens, & *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'est la raison qui déterminâ les Espagnols à se servir de mulets & de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison: non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte & désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, & il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur, mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas & les vigognes. L'auteur qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, & on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on





de Juv.

LA VIGOGNE.

Ch. Haysard



qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses; ces animaux sont tous morts, & c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort qu'en France; ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière, cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, & peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec de la laine des Brebis.

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, & qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire, de l'alpaca dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne en Europe: je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Béliardy à plusieurs personnes instruites, & particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes.

Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses & chaudes du Pérou, aussi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, & que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle & l'empêcher de s'y habituer.

A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval & à l'âne; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste & sans exiger plus de soins (page 212).



Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit *que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis & aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin* (page 212).

L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama & la vigogne, & jusqu'ici peu connue, même des Naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux Péruviens, celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama; l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte & plus robuste que celle de la vigogne (*ibidem*).

La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes sortes d'herbes; garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux: une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal social par instinct, foible par nature, & doué comme le mouton d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, & ne se propageât volontiers dans l'asyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, & bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur (*voyez page 213*).

La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asyle domestique, une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn, me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cusco ou Potosi;



& la véritable route pour amener ces animaux précieux, seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frété exprès & monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les amèneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Sevennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés & des difficultés assez légères.

1.<sup>o</sup> On a vu que si le cheval & l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toison.

2.<sup>o</sup> Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux; & les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3.<sup>o</sup> C'est moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'est à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & aussi dépaïsés.

4.<sup>o</sup> Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne seroit probablement pas plus



difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, & il seroit heurenx d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

5.<sup>o</sup> Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée; il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique & facile perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage, elle ne possède que ce que lui a donné la Nature, & que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage.

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, & je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, & qui paroissent si disposés à la domesticité.





## D U M U S C.

NOUS donnons ici (*planche XXIX*), la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon Ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres Naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer & peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés: il a vécu pendant trois ans dans un parc de M.<sup>e</sup> le duc de la Vrilliere, à l'Hermitage près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainsi voilà six années de captivité & de mal-aise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, & il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mousse prise sur le tronc & les branches de chêne; on a suivi exactement cette recette, il s'est toujours bien porté, & sa mort en avril 1775, n'a été causée que par une *éragropile*, c'est-à-dire, par une pelotte ou gobe de son propre poil qu'il avoit détaché en se lèchant & qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillotte à l'orifice du pylore.



Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, & pendant toute cette saison il n'avoit point d'odeur de musc, mais il en répandoit une assez forte en été, sur-tout dans les jours les plus chauds; lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu-près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, & dix-neuf pouces six lignes à celui de devant; il est vif & léger à la course & dans tous ses mouvemens; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues & plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas & recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, & leur largeur d'une ligne & demie; elles sont de couleur blanche, & leur substance est une sorte d'ivoire; les yeux sont grands à proportion du corps, & l'iris est d'un brun-roux; le bord des paupières est de couleur noire ainsi que les naseaux; les oreilles sont grandes & larges, elles ont quatre pouces de hauteur, sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont garnies en dedans de



grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, & en dessus de poils noirs-roussâtres mêlés de gris, comme celui du front & du nez ; le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu ; il y a du fauve-jaunâtre au-dessus & au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir & de blanc, comme celui du cou où il y a de plus quelques légères teintes de fauve ; les épaules & les jambes de devant, sont d'un brun-noir ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses & les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve ; les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre & qui sont situés au talon ; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur ; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe ; tous les sabots des pieds qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots ; le poil du dessus, du dessous & des côtés du corps est noirâtre, mélangé de teintes fauves, & même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, & sur-tout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve ; les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant & de forme allongée, & n'ont aucune odeur, & le parfum que l'animal répand dans sa



cabane, n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide & craintif; il est remuant & très-agile dans ses mouvemens, & il paroissoit se plaire à sauter & à s'élancer contre un mur qui lui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences (a), un bon Mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

L'odeur forte & pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes de Boutan & de Tounquin, à la Chine & dans la Tartarie chinoise, & même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, & que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne fait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoissance de ce parfum, puisqu'Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes sont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle...

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc qui se répandoit de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de

---

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1772, seconde partie, page 215 & suivantes.



l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure & dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse & de vivacité dans les mouvemens que le porte-musc; il ressemble encore aux animaux ruminans en ce qu'il a les pieds fourchus, & qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, & sortent d'un pouce & demi au dehors des lèvres.

La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa & de plusieurs autres espèces d'animaux; mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière, elles ressemblent à des petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas, & de devant en arrière, leur bord postérieur est tranchant. . . . je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer. . . .

Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites & très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule & les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité, le reste est blanc & paroît



plus ou moins à différens aspects. . . . Il y a du blanc & du noir sur les oreilles du porte-musc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une sorte de livrée qui disparaît lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la comtesse de Marfan. . . . Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, & qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant, sur la gorge & en arrière entre les jambes de devant.

Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu sur le porte-musc vivant que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher. La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle étoit dans son état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante & de couleur rousse. . . . M. Gmelin ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au-devant & un peu à droite du prépuce. . . .

Le porte-musc diffère de tout autre animal, par la poche qu'il a sous le ventre & qui enferme le musc; cependant quoique ce caractère soit unique par sa situation. . . il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce



qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-musc. . . .

Les caractères extérieurs du porte-musc qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines & les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied & demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre; il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil; la poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle, la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-musc que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce. . . . Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblans à ceux des animaux ruminans, sur-tout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf



qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant, ne savent pas s'il rumine; je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même, mais je fais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, & je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.







LE MUSC.





De Sore delin.

LE CHEVROTAÏN DE JAVA.

Blanchon Sculp. 1782



# LE CHEVROTAÏN, appelé à Java PETITE GAZELLE.

Nous donnons ici (*planche xxx*), la figure d'un Chevrotain venu de Java, sous le nom de *petite gazelle*, & qui nous paroît être de la même espèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *mémîna* de Ceylan; les seules différences que nous puissions y remarquer sont, qu'il n'a point, comme le *mémîna*, de bandes ou de livrée sur le corps, le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc-foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine; le bout du nez est noir, & la tête est moins arrondie & plus fine que celle du *mémîna*, & les sabots des pieds sont plus alongés. Ces différences assez légères, pourroient n'être qu'individuelles, & ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java, comme une simple variété dans l'espèce du *mémîna* de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.





---

*LE COCHON DE TERRE.*

---

NOUS avôns dit & répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, & que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des Observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër; mais on va voir, par sa description & par la comparaison de sa figure avec celle des fourmilliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, & qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, & d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmillières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmillier, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, & même par le genre. Le nom de cochon de terre, est relatif à ses habitudes naturelles & même à sa forme, & c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon Ouvrage.

M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dressé (a),

---

(a) Voyez le tome X de cet Ouvrage, page 67.



doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé, avant lui, & particulièrement de Séba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

M. de Buffon après avoir dissipé la confusion qui régnoit dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua & celui auquel il a conservé le nom de fourmillier; mais ensuite il a donné la description d'un animal (*b*) qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, & qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais & Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, & je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étois; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-espérance, où ils sont connus sous le nom de cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur donne, ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, & je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeurs de fourmis, envoyé du cap de Bonne-espérance au Cabinet de S. A. S. M.<sup>se</sup> le Prince d'Orange; mais un fœtus,

---

(*b*) Voyez le tome IV.<sup>e</sup> des supplémens, page 126; & la planche LII.



dénué de son poil, étoit peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tiroit son origine, & il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avoit désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi; & c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche XI (c)*. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, & qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmillières, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent; on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, & que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

Il est à peu-près aussi gros & aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps & sa queue, sont très-courts, & tellement couchés & appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris-sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs & sous le ventre ils sont plus longs & d'une couleur rousâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs & droits.

Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, & qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; sa langue est longue, fort mince & plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument

(c) Voyez dans ce volume, *planche XXXI*,



aucune dent; ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau, ils sont assez grands, & d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur; ses oreilles assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, & se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, & couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts; j'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamandua; M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère; sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, & va en diminuant jusqu'à son extrémité; ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés & propres à creuser la terre; il ne paroît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête & sa queue; il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur & par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmillier, avec lequel personne ne le confondra; il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; & tout ce que j'en fais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmillières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, & qu'il se cache en terre dans des trous; quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du



tamandua, je doute qu'il s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres, elle ne me paroît pas pour cela assez flexible, & les ongles ne sont pas faits pour grimper.

Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il ressemble au cochon, & cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, & par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas; par sa queue, & principalement par ses pieds, aussi-bien que par la conformation de tout son corps.

Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon); je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit (*d*); il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

(*d*) « La quatrième espèce des cochons se nomme le cochon de terre; il ressemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota.* Pourquoi aux cochons rouges! il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres) Il a seulement la tête plus longue & le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, & ses soies ne sont pas si fortes; la langue est longue & affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues & fortes; la terre lui sert de demeure, il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité & de promptitude, & s'il a seulement la tête & les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme le plus robuste ne sauroit l'en arracher.

« Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmillière, dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille & s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution, alors il se couche, & plaçant son groin tout près de la fourmillière il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent dessus en foule, & dès qu'elle est bien couverte, il la retire & les gobe toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, & jusqu'à ce qu'il soit rassasié. « Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la Nature toute sage, a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir





De Sève delin.

LE COCHON DE TERRE .

Mayd. Th. Rousselet Sculp.



Voici ses dimensions.

|                                                                                | pieds. | poices. | lignes. |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..... | 3.     | 5.      | "       |
| Circonférence du milieu du corps.....                                          | 2.     | 8.      | "       |
| Longueur de la tête.....                                                       | "      | 11.     | "       |
| Sa circonférence entre les yeux & les oreilles.....                            | 1.     | 1.      | "       |
| — près du bout du museau.....                                                  | "      | 7.      | "       |
| Longueur des oreilles.....                                                     | "      | 6.      | "       |
| Distance entre leurs bases.....                                                | "      | 2.      | "       |
| Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre.....                            | "      | 1.      | "       |
| Distance des yeux aux oreilles.....                                            | "      | 2.      | "       |
| — au bout du museau.....                                                       | "      | 7.      | "       |
| — entre les deux yeux, en ligne droite.....                                    | "      | 4.      | "       |
| Longueur de la queue.....                                                      | 1.     | 9.      | "       |
| Sa circonférence près de l'anus.....                                           | 1.     | 3.      | "       |
| — près de l'extrémité.....                                                     | "      | 2.      | "       |
| Longueur des jambes de devant.....                                             | 1.     | "       | "       |
| Sa circonférence près du corps.....                                            | "      | 11.     | "       |
| — près du poignet.....                                                         | "      | 6.      | 6.      |
| Longueur des jambes de derrière.....                                           | 1.     | 1.      | "       |
| Sa circonférence près du corps.....                                            | 1.     | "       | "       |
| — près du talon.....                                                           | "      | 7.      | 6.      |

les fourmis, est toujours couverte & comme enduite d'une matière visqueuse & gluante qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner, « lorsqu'une fois leurs jambes y sont enlées; c'est-là leur manière de « manger. Ils ont la chair de fort bon goût & très-saine; les Européens & les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus « facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton « sur la tête ». *Description du cap de Bonne-esérance, par Kolbe, tome III, page 43.*





## DU RATON-CRABIER. (a)

NOUS donnons ici (*planche XXXII*), la figure d'un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, & qui n'a d'autre rapport avec le crabier, que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme & les proportions de la tête, du corps & de la queue; & comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer & du raton & du crabier, dont nous avons donné les figures, *volume VIII, planche XLIII*; & supplément, *volume III, planche LIV*.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom & l'indication suivante; *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits*; mais comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écailleuse; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, & par conséquent elle est à peu-près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont propor-

---

(a) Addition à ce qui est dit de cet animal, supplément, *vol. III, page 215*.



tionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui est plus courte & beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier, est d'un fauve mêlé de noir & de gris; le noir domine sur la tête, le cou & le dos, mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou & du corps; le bout du nez & les naseaux sont noirs; les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, & ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes; une bande d'un brun-noirâtre environne les yeux & s'étend presque jusqu'aux oreilles, elle passe sur le museau, se prolonge & s'unit au noir du sommet de la tête; le dessous des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, & une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, & il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre, sont d'un blanc-jaunâtre: les jambes & les pieds, sont d'un brun-noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs & bien séparés les uns des autres; la queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve-grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal & le vrai raton, dont la queue longue, grosse & touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de raton diffèrent encore entr'elles par la couleur du poil, qui, dans le raton,



est sur le corps d'un noir mêlé de gris & de fauve-pâle, & sur les jambes de couleur blanchâtre; au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir & de gris sur le corps, & d'un brun-noirâtre sur les jambes. Ainsi quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.







De Sme del.

LE RATON - CRABIER .

C. Barro. Sculp.



## DU COATI.

QUELQUES personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les Coatis produisent ordinairement trois petits; qu'ils se font des tanières en terre comme des renards; que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-careffans, & qu'ils sont sujets à manger leur queue ainsi que les sapajous, guenons & la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire on ne peut pas les en corriger, ils continuent de ronger leur queue & finissent par mourir, quelques soins & quelque nourriture qu'on puisse leur donner; il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserveroit-on du mal qu'ils se font en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre, pour les empêcher de se déplumer.





## D U S A R I G U E.

NOUS donnons ici (*planche XXXIII*), la figure d'un Sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes, pour que nous ayons cru devoir le faire représenter. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, & diffère de l'autre par la couleur & par le poil qui est long sur tout le corps; il a la tête moins alongée & entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil & finit en s'affoiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écaillée & sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sarigue de la *planche XLV, volume X*, est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur; cependant ces différences ne me paroissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; & d'ailleurs comme le climat des Illinois & celui du Mississipi où se trouve le premier sarigue ne sont pas éloignés; il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

| Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue..... | piè. | doigts. | lignes. |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|---------|---------|
| Longueur des oreilles.....                                                         | #    | 1.      | 1.      |
| Largeur des oreilles.....                                                          | #    | //      | 9.      |
| Longueur des moustaches.....                                                       | #    | 2.      | 2.      |
| Longueur de la queue.....                                                          | #    | 1.      | 3.      |

Les





LE SARIGUE DES ILLINOIS .



LES GREYES sont d'une peau fine, tendue à un parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, & mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, & deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre; il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière, a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs & crochus.





*LE SARIGUE À LONGS POILS.*

NOUS donnons ici (*planche XXXIV*), la figure d'un Sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, & qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion; la longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui est noir dans le précédent, & couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur; il y a encore une petite différence, c'est que dans le sarigue Illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes; ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes & les pieds, blanchâtre sur les doigts, & rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, & une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules, & cette couleur s'étend sous le ventre & domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse & garnie à son origine de poils blancs & de poils bruns: nous ne







déciderons pas par cette simple comparaison de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

---

## DE LA MARMOSE.

ON fait qu'en général les Sarigues, Marmoses & Cayopolins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier; ce fait, l'un des plus singuliers de la Nature, me faisoit desirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux qui ne naissent pas à terme comme les autres; voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

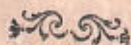
Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose), dont les petits n'étoient point encore formés; on voyoit au bout des mamelons de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvoit l'embryon ébauché: tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, & je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

La mère avoit dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étoient fortement fixés, sans qu'ils y adhéraient; ils avoient environ trois lignes de longueur, & une ligne & demie de grosseur; la tête étoit fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure étoit plus formée que la postérieure;



la queue étoit moins avancée que tout le reste; ces petits n'avoient point de poil, leur peau très-fine paroissoit sanguinolente; les yeux ne se distinguoient que par deux petits filets en cercles; les cornes de la matrice étoient gonflées, fort longues, formant un tour & se portant ensuite vers les ovaires, elles contenoient un mucus blanc, épais & parfumé de globules d'air nombreux; l'extrémité des cornes se terminoit par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche & plus solide; on suivoit ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissoient chacun à des mamelons, sans que l'on put en distinguer la fin, parce qu'elle se confondoit dans la substance des mamelles; ces filets paroissoient être creux & remplis du même mucus qui étoit contenu dans les cornes: peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac.

Cette observation de M. de Saint-Laurent, mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paroît si singulière, qu'il seroit bon de la répéter plus d'une fois & de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus & de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, & du temps où se fait ce passage après la conception; il faudroit pour cela élever & nourrir un certain nombre de ces animaux, & disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement, on pourroit saisir le progrès de leur développement, & reconnoître le temps & la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.





*LE KOURI* ou *LE PETIT UNAU*. (a)

Nous donnons ici (*planche xxxv*), la figure d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'Unau; il est à la vérité de moitié plus petit, mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane françoise; il étoit dans la basse-cour au milieu des poules & il mangeoit avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri*; mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, & nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, & par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire & la description, *vol. XIII*, avoit dix-sept pouces six lignes; cependant ce petit unau paroïssoit être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore

---

(a) Suite de l'addition du supplément, volume III, page 289.



par son poil qui est d'un brun-musc nuancé de grisâtre & de fauve; & ce poil est bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est d'une couleur de musc-clair, nuancé de cendré, & cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve-pâle; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes & demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux; nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule & même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande & l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde (*supplément, volume III, page 289*) que le paresseux qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il est certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, & tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*





De Seve delin.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU.

Charles Gayot Sculp.



& le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoissons ; nous présumons seulement que son paresseux cabri & son paresseux mouton sont notre aï & notre unau ; il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée, pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler, plus qu'à celle de l'unau.





## DE LA TAUPE. (a)

DEPUIS la publication du volume de mon Ouvrage où j'ai donné la description de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille, sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient plusieurs observations nouvelles & quelques faits qui ne m'étoient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes; 1.<sup>o</sup> celle de nos jardins, dont le poil est fin & d'un très-beau noir.

2.<sup>o</sup> La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur; elle est plus commune en Hollande qu'en France, & se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales.

3.<sup>o</sup> La taupe fauve, qui selon lui ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, & qui a le poil d'un roux-clair, tirant sur le ventre de biche, sans aucune tache ni mélange; il paroît que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche, seulement elle est un peu plus grosse; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avoit été pris près de la Rochelle dans le même terrain que la taupe blanche.

---

(a) Suite de l'addition à l'article de la Taupe, *supplément*, vol. III, page 193.



4.<sup>o</sup> La taupe jaune-verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc; elle est d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'est dûe qu'à la qualité de la terre qu'elle habite; c'est entre le bourg d'*Aulas* & les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron.

5.<sup>o</sup> La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-frise ont tout le corps parsemé de taches blanches & noires: en Suisse, en Angleterre & dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les Voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre & luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paroissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres.





### LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

LA première espèce est la Taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré-clair, & qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière qui sont à peu-près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux; le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu; le second doigt est plus petit, & le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet, *vol. VIII, page 86*, que cette prétendue taupe étoit un autre animal que notre taupe d'Europe, & je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle n'ait été mieux observée & décrite plus en détail.

### LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

UNE seconde espèce est la Taupe du cap de Bonne-espérance, dont nous avons fait mention dans le *vol. III* de nos supplémens, *page 193*. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, & sont si nombreuses dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous & des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à



cheval, sans courir risque de broncher, à chaque pas (b).

ADDITION à l'article de la *TAUPE* du cap de Bonne-  
*espérance*, tome IV des supplémens, dans l'édition  
 de Hollande de mes Ouvrages, page 81.

DEPUIS la publication du volume III de mes supplé-  
 mens, j'ai reçu de M. Allamand, une description plus  
 exacte de cette Taupe du Cap, avec une figure faite  
 sur l'animal vivant, que je crois devoir donner ici  
 (planche XXXVI), comme plus exacte que la planche  
 XXXIII de mes supplémens : Voici ce que cet habile  
 Naturaliste a publié cette année 1781, sur cet animal,  
 que je n'avois guère pu qu'indiquer d'après M.<sup>rs</sup> Son-  
 nerat & de la Caille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après  
 une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, & il  
 ne lui étoit pas possible d'en donner une meilleure, parce qu'un  
 tel animal ne peut pas être transporté vivant en Europe; mais  
 cette figure représente si imparfaitement son original, que je n'ai  
 pas hésité d'en donner une meilleure; Voy. *planches IX & XXXVI*.  
 M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes &  
 par la forme du corps, mais aussi elle en diffère en des parties  
 si essentielles, que M. de Buffon a eu raison de dire que c'étoit  
 une espèce particulière, qui ne pouvoit pas être regardée comme

(b) Voyage de M. l'abbé de la Caille, page 299.



une simple variété. Sa longueur est de sept pouces; & son poil est d'un brun-minime, qui devient plus foncé & presque noir sur la tête; vers les côtés & sous le ventre, il est d'un blanc-cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, & elle est terminée par un museau aplati, & non pas allongé comme celui de nos taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que son museau ressemble à une espèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents (c); la gueule est environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du museau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce de moustache; elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paroissent même quand la gueule est fermée; celles d'en haut sont de la longueur de quatre lignes, & celles d'en bas de plus de six; ses yeux sont extrêmement petits & placés presque à égale distance du museau & des oreilles, ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paroisse en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice du canal auditif qui est assez grand, & dont le rebord a un peu de saillie; cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; & c'est à cause de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *blefmal* ou *taupe tachetée*; ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière,

---

(c) Comparez cette description avec celle que M. Daubenton a donnée de la taupe ordinaire, dans le tome VIII de cet Ouvrage, page 34.





LA PETITE TAUPE DU CAP.



& ils n'ont rien qui ressemble à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds postérieurs, & dont la figure approche de celle d'une main, dont la paume seroit tournée en arrière.

Sa queue qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes ressembloient encore aux nôtres par leurs habitudes, elles vivent sous terre, elles y creusent des galeries, & elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite & de couleur d'acier, aussi lui en donne-t-on le nom; mais quant au reste elle étoit tout-à-fait semblable à celle que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime.

« Il y a des taupes au Cap & même en fort grande quantité, qui ressembloient, à tous égards, à celles que nous avons en Europe, » ainsi je n'ai rien à dire sur ce sujet; il auroit donc pu se passer d'en faire un article, où il n'est question que du piège qu'on leur tend, en lui faisant tirer une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, & même encore je doute qu'on se donne la peine de faire tant d'appareil pour un aussi petit animal que cette taupe; le piège paroît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il sera question dans l'article suivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom; cependant il seroit dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils sont méchans & mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordinaire (d), a remarqué que pour la dédommager du sens de la vue dont elle est presque privée, la Nature lui a accordé avec magnificence les organes qui servent à la génération. La taupe du

---

(d) Voyez le volume VIII de cet Ouvrage, page 41.



Cap auroit besoin du même dédommagement; mais j'ignore si la Nature a été si libérale à son égard.

Dans le Journal d'un Voyage entrepris par l'ordre du Gouvernement du Cap, il est dit dans une note de l'Éditeur, que cette taupe ressemble plus au hamster, qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamster qui se trouve dans le tome XIII de cet Ouvrage; je doute qu'on trouve aucun rapport entr'elles.

## LA TAUPE DE CANADA.

UNE troisième espèce est celle que M. de la Faille a fait graver à la suite de son Mémoire, & de laquelle nous donnons ici la figure (*planche XXXVII*): M. de la Faille dit qu'elle se trouve au Canada, & qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur; & voici la courte description qu'il en donne.

Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire, que quelques parties; dans d'autres il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la classe des rats; il en a la forme & la légèreté; sa queue longue de trois pouces est noueuse & presque nue, ainsi que ses pieds qui ont chacun cinq doigts; ils sont défendus par de petites écailles brunes & blanches qui n'en couvrent que la partie supérieure; cet animal est plus élevé de terre & moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé & couvert d'un poil noir, grossier, moins foyeux & plus long; il a aussi les mains moins fortes & plus délicates. . . les yeux sont cachés sous le poil; le museau est relevé d'une moustache qui lui est particulière, & ce museau n'est pas pointu, ni terminé par un cartilage propre à





De l'école de

LA TAUPE DE CANADA.

M. Bonnaud del.



fouiller la terre, mais il est bordé de muscles charnus & très-déliés qui ont l'air d'autant d'épines; toutes ces pointes sont nuancées d'une belle couleur de rose, & jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent & se réunissent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délicat; quelquefois aussi ces muscles épineux s'ouvrent & s'épanouissent à la manière du calice des fleurs; ils enveloppent & renferment le conduit nasal auquel ils servent d'abri; il seroit difficile de décider à quels autres usages qu'à fouiller la terre, cet animal fait servir une partie aussi extraordinaire....

Cette taupe se trouve au Canada où cependant elle n'est pas fort commune; comme elle est forcée de passer la plus grande partie de sa vie sous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite & fort fort peu de sa tanière, même dans le bon temps; elle manœuvre comme nos taupes, mais avec plus de lenteur, aussi ses tapingnières sont-elles peu nombreuses & assez petites.

M. de la Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, & on lui doit en effet la connoissance de cet animal singulier.

### LA GRANDE TAUPE DU CAP.

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de Taupes, celle dont M.<sup>rs</sup> Gordon & Allamand nous ont donné la description & la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, & qui est en effet si grande & si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre



nom que celui de grande taupe, pour en distinguer & reconnoître aisément l'espèce.

L'animal, dit M. Allamand, qui est représenté dans la p<sup>l</sup>. X (e), a été jusqu'à présent inconnu à tous les Naturalistes, & vraisemblablement il l'auroit été encore long-temps sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'Histoire Naturelle par de nouvelles découvertes; c'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitans du Cap, *la taupe des Dunes*, & c'est un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés, & d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant; j'aurois souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent, mais il est lui-même composé & fort dur à l'oreille, c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hypopotame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal, peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives qui sont très-remarquables par leur longueur; quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, & il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-espérance & près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays; celle dont on voit ici la figure étoit un mâle, dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, étoit d'un pied; sa circonférence prise derrière les jambes de devant, étoit de dix pouces, & de neuf devant les jambes de derrière; la partie supérieure de son corps étoit blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui se changeoit en couleur grise sur les côtés & sous le ventre.

Sa tête n'étoit pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle

---

(e) Voyez dans ce volume, planche XXXVIII.



étoit alongée & elle se terminoit par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étoient fort petits, & ses oreilles n'étoient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps; elle avoit à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montroient, quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étoient fort longues; celles d'en haut étoient beaucoup plus courtes; au premier coup-d'œil il sembloit qu'il y en eût quatre, elles étoient fort larges, & chacune avoit par-devant un profond sillon qui la partageoit en deux & la faisoit paroître double; mais par-derrière elles étoient tout-à-fait unies; ses dents molaires étoient au nombre de huit dans chaque mâchoire, ainsi avec les incisives elle avoit vingt-deux dents en tout; les inférieures avançoient un peu au-delà des supérieures; mais ce qu'elles offroient de plus singulier, c'est qu'elles étoient mobiles, & que l'animal pouvoit les écarter ou les réunir à volonté; faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

Sa queue étoit plate & de la longueur de deux pouces six lignes, elle étoit couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formoient ses moustaches, & ceux de dessous ses pattes, étoient roides comme des foies de cochon.

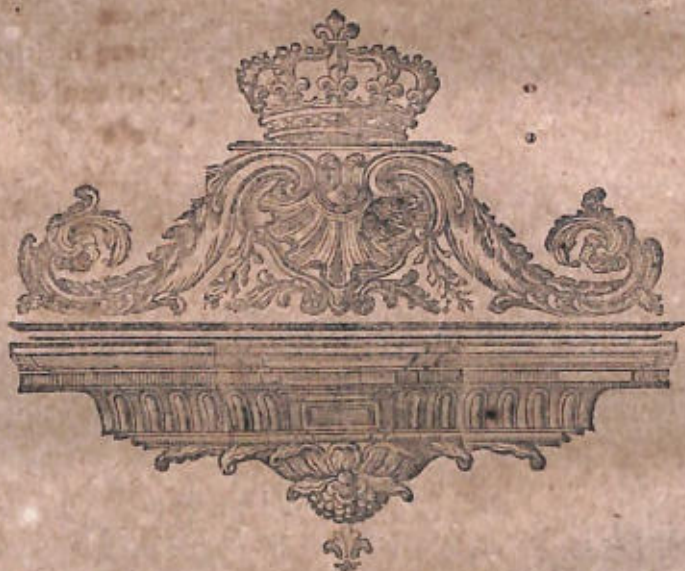
Il y avoit à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs & blanchâtres.

On voit par cette description, que si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur & en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux & par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre; ils y font des trous profonds & de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.



Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses; elles vivent de plantes & d'oignons, & par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes; on mange leur chair & on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vite, & en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre; leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont; elles sont méchantes; elles mordent très-fort & il est dangereux de les irriter.









## D E L A G E R B O I S E.

Nous donnons ici (*planches XXXIX & XL*), la figure de la Gerboise (*Gerbo*), qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, & une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards & d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs & la longueur des pattes de devant & des ongles, ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca, une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, & à peu-près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts; & les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie (*a*). On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, & qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-

---

(*a*) Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce,



espérance ; on en voit aussi en Arabie & dans plusieurs autres contrées de l'Asie ; mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente , & il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes , il s'en trouve de vingt & même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. J'ai vu , dit M. le vicomte de Querhoënt , à la ménagerie du Cap , un animal , pris dans le pays , qu'on nomme *lièvre sauteur* ; il est de la grandeur du lapin d'Europe ; il a la tête à peu-près comme lui , les oreilles au moins de la même longueur ; les pattes de devant très-courtes & très-petites , il s'en sert pour porter à sa gueule , & je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher , il les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui les recouvre entièrement ; les pattes de derrière sont grandes & grosses ; les doigts du pied , au nombre de quatre , sont longs & séparés : la queue est de la longueur du corps au moins & couverte de longs poils couchés ; le poil du corps est jaunâtre ; le bout des oreilles & de la queue sont de la même couleur ; les yeux sont noirs , grands & saillans ; on le nourrissoit de feuilles de laitue ; il aime beaucoup à ronger , on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser (b).

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap , que nous donnons ici (*planche XLI*). Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante. Cette gerboise , dit-il , a cinq doigts aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière ; les ongles du devant sont noirs , longs , minces & courbés ; ceux des jambes de derrière sont bruns , gros , courts , de figure conique , un peu courbés vers l'extrémité ; l'œil est noir & fort gros ; le nez & les

---

(b) Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.



nafeaux font d'un brun-roux; les oreilles font grandes, lifses, mues en dedans & couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoife; la tête refsemble affez à celles des petites gerboifes; il y a des moustaches autour de la gueule & aux angles des yeux; les jambes ou plutôt les bras de devant font très-courts & les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, font très-grosses & les pieds excessivement longs; la queue qui est aussi fort longue & fort chargée de poil, paroît mince à fa naissance & fort grosse à son extrémité, elle est d'un fauve-foncé sur la plus grande partie de fa longueur, & d'un brun-minime vers le bout; les jambes & les pieds font d'un fauve-pâle mêlé de gris; la couleur du corps & de la tête, est d'un jaune-pâle presque blanc; les cuiffes & le dessous du corps font plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noirs, de gris & de fauve. Au reste, nous pensons que cette gerboife du Cap, décrite par M. de Querhoënt & par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire & la figure (*pl. xv*) de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

Il nous paroît aussi que l'animal dont nous avons donné la description (*volume XIII, page 87 & suivantes*), sous le nom de tarfier, est du même genre que les gerboifes, & qu'il appartient à l'ancien continent, aucune espèce de gerboife grandes & petites ne se trouvant qu'en Afrique & en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarfier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboifes dessinées d'après des pièces antiques, & sur-tout d'après une ancienne



médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description, sous le nom de Daman-israël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux & par plusieurs autres caractères; il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène, est une vraie gerboise, & n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant & sur-tout les oreilles beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques, ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

---

### A D D I T I O N

de l'Éditeur hollandais (M. le Professeur ALLAMAND),  
à l'article de la GERBOISE ou GERBO.

DANS l'histoire des Gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux (c); mais il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier, aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure; ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont

---

(c) Voyez le tome XIII, page 77 de cette Histoire Naturelle, édition de Hollande.





LA GERBOISE de bout.

De Jove del

Le Villain sculp.







parlé avant lui; il a emprunté entr'autres, la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de M.<sup>rs</sup> Edwards & Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner (*d*), & qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable; c'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite (*e*), est très-exacte; on retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue; c'est une femelle, & peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis; la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, & en avoit rongé le bois en différens endroits: elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'est point farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid & qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais; au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger & des étrangers; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux & ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc-de-cercle; sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blés ou les pois dont elle se

(*d*) Voyez planche VII du tome XV, édition de Hollande.

(*e*) Voyez tome XIII, page 78, *ibid.*



nourrit; c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, & cela si promptement qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à sa bouche & en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, & en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point; la figure qu'en offre la planche (f), la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, & il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire; si on l'épouvante elle saute à sept ou huit pieds de distance; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur elle fait usage de ses quatre pieds, mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, & elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal, aussi dort-il pendant tout le jour, & il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obscur il se réveille, & durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, & c'est alors seulement qu'il mange; quand le jour paroît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage, il met par-dessus le coton qui lui sert de lit & qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; & après avoir raccommode son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, &

---

(f) Voyez dans ce volume, planche XL,





*De Seire del.*

LA GRANDE GERBOISE ou Lièvre sauteur du Cap.

*Le villain sc.*



qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, & il préféra un biscuit dur; cependant M. Klockner ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts & des grains de blé qui en étoient imbibés, mais ce fut inutilement, il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; & jusqu'à présent, depuis une année & demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins auxquels il ressemble par la couleur & la finesse de son poil, & par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu-près de la même grandeur; mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême <sup>grande</sup> disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant & celles de derrière, & l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns & des autres. Il forme un genre à part & même très-singulier avec l'agouti, dont M. Gmelin nous a donné la description & la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides; parmi lesquels il y en a une de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici.

|                                                                                               | piés. | pouces. | lignes. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|---------|
| Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..... | "     | 6.      | 7.      |
| Longueur des oreilles.....                                                                    | "     | "       | 10.     |
| Distance entre l'oreille & l'œil.....                                                         | "     | "       | 6.      |



|                                                                                          | pieds. | pouces. | lignes.           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|-------------------|
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....                                              | "      | "       | 6 $\frac{1}{2}$ . |
| Ouverture de l'œil.....                                                                  | "      | "       | 5.                |
| Distance entre l'œil & le bout du museau.....                                            | "      | 1.      | "                 |
| Circonférence du bout du museau.....                                                     | "      | 2.      | 6.                |
| Circonférence de la tête entre les oreilles & les yeux...                                | "      | 5.      | "                 |
| Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.                              | "      | 5.      | 5.                |
| Circonférence prise devant les jambes de derrière.....                                   | "      | 6.      | 1.                |
| Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des<br>doigts jusqu'à la poitrine..... | "      | "       | 10.               |
| Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des<br>pieds jusqu'à l'abdomen.....  | "      | 5.      | 6.                |
| Longueur de la queue.....                                                                | "      | 8.      | "                 |

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, & elles sont à peu-près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, & de presque tous ceux qui ont été décrits par les Naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison, au nombre des gerboises (*g*), avoit déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw & même à M. de Buffon (*h*). A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe fait que M.<sup>rs</sup> Bancks & Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'Astronomie & dans l'Histoire Naturelle, ont entrepris le tour du monde; à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est-là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées

(*g*) *Nota.* On verra ci-après les raisons que j'ai de changer de sentiment à cet égard.

(*h*) Voyez le tome XIII, page 80 de cet Ouvrage, édition de Hollande.



avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'Amirauté d'Angleterre, une relation de leur Voyage; on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissons jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la nouvelle Zélande, &c.

## SECONDE ADDITION

À l'histoire des GERBOISES, par M. Allamand.

DANS l'histoire que j'ai donnée du Gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises (i), étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks revenu de son Voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, & dont nous avons la description & la figure dans la relation du Voyage de M. le capitaine Cook (k). Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson (l), qui étoit parti avec M. Banks, en qualité de son dessinateur, & dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il

(i) *Nota.* Le daman du docteur Shaw, appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

(k) *Voyez* An account of the Voyages performed by Commodore Byron, capitain Wallis, capitain Carteret, and capitain Cook, vol. III, pag. 577.

(l) A journal of a Voyage to the south sea by Sydney Parkinson, p. 145.



avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, & quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou & ses épaules, étoient fort petites en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, & celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très-grands sauts & en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, & elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, & son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête & aux oreilles qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël qui a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière (*m*), avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre; l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la distance des lieux & la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule & même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître, est habitant de la nouvelle Hollande, & l'alagtaga est commun en Tartarie & sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourroit bien être le même que celui de la nouvelle Hollande:

(*m*) *Nota.* Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. Voyez ci-après son article.



on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très-grande distance du Cap & fort avant dans les terres; les paysans Hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *springendehaas* ou lièvre sautant; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, & entre-mêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large & plate entre les oreilles, & elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample & cache l'inférieure qui est très-courte & petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin, elles sont fort minces & transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair & plus transparente que la partie supérieure; il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils & surmontés de cinq ou six poils très-longs; chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes, celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure; la lèvre supérieure est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts & situés tout près du cou, ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne, ils sont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent; les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui



est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, & qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant & un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps, les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, & l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter; aussi ces pieds sont-ils très-forts, & si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé: dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement; quand il mange il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes & en courbant son dos; il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, &c.

Quand il dort, il prend une attitude singulière, il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu-près entre ses jambes de derrière, & avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, & semble ainsi protéger sa tête par ses mains; c'est pendant le jour qu'il dort, & pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure (*planche XV*) (n).

---

(n) Voyez dans ce volume, *planche XLI*.



qui quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo (*planche VII de ce volume*), en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage Anglois & dans la traduction françoise, n'est pas exacte : la tête en est trop longue ; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas ; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire intérieure ; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur Anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur & par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

|                                                                                                       | pieds. | pouces. | lignes. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..... | 1.     | 2.      | 11.     |
| Longueur des oreilles.....                                                                            | 11.    | 2.      | 9.      |
| Distance entre les yeux.....                                                                          | 11.    | 2.      | 11.     |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....                                                           | 11.    | 1.      | 1.      |
| Ouverture de l'œil.....                                                                               | 11.    | 11.     | 9.      |
| Élevure du corps, prise derrière les jambes de devant.....                                            | 11.    | 11.     | 11.     |
| Circonférence prise devant les jambes de derrière.....                                                | 1.     | 11.     | 2.      |
| Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine.....                  | 11.    | 3.      | 11.     |
| Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.....                  | 11.    | 8.      | 9.      |
| Longueur de la queue.....                                                                             | 1.     | 2.      | 9.      |



En comparant ces descriptions de M. Allamand, & en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1.<sup>o</sup> la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist & de M. Allamand, dont nous avons donné la description, *volume XII*, & dont nous donnons ici la figure (*planche XXXIX & XL*), & à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'*alagtaga*, & en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce; 2.<sup>o</sup> notre *tarsier* (*planche IX, tome XIII*), qui est bien du genre de la *gerboise* & même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3.<sup>o</sup> la grande *gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap que nous venons de reconnoître dans les descriptions de M.<sup>rs</sup> de Querhoënt. Forster & Allamand, & dont nous donnons ici la figure (*pl. XLI*); 4.<sup>o</sup> la très-grande *gerboise* de la nouvelle Hollande, appelée *kangaroo* par les naturels du pays; elle approche de la grosseur d'une brebis, & par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'un à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette *gerboise*, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse; mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre Navigateur a dit de ce singulier animal,



animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la nouvelle Hollande.

Comme je me promenois le matin à peu de distance du Vaisseau, dit-il (*à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande*), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrit si souvent; il étoit d'une légère couleur de souris, & ressembloit beaucoup par la grosseur & la figure à un lévrier, & je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim. . . . M. Banks qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue. . . . Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue & épaisse qui empêchoit le chien de courir; on observa que ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière (*m*), comme le *gerbua* ou *mus jaculus*. . . . Enfin M. Gore mon lieutenant, faisant peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoit été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre ~~de ce~~ connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison. Sa figure est très-analogue à celle du *gerbo*, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens; mais sa grosseur est fort différente, le *gerbo* étant de la taille d'un rat ordinaire, & cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon Lieutenant étoit jeune, & comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit

---

(*m*) Le traducteur dit les deux de devant; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.



livres; la tête, le cou & les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue est presque aussi longue que le corps, elle est épaisse à sa naissance & elle se termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, & celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par sauts & par bonds; il tient alors la tête droite & ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, & il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre; la peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris-foncé; il faut en excepter la tête & les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre: cet animal est appelé *kangaroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse tua, un second *kangaroo*, qui, avec la peau, les entrailles & la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres, & néanmoins en l'examinant nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande, & nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois (n).

On voit clairement par cette description historique, que le *kangaroo* ou très-grande gerboise de la nouvelle Hollande n'est pas le même animal, que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-espérance; & M.<sup>rs</sup> Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le *kangaroo* de la nouvelle Hollande, ont pensé comme nous, que c'étoit deux espèces différentes dans le genre des gerboises; d'un autre côté si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*,

---

(n) Premier Voyage de Cook; collection d'Hawkeswort, traduction française, tome IV, pages 24, 34, 45, 56 & 62.



avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule & même espèce, & que ce sçavant Voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur, appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie & autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux sur-tout qui vivent dans les sables brûlans du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.





## DU DAMAN-ISRAËL.

C'EST à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance & la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, & mal-à-propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre Voyageur. Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises; ce fait n'est point vrai: voici la figure de cet animal que j'ai dessiné moi-même. Il est ~~se~~ commun aux environs du Mont-Liban & encore plus dans l'Arabie pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Abyssinie; il est de la forme & de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin; un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, & qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu-près comme ceux des singes, sans aucun ongle, & environnés d'une ~~chair~~ molle d'une forme ronde; par ce caractère & par le manque de queue il paroît approcher du loris; les oreilles sont petites & courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est blanc, & le dedans à peu-près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos & sur tout le dessus du corps & des cuisses, des longs poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers & non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. Je donne ici (*planche XLII*), la figure de cet animal,



d'après le dessin de M. Bruce, & il paroît par son témoignage que le docteur Shaw s'est trompé; & ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avoit dit du daman, que sa chair est excellente à manger, & qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*; il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, & rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, & de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman ou agneau d'Israël ne soit le *saphan* de l'Écriture Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté, & dont nous donnons ici la figure (*planche XLIII*). Ce daman du Cap diffère du daman Israël par plus de ~~ron~~deur dans la taille, & aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillans ni aussi longs que ceux du daman Israël; il a de plus un grand ongle courbe & creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman Israël. Ces caractères nous paroissent suffisans pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, & le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande



resemblance par la grandeur & la conformation, par le nombre des doigts & par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure (*tome III du supplément, planche XXIX*), sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, & en attendant que je fusse mieux informé de la nature & du vrai nom de cet animal; & comme la figure que j'en ai donnée & que je viens de citer, a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici (*pl. XLIII*); ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap, ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, & encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau de roches* (*a*), en observant que par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, & que c'est mal-a-propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant Naturaliste dans ses additions à mon Ouvrage.

M.<sup>re</sup> Pallas & Vosmaër, croient que cet animal se creuse des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, & cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération; mais à en juger par ces mêmes pieds, on seroit porté à croire

---

(a) Volume IV des supplémens, édition de Hollande, *pl. LXV*.



qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage, car ils ne paroissent point propres à creuser; ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, & les doigts sont armés d'ongles courts & plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent; cette raison est ingénieusement trouvée, mais ne seroit-on pas autorisé aussi à dire, & peut-être avec plus de fondement, que la Nature ne leur a donné des ongles si courts, que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser! au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam, ne les emploie pas à cela, jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre....

M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvemens; cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu, mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé; ainsi ne pourroit-on pas supposer que la graisse dont il étoit surchargé le rendoit lourd & pesant! Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels; au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvemens; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, & tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils aiment à être sur des endroits élevés; leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont celle du cochon quand ils courent; ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse & de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues; au moins



celui qui est à Amsterdam paroît les préférer aux racines & au pain qu'on lui donne; il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes; quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde: quand il a été pris, il étoit de la grosseur d'un rat, & étoit vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines: depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandois nomment *pissat de blaireau*; c'est une substance noirâtre, sèche & d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & dans des cavernes; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, & leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance, cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes & peu élevées, elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, & il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous & partagés en lobes; en dessus ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure; quand il court, les jambes de derrière ne paroissent guère plus longues



longues que celles de devant : leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent, mais le troisième ou l'intérieur, est plus court & séparé des deux autres ; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé, ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbe (b) ; M. Pallas n'en dit pas davantage, & la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoître (c). Cet ongle forme une gouttière, dont les bords sont fort minces, ils se rapprochent à leur origine, & s'éloignent en avançant au-devant, puis ils se recourbent en dessous & ils se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, & en partie vers en ~~les~~ placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel il marche ; il ne paroît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné, ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur usage ; l'animal s'en sert pour se gratter le corps & se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui ; ses autres ongles, vu leur figure, lui seroient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés, manquassent de ce qui leur étoit nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourroit les incommoder.

On voit sur le corps de notre klip-das quelques poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres ; c'est une singularité qui mérite d'être remarquée ; cependant je n'en voudrois pas

---

(b) Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon, s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle ; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte Hollandois.

(c) Voyez ses *Spicilegia zoologica*. Fascic. II, tab. III, fig. IV.  
*Supplément. Tome VI* N n



conclure avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic, ils ne leur ressemblent en rien.

La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'an<sup>s</sup>us, de onze, pouces trois quarts; celui que j'ai placé au Cabinet de notre Académie, n'a que dix pouces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas, étoit long d'un pied trois pouces trois lignes; & la longueur de sa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle de l'individu d'Amsterdam n'étoit que de trois pouces & demi.

Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté, & si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon (*d*); savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter.

---

(*d*) Voyez tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, page 47.







Deser del

LE DAMAN-ISRAEL.

2000. 1000.





De Seve del

LE DAMAN DU CAP.

C. Baron Sculp.



## DE LA LOUTRE.

NOUS avons dit que la Loutre ne paroïssoit pas susceptible d'éducation, & que nous n'avions pu réussir à l'appriivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, & nous avons souvent reconnu qu'il ne falloit pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux: ceux même qui semblent le plus s'y refuser, cèdent néanmoins & s'y soumettent dans certaines circonstances; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables & de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple: voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée & très-docile qu'il a vue à Autun.

Vous autorisez, Monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paroître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on auroit d'appriivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, & que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand, à Autun, dans les années 1775 & 1776: j'ai vu, dis je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avoit été apportée



peu de temps après sa naissance dans ce couvent, & que les Tourrières s'étoient plu à élever; elles l'avoient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'alimens; elle mangeoit des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande & du poisson, mais elle ne vouloit point de poisson cuit, & elle ne mangeoit le poisson cru que lorsqu'il étoit de la plus grande fraîcheur; s'il avoit plus d'un jour elle n'y touchoit pas. J'essai de lui donner de petites carpes, elle mangeoit celles qui étoient vives, & pour les mortes, elle les visitoit en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairoit & le plus souvent les laissoit, même quand on les lui présentoit avant de lui en donner de vives. Cette loutre étoit privée comme un chien, elle répondoit au nom de *loup-loup* que lui avoient donné les Tourrières; elle les suivoit & je l'ai vu revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenoit en liberté, & quoiqu'étranger je m'en faisois suivre en l'appelant par son nom; elle étoit familiarisée avec le chat des Tourrières, avec lequel elle avoit été élevée, & jouoit avec le chien du Jardinier, qu'elle avoit aussi connu de bonne heure: pour tous les autres chiens & chats, quand ils approchoient d'elle, elle les battoit. Un jour j'avois un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord, mais le chien ayant été la flaire, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils-attaquent de petits chiens, & le poursuivit à coups de nez & de tête jusqu'entre mes jambes; & depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même; tant que les chiens ne se défendoient pas, elle ne se servoit pas de ses dents, mais si le chien faisoit tête & vouloit mordre, alors le combat devenoit à oytrance; & j'ai vu des chiens assez gros déchirés & bien mordus, prendre le parti de la fuite.

Cette loutre habitoit la chambre des Tourrières, & la nuit



elle couchoit sur leur lit; le jour elle se tenoit ordinairement sur une chaise de paille où elle dormoit couchée en rond, & quand la fantaisie lui en prenoit, elle alloit se mettre la tête & les pattes de devant dans un seau d'eau qui étoit à son usage, ensuite elle se secouoit & venoit se remettre sur la chaise ou alloit se promener dans la cour ou dans la maison extérieure; je l'ai vu plusieurs fois couchée au soleil, alors elle fermoit les yeux; je l'ai portée, maniée, prise par les pattes & flattée, elle jouoit avec mes mains, les mordoit insensiblement, & faisoit petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse lorsqu'elle est débordée: ce qui vous paroîtra surprenant, & ce qui m'étonnoit aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si grand volume; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau, elle regagna le bord bien vite avec une sorte d'effroi, & nous suivit très-contente de retrouver ses Tourrières. Si on peut raisonner d'après un seul fait & un seul individu, la Nature paroît n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards qui barbotent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

Cette loutre étoit très-malpropre; le besoin de se vider paroît lui prendre subitement, & elle se satisfaisoit de même quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre & dans la chambre comme ailleurs; les Tourrières n'avoient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour qui étoit peu éloignée; dès qu'elle s'étoit vidée elle venoit flairer ses excréments, ainsi que les chats, & faisoit un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passois point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand,



où Madame de Courtivron avoit une tante; & j'ai dîné dix fois avec la loutre qui étoit de très-bonne compagnie. On me l'offrit, je l'aurois acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle auroit eu occasion de se marier, si je n'avois reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête & son corps; je pensai qu'elle pourroit s'échapper, & multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi sans recourir aux exemples de Danemarck & de Suède, s'ils existent, tels que le P. Vaniere, dans son Poëme du *Prædium rusticum*, les a célébrés : voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, & il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis.





## DE LA SARICOVIENNE

ou LOUTRE MARINE. (a)

Nous avons dit à l'article de la Loutre-saricovienne ou *Carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paroïssoit se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses & des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka & sur les côtes & les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, & sans que la différence de climat paroisse avoir influé sur l'espèce qui semble être par-tout la même. Ces saricoviennes de Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, & l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que l'espèce de ces saricoviennes de Kamtschatka, ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricoviennes de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins & la plupart des phoques se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres & sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka, donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil,

---

(a) Suite de cet article, tome XIII, page 319 de l'Histoire Naturelle; & supplément, vol. III, page 158.



& qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre à laquelle non-seulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guyane & du Brésil, dont nous avons parlé (*supplément, volume III, page 158*); mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice (*vol. XIII, page 322*), & qui paroît être de la taille & de l'espèce des faricoviennes.

On voit ces faricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka & dans les îles voisines, depuis le 50.<sup>e</sup> degré jusqu'au 56.<sup>e</sup>, & il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au-delà de la troisième île des Kuriles; elles ne sont ni féroces, ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, & n'aiment que la société de leur espèce; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka; il y en avoit, en 1742, une si grande quantité à l'île de Bering, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. Comme ces animaux n'avoient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étoient ni timides, ni sauvages; ils s'approchoient même des feux que nous allumions jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur ils commencèrent à nous fuir (b).

Pendant l'hiver, ces faricoviennes se tiennent tantôt

---

(b) *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, 1751.



Dans la mer sur les glaces, & tantôt sur le rivage; en été elles entrent dans les fleuves & vont même jusque dans les lacs d'eau douce où elles paroissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent pour se reposer les lieux frais & ombragés; en sortant de l'eau elles se secouent & se couchent en rond sur la terre comme les chiens, mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître, par l'odorat plutôt que par la vue qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs; elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril, car quoiqu'elles courent assez vite, un homme lesté peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité & comme il leur plaît, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés & même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, & qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer, ni sur terre; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux-nés dans toutes les saisons, & quelquefois les pères & mères sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes & qu'ils peuvent former une nouvelle famille; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois



& très-rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées, & le petit dès sa naissance a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement moins avancées que les autres; la mère l'allaité pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit; elle aime passionnément son petit, & ne cesse de lui prodiguer des soins & des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau; elle lui apprend à nager, & lorsqu'il est fatigué, elle prend dans sa gaeule pour lui donner quelques momens de repos; si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémissemens lamentables; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober, car quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, & se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacées, de coquillages, de grands polypes & autres poissons mous qu'ils viennent ramasser sur les grèves & sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse, car ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert; ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, &c. des fruits rejetés sur le rivage en été, & même des fucus faite de tout autre



aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite; leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, sur-tout celle des femelles qui est grasse & tendre lorsqu'elles sont pleines & prêtes à mettre bas; celle des petits qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux est ordinairement très-dure (c). Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Bering, elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule & sans pain, & souvent à demi-crue; le foie, les rognons & le

---

(c) « Les Russes jetés dans cette île (de Bering), après s'être réservé une provision de huit cents livres de farine, pour faire le trajet du Kamtschatka, dès que la saison & leur santé le permettoient eurent recours aux loutres marines; un de ces animaux leur fournissoit quarante ou cinquante livres de chair, mais si dure, du moins celle des mâles, qu'il falloit la hacher & l'avaler presque sans mâcher; on en préparoit les viscères pour les malades. Du reste, quoique M. Steller prétende que la loutre est bonne contre le scorbut, M. Muller en doute, puisque les Russes qui moururent de cette maladie en avoient mangé comme les autres; cependant on en tua beaucoup, même quand on eut cessé de s'en nourrir, parce que les peaux en sont très-belles, & valent aux Russes qui les vont porter à la Chine, jusqu'à quatre-vingts ou cent roubles la pièce; aussi ramassa-t-on neuf cents de ces peaux à la chasse des loutres qui dura jusqu'au mois de mars, alors elles disparurent & l'équipage eut recours à la pêche des chiens, des ours & des lions que la mer leur offrit. » *Voyage de Bering; Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 379.*

(d) *Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751.*



On voit souvent au Kamtschatka & dans les îles Kuriles, arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'Orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver; les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique, sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncellent & forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer; les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, & qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable; c'est dans les mois de février, de mars & d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison, cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis; on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcées de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achètent presque toutes, & ils les payent jusqu'à



soixante-dix, quatre-vingts & cent roubles chacune; & c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison; les meilleures & les plus belles, sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril & de mai; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses & pesantes, sans cela elles seroient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière, d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête, plusieurs qui ont la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre & qui portent plutôt un feutre crépu, brun & court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure; au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur; tous sont blancs à leur racine, & leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce & demi sur le dos, la queue & les côtés du corps; ils sont plus courts sur la tête & sur les membres, mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites.



plus noires & qu'elles ont le poil plus long sous le ventre; les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun & très-long; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante; la mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux, quelques poils tombent aux mois de juillet & d'août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres; la saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tous sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes; les oreilles sont droites, coniques, & couvertes de poils comme dans l'ours-marin, elles sont longues de près d'un pouce, sur autant de largeur, & distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces; les yeux & les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre & sont à peu-près de la même grandeur: la couleur de l'iris varie dans différens individus, car cette couleur est brune dans les uns & noirâtre dans les autres; il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours-marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil



qu'à moitié; les narines sont très-noires, ridées & sans poil, & les lèvres sont d'une épaisseur à peu-près égale à celles du phoque commun; l'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure, toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, & dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines; la mâchoire supérieure est armée de quatorze dents, il y a d'abord quatre incisives très-aigües & longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière & d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque côté qui sont larges & épaisses, sur-tout celles du fond, & ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles & broyer les crustacées.

Dans la mâchoire inférieure le nombre des dents est ordinairement de seize; il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives & deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur, mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge; ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement; néanmoins comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la



mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre des dents est quelquefois de trente-deux; la langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes, sur une largeur d'un demi-pouce seulement; elle est garnie de papilles & un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'auprès des ongles, & ne sont point engagés dans la peau, ils sont apparens & extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres, en sorte que la saricovienne peut marcher & courir, quoiqu'assez lentement; ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur & sont plus courts que ceux de derrière qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, & que son dos paroît un peu voûté; les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, & ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil; la plante du pied qui est brune avec des tubercules par-dessous, est arrondie & divisée en cinq doigts: les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, & l'interne est un peu plus court que l'externe; ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers, les pieds de derrière ont aussi cinq doigts qui sont de même joints par une membrane velue, & qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; le tarse, le métatarse



métatarse & les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en sont aigus, mais assez courts; le doigt externe est un peu plus long que les autres qui vont successivement en diminuant, & la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue est tout-à-fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire, plate en dessus & en dessous, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps, elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux & très-ferrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, & l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps; cette verge longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande & située à un pouce au-dessous de l'anüs.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow (e), sous le nom de *castor-marin*, pourroit bien être le même que la *faricovienne*, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat-marin*, & qui est l'*ours-marin*, car il y a des *faricoviennes* beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller; & on en a vu à la

(e) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 260.



Guyane & au Bresil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka ; d'ailleurs il paroît par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son castor-marin a les mêmes habitudes que la saricovienne qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller qui a demeuré si long-temps dans les parages du Kamtschatka, & qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor-marin gros comme l'ours-marin, & il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différens Voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve *tome XIX, page 365 des Voyages*, où il est dit, que les peaux de castor-marins, sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, & que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec les marchands Russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, & que le temps de la chasse des castors-marins, est le plus favorable pour lever les tributs, car les Kamtschatdales donnent un castor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois davantage, & qu'il se vend quatre-vingt-dix roubles, &c. on voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, & qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor-marin* étoit aussi grand que son *chat-marin*, c'est-à-dire, l'ours-marin.

Au reste, la saricovienne qui s'appelle *bobr* ou *castor*



en langue Russe, est nommée *kaikon* en langue Kamtschadale, *kalaga* chez les Koriaques, & *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter, qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur; l'espèce en est commune sur les côtes basses & à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale.

Leur peau est très-épaisse, & leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé & quelquefois argenté; leur cri est un son rauque & enroué; ces animaux vont en troupes & fréquentent les savannes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau & souvent la gueule ouverte, quelquefois même au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, & il est aisé d'en tuer un grand nombre: au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, & qu'on perdrait son temps à attendre le moment où elle pourroit reparoître, sur-tout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars & cougars leur font la guerre & ne laissent pas d'en ravir & d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, & lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent & l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.



Nous avons dit (*page 158 du supplément, volume III*), d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur; les deux plus grandes de ces loutres paroissent être des faricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut sans difficulté les rapporter à une seule & même espèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général, que dans l'espèce de la faricovienne, ainsi que dans celle du jaguar & de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes & qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.





ADDITION à l'article qui a pour titre, des  
MORSES ou VACHES-MARINES,

Volume XIII, page 358.

NOUS ajouterons à ce que nous avons dit du Morse, quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son Voyage au Groënland.

Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, & à peu-près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur; sa peau n'étoit pas ~~vide~~, mais ridée par tout le corps & plus encore autour du cou; sa graisse étoit blanche & ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres & de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse d'où sortent des moustaches d'un poil épais & rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une forte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules & d'algue marine; les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau & dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne; chaque défense pesoit quatre livres & demie, & le crâne entier vingt-quatre livres (a).

Selon le voyageur Kracheninnikow (b), les morses qu'il appelle *chevaux-marins*, n'entrent pas, comme les

(a) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 60 & suivantes.

(b) Histoire du Kamtschatka; Lyon, 1767, tome I, page 283.



phoques, dans les eaux douces & ne remontent pas les rivières. On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtschatka, & si l'on en trouve ce n'est que dans les mers qui sont au Nord; on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros & plus nombreux que par-tout ailleurs; le prix de leurs dents dépend de leur grandeur & de leur poids, les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres.

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts & courageux, & qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. Lorsque j'en bleffois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, & le perçoient à coups de défenses, d'autres s'élevoient hors de l'eau & faisoient tout leur possible pour s'élancer dedans; nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de *Muff*. . . . & l'on se contente ordinairement d'en enlever la tête pour arracher les défenses (c).

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, & ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte, qu'en 1705 & 1706, les Anglois en tuèrent, à l'île de Chery, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; & en 1710, en une journée, huit cents. On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas

---

(c) Voyage au Groënland.



bords de la mer : & il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent ; on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis , où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils (d).

On voit par les relations de tous les Voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord , qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux , & que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis ; ils se sont retirés vers le Nord & dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu-près de même des phoques & de tous ces amphibies marins , dont le naturel les porte à se réunir en troupes & former une espèce de société ; l'homme a rompu toutes ces sociétés , & la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion , & ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes & inconnues.

---

(d) Voyage de Gmelin, tome II.





## ADDITION à l'article des PHOQUES,

Volume XIII, page 230.

LORSQUE j'ai écrit sur les Phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces; mais les Voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, & nous sommes maintenant en état de les distinguer & de leur appliquer les dénominations & les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature & sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, & les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacées, sur le corps desquels la Nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités & de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse & moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe & relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus



pourvus de cette partie extérieure qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion-marin, qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, & la seconde, celle que les Voyageurs ont indiquée sous le nom d'ours-marin, & qui est composée de deux variétés très-différentes entr'elles par la grandeur ; nous joindrons donc à cette espèce le *petit phoque à poil noir*, dont j'ai donné la description & la figure (*volume XIII*), & qui étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours-marin ; des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours-marin, comme le *phoca* des Anciens ; mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément *qu'il n'a pas d'oreilles externes & seulement des trous auditifs* ; je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des Anciens dans quelque une des espèces de *phoques* sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.





---

*LES PHOQUES SANS OREILLES*  
ou *PHOQUES proprement dits.*

NOUS connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des Phoques sans oreilles, & nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, & par les caractères que les Voyageurs ont saisis pour les dénommer & les distinguer les uns des autres.

---

*LE GRAND PHOQUE*  
*À MUSEAU RIDÉ.**Première espèce.*

LA plus grande espèce est celle du *Phoque à museau ridé*, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion-marin* (*volume XIII, page 351 & suivantes*), parce que plusieurs Voyageurs, & particulièrement le rédacteur du voyage d'Anson, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal-à-propos, puisque le vrai lion-marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, & qu'ils diffèrent encore entr'eux par la taille & par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion-marin, que d'habiter les côtes & îles désertes, & de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se



rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de lion-marin. Dampier & Byron, ont trouvé comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès (a), & sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, Dom Pernetti & Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, & aux îles Malouines ou Falkland; M.<sup>rs</sup> Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *nouvelle Georgie* (b),

---

(a) « Le lion-marin (phoque à museau ridé) est un grand animal de douze à quatorze pieds de long, & au plus gros du corps il est « de la grosseur d'un taureau; il est de la figure d'un veau-marin, « mais six fois aussi gros; sa tête est faite comme celle du lion, sa « face est large, ayant plusieurs longs poils aux lèvres comme un chat; « ses yeux sont gros comme ceux d'un bœuf; ses dents, longues de « trois pouces, sont grosses environ comme le gros doigt d'un homme.. « il est extraordinairement gras. Un lion-marin coupé & bouilli, « rendra un muid d'huile très-douce & fort bonne à frire; le maigre « est noir & à gros grains & d'assez mauvais goût. Cet animal de- « meure quelquefois des semaines entières à terre, s'il n'en est pas « chassé; quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils se « couchent les uns auprès des autres, & grognent comme les cochons « en faisant un bruit horrible; ils mangent le poisson, & je crois que « c'est leur nourriture ordinaire. » Voyage de Dampier; Rouen, 1715, tome I, pages 118 & 119.

(b) Cette île avoit été découverte dans le siècle précédent par Antoine de la Roche, & avoit été reconnue de nouveau en 1756 par Duclos Guyot, sur le Vaisseau espagnol le *Lyon*, qui l'avoit nommée *l'île de Saint-Pierre*.



& qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'Océan atlantique; ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, & on les tua dans leur sommeil; d'autre côté, M. Steller *vu* & décrit (c) ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Bering & près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, & probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à museau ridé (d), parce qu'il a sur le nez une peau ridée & mobile, qui peut se remplir d'air ou se gonfler, & se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion; mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anson, & qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand & gros animal est d'un naturel très-indolent, c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, & que quand ils n'alloient pas

(c) Voyez son Traité des animaux marins.

(d) Les mariniers Anglois l'ont nommé *clapmatzh seal*, nom évidemment corrompu de celui de *clap-mütze*, que les Allemands & les Danois donnent à un animal tout différent qui a un capuchon, dans lequel il peut renfermer sa tête, & que les Groënlandois appellent *neitserfoak*. Voyez ci-après l'article du phoque à capuchon.



assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de filet ou de couteaux, & leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant & d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, & quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules & va toujours en diminuant jusqu'à la queue; une femelle tuée par M. Forster, n'avoit que treize pieds de longueur, & en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles & les femelles dans cette espèce; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée & bousie tout le long du museau, & cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; & c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*; il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs & point d'oreilles externes; les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes & faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal



beaucoup plus fort & plus grand que notre phoque, est moins agile & encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures; & c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent & très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral, il dit qu'on le nomme *fur-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours-marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celles des autres phoques.

## LE PHOQUE À VENTRE BLANC.

### *Seconde espèce.*

NOUS donnons ici la figure (*planche XLIV*), de ce grand Phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, & qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, & son naturel



n'est point farouche; ses yeux sont attentifs & semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentimens d'affection, d'attachement pour son maître auquel il obéit avec toute complaisance; nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire, tout le devant de son corps hors de la caisse remplie d'eau, dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, & qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi-bien qu'en l'aspirant, seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, & plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordoit tres-violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens; mais dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule & même se reposer sans crainte auprès de lui & appuyer le bras ou la tête sur la sienne; lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit quelque'éloigné qu'il fût; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas, & dès qu'il l'apercevoit, après quelques momens d'absence, il ne manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les



irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu-près de mois en mois; sa douceur ordinaire se chargeoit tout-à-coup en une espèce de fureur qui le rendoit dangereux; son ardeur se déclaroit alors par des mugissemens accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit & se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvemens brusques & inquiets, & mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite; c'est par des cris assez semblables qu'il exprimoit son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expressifs & comme articulés pour témoigner sa joie & son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvoit satisfaire pleinement & qui duroit huit ou dix jours; on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue, & dans ces momens il étoit fort dangereux & même féroce, car alors il ne connoissoit plus personne; il n'obéissoit plus à la voix de son maître, & ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher: il le saisit un jour par la manche, & l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument; une autre fois il se jeta sur un assez gros chien & lui écrasa la tête avec les dents, & il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit: ces accès d'amour l'échauffoient beaucoup, son corps se couvrit de galle, il maigrit ensuite, & enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous



Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue, car il gardoit l'air assez long-temps & ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; & dans cet état elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau; il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, & souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; l'air dans ce mouvement d'aspiration formoit un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit & s'endormoit plusieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin, & lorsqu'il étoit endormi on ne l'éveilloit qu'avec peine; il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément, & ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement; il reprenoit dès-lors du mouvement & même de la vivacité; il élevoit la tête & la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres alimens, & c'étoit principalement des carpes, & des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes: on avoit



soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel; il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivans & saupoudrés de sel par vingt-quatre heures; il avaloit très-goulument les anguilles toutes entières & même les premières carpes qu'on lui offroit, mais dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, & pour cela il les saisissoit d'abord par la tête qu'il écrasoit entre ses dents, ensuite il les faisoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, & finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandoient une odeur très-fétide, ils étoient de couleur jaunâtre & quelquefois liquides, & lorsqu'ils étoient solides ils avoient la forme d'une bouie. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours & même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, & qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire & salée, car lorsqu'il buvoit de l'eau douce & sur-tout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique, cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue; son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres; sa longueur étoit





LE PHOQUE à ventre blanc

Magd. Th. Rousselet Sculp.



de sept pieds & demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, & seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue; sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré & de couleur brune, mélangé de grisâtre, principalement sur le cou & la tête où il paroît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos & sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; & c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau, elles sont longues de trois ou quatre pouces, & s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure; ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, & lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, & ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune & assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, & la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces; lorsque



l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe & le blanc des yeux devient rouge, sur-tout vers les angles.

La gueule est assez grande & environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poissons; les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes & qui paroissent usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives, & quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau; ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, & à huit ou neuf pouces du bout du nez; & quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps, jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, & sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, & les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire, que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue & ont douze à treize pouces



de longueur, sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses & charnues par les côtés, minces dans le milieu & découpées en festons sur les bords; il n'y avoit pas d'ongles apparens sur ces nageoires postérieures; mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, & parce que cet animal se tourmentoit beaucoup & frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottemens & déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large: elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, & en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse & paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de *Guarnero*, à deux cents milles de Venise; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, & il avoit déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs; il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, & qui croyoient que c'étoit à son grand âge qu'il devoit sa grande taille; & ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étoient très-jaunes & usées, que son poil étoit



plus foncé en couleurs que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, & que ses moustaches étoient longues, blanches & très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe adriatique, ils ont été vus & menés, comme celui-ci, en France & en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux ayant intérêt de les conserver vivans, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne & de captivité, & que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorsqu'ils cessent de manger & refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, & continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit & qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire; il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, & les pêcheurs assurent qu'on les verroit périr d'inanition si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.



Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, & avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse & un peu tigrée affectoit agréablement la vue & le tact; sa tête plus grosse que celle d'un veau, en avoit à peu-près la figure, & ses yeux grands, saillans & pleins de feu intéressoient les spectateurs; son cou très-souple se recourboit assez facilement; & ses mâchoires armées de dents aiguës & tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes; il avoit la gueule d'un rouge de corail, & portoit une moustache fort grande; deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, & le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenoient lieu de pieds; ce phoque docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevait hors de l'eau pour le caresser & le lécher; il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue; sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement: son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec; l'eau de son cuvier étoit salée; & lorsqu'il s'y plongeait, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer; il vivoit d'anguilles qu'il dévorait dans l'eau; il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux; & il nous parut intérieurement conformé comme le veau-marin, dont vous avez parlé, Monsieur (*tome XI, in-12, page 288*). Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal; le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies, étoit exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire; je ne pus pas trouver le canal artériel; son estomac étoit très-fort, & la tunique charnue paroissoit comme marbrée; le foie étoit composé de cinq lobes, ainsi que les reins qui avoient onze pouces de hauteur; leur substance corticale étoit un amas de corps pentagones



vasculeux, liés entr'eux par un tissu cellulaire très-lâche; les quatre tuniques des intestins se sépareroient par la macération, & nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse & veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelassée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique: la mauvaise odeur développée par le temps humide, nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal; & j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'estomac entier de ce phoque que j'ai conservé (e).

Ayant répondu à M. de la Vernière, qu'il me feroit plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, & qu'il me paroïssoit probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitans de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes & son séjour dans l'air. M. de la Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780: Que l'estomac de ce phoque n'avoit point été injecté, & que c'étoit une simple insufflation; ce viscère, dit-il, me paroît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation . . . & à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit semi-lunaire & disposée en forme de poche; le segment qui terminoit le bord concave du croissant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organisées ou tissues de fibres régulières; je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins, elles glissoient l'une sur l'autre par la pression digitale, & paroïssent d'un tissu tendineux; je ne fais pas si le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté, auroit pu former une membrane de cette structure; mais il me suffit, Monsieur, que

---

(e) Lettre de M. de Sabarot de la Vernière, Nîmes, le 3 janvier 1780.



vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât.

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac: & j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, & non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit, *volume XIII, page 333*, à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parson a donné la description & la figure dans les *Transactions philosophiques, n.º 469*, pourroit bien être le même que le lion-marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu & bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parson se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit, mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant Médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, & particulièrement sur celle de son estomac. M. Parson m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques*, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques, qu'une vache l'est d'un cheval: & il ajoutoit qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits

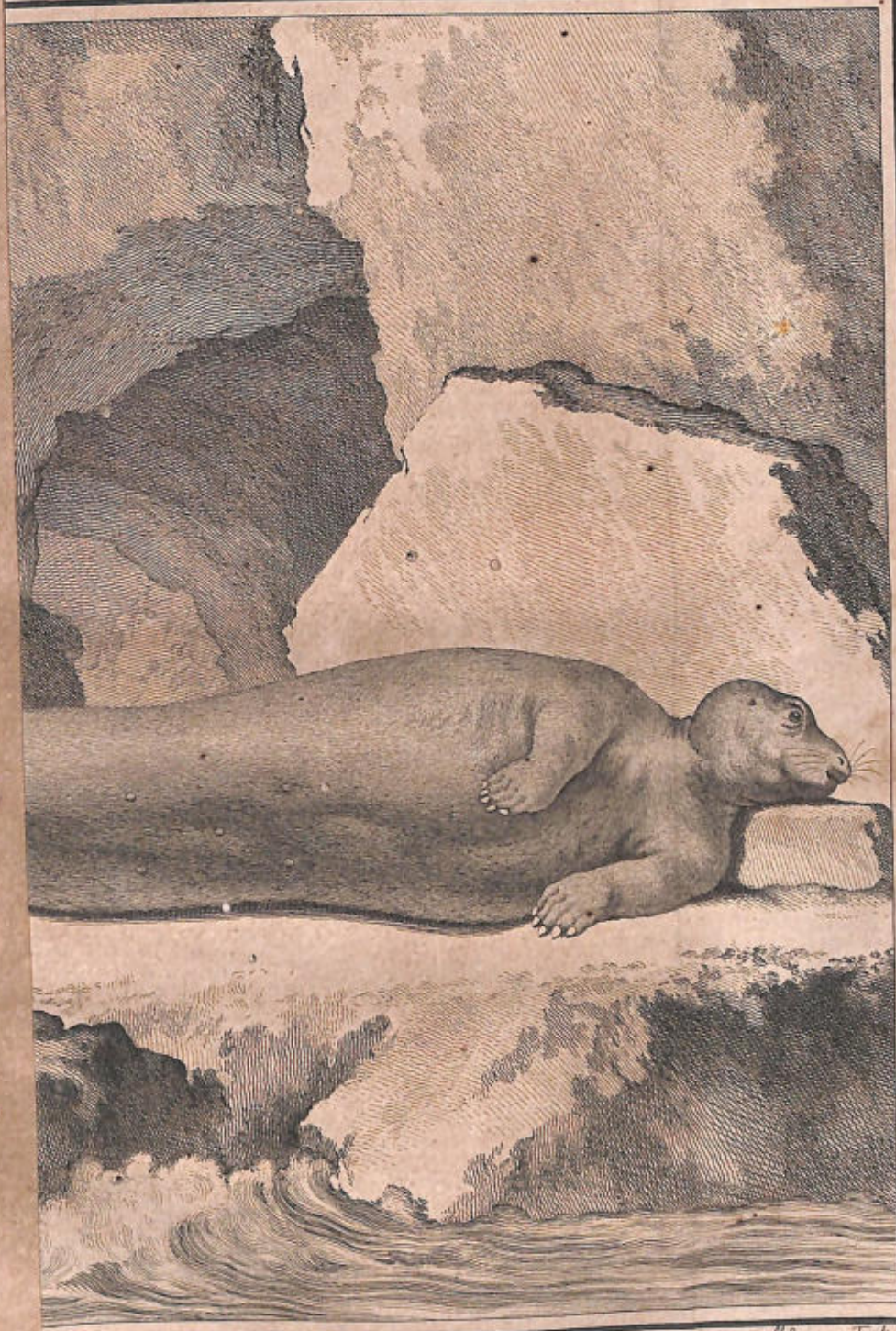


phoques d'espèces différentes, & qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entr'eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs & l'autre n'en ayant qu'un; il me marquoit encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, & une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, & de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche & fluide qui passoit dans le *duodenum*, & que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant (*f*). Quoique M. Parson fût un Médecin célèbre, & qu'il ait même publié de bons Ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé, comme en plusieurs poches, par différens étranglemens, mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poissons, & l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie, ne ruminent pas; ainsi on peut donc

---

(*f*) Lettre de M. Parson à M. de Buffon; Londres, 10 mai 1765.





LE PHOQUE de M. Parsons .

M. Rousseau Tardieu sc.



préfumer avec fondement que les animaux du genre des phoques, n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres & autres amphibies qui vivent sur la terre & dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure (*planche XLV*) de ce phoque de M. Parson, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des Transactions philosophiques, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc (*planche XLIV*).

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz (*g*), sous le nom d'*ufuk* ou *urksuk* (*h*), pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parson, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques *ufuk* qui ont jusqu'à douze pieds de longueur & qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix (*i*), & qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, & il ajoute, d'après Denys, qu'ils sont si gros, que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que peu de temps

(*g*) Histoire générale des Voyages, tome XIX.

(*h*) *Urksuk species phocarum majoris molis, quarum pellibus Groenlandi utuntur ad contexendos funes capturæ balenarum & phocarum inservientes.* Egede. Dict. Groën. Coppenhague, 1750.

(*i*) Description de la nouvelle France, t. III, page 143 & suiv.



après qu'ils sont nés, le père & la mère les amènent à l'eau, & de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères & mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer (k).

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux Voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, & qui pourront nous mieux instruire.

## LE PHOQUE À CAPUCHON.

### Troisième espèce.

LA troisième espèce de grand Phoque, est celle que les Groënlandois nomment *neitser-soak* (l); cet animal a pour attribut distinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois & les Allemands l'ont appelé *klap-mûtze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz (m), est

(k) Description de la nouvelle France, tome III, page 143 & suiv.

(l) *Phoca majoris generis, cujus caput cute crassiori mobili tegitur, quâ faciem contra ictus tuetur.* Egede, ubi supra.

(m) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 61.



remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse & velue qu'il a sur le front, & qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable & de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, & y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, & reviennent avec eux au mois de juin fort maigres & fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au Nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre; leur maigreur, dans les mois de mai & de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, & que dans ce temps ils oublient de manger, & jeûnent comme les lions & les ours-marins.

## LE PHOQUE À CROISSANT.

### Quatrième espèce.

LA quatrième espèce de grand Phoque sans oreilles externes, est appelée *attarsoak* (n) par les Groënlandois;

(n) *Phoca nigri lateris*. Egede, Dict. Groënl. Coppenhague, 1750.



il diffère du précédent par quelques caractères, & change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend de teintes différentes; le fœtus qui est tout blanc & couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*; dans la première année d'âge le poil est un peu moins blanc, & l'animal s'appelle *attarak*; il devient gris dans la seconde année, & il porte le nom d'*atteitsiak*; il varie encore plus dans la troisième, & on l'appelle *aglektok*; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok*; & ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc, & qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, & il prend le nom d'*attarsoak* (o). J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms, pour que les Voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland, puissent reconnoître ces animaux.

---

(o) Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue Groënlandoise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux; *amiam*, est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau & nageant à la renverse, se dit *nulloarpok*; flottant sur l'eau assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok*; couché sur les glaces ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok*; le trou que le phoque enfermé sous la glace, y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *aglo*; le javelot court dont on le frappe, est *iperak*; & l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurarpok*; *outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle qui les poursuit à grande course; leur peau défilée s'appelle *erisak*; l'huile tirée de leur graisse, *igunak*. Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire Groënlandois.



La peau de ce phoque à croissant, est revêtue d'un poil roide & fort; son corps est couvert d'une graisse épaisse & dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur & la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive (p).

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow (q), qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, & qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas (r) rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Obi & du Jeniscé, & que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaitz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, & que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis & aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie & jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant, prend différentes teintes de couleur avec l'âge; il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés & cerclés, dont parlent les Voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, & tous de l'espèce du

---

(p) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 61.

(q) Idem, ibidem, page 256.

(r) Voyage de Pallas, troisième partie, page 91.



phoque à croissant vu dans des âges différens (*f*); & dans ce cas nous ferions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc-jaunâtre; le reste de la peau parsemée de taches comme celles du léopard, & dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

## LE PHOQUE NEIT-SOAK.

### Cinquième espèce.

LA cinquième espèce de Phoque sans oreilles externes, est appelée *neit-soak* par les Groënlandois; il est plus petit que les précédens; son poil est mêlé de soies brunes & aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, & il est hérissé comme celui de l'ours-marin (*t*).

LE

(*f*) A en juger par ce que dit Charlevoix (*Histoire de la nouvelle France, tome III, page 143*), il paroît que ce phoque à croissant se trouve aussi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs; » il y en a qui sont tout blancs, & tous le sont en naissant; — à mesure qu'ils vieillissent, les uns deviennent noirs, d'autres roux & d'autres prennent toutes ces couleurs ensemble. » Ce passage, comme l'on voit, se rapporte assez à ce que nous venons de dire du phoque à croissant, & nous croyons devoir le lui appliquer.

(*t*) *Phoca majoris generis, maculis majoribus distincta* (item vestis hirsuta à pellibus phocarum confecta) *neitlik-frak*. — *Phoca minor speciei supra*



## LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

### Sixième espèce.

LA sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *lakhtak* (u); elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, & paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

## LE PHOQUE GASSIGIAK.

### Septième espèce.

LA septième espèce de phoques sans oreilles externes, est appelée *kassigiak* par les Groënlandois; la peau des jeunes est noire sur le dos & blanche sous le ventre, & celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse & se trouve toute l'année à *Balsriver*.

*supra memoratæ, atak.*—*Species phocæ cum maculis majoribus, atait liak, minor ejusdem speciei, atarak; catulus generis superioris, atestak.*  
Diction. Groën. Coppenhague, 1750.

(u) Kracheninnikow; Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 260.



## LE PHOQUE COMMUN.

*Huitième espèce.*

LA huitième espèce est celle du Phoque commun d'Europe (x), dont nous avons donné la description & la figure (*volume XIII, planche XLV*), & que l'on nomme assez indifféremment *veau-marin, loup-marin & chien-marin*; on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique & dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries & au cap de Bonne-espérance, mais encore dans la Méditerranée & dans la mer noire. M. Krachennikow & M. Pallas (y), disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne & dans le lac Baikal, où l'eau est douce & non salée, ainsi que dans les lacs Onéga & Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, & qu'elle peut vivre également dans la mer & dans les eaux douces des climats froids & tempérés. Nous donnons ici (*planche XLVI*), la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner

(x) Les mariniens françois l'appellent *veau-marin* ou *loup-marin*; les Anglois *common seal*, c'est-à-dire, *phoque commun*; les Espagnols & les Portugais *lobo de mer*. Note communiquée par M. Forster; mais ces noms de veau & de loup-marin, ont été également appliqués à tous les phoques.

(y) Voyage de Pallas, tome III.



vivant, & qui pourroit bien être une variété d'ins cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps & dans les couleurs du poil, avec le phoque du *volume XIII, planche XLV.*

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, & le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne tous se jettent dans la mer; au bout de quelque temps ils se rapprochent de terre & s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, & il n'est presque pas possible de les avoir autrement. . . Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets & des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, & ces animaux étant restés à sec on n'a que la peine de les assommer; on les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer on tire dessus; s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine, mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur (2).

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales

---

(2) Description de la nouvelle France, tome III, pages 143 & suivantes.



dans les mers de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique, tandis que le lion-marin, l'ours-marin & même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé & du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes & autres peuples septentrionaux, sous les noms de *chien* & de *veau-marin* (a); il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles & chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* & *memel*, ce qui signifie également veau-marin dans les trois Langues; Ils ont tous la peau ferme & velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court & lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, & ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en pate-d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail; ce sont des espèces d'amphibies, la mer est leur élément & le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, & même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre; ils courent des pieds de devant & sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite, qu'un homme a de la peine à les attraper; ils ont des dents tranchantes & des poils au museau,

---

(a) Les François les appellent aussi *veaux-marins* & quelquefois *loups-marins*; & les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau & la font tourner; les autres *nau*, & ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête*; mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer que plusieurs Voyageurs ont appelé *veau* & *loup-marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles qui sont saillantes & externes.





de Lave del.

Variété du PHOQUE COMMUN.

Cb. Gouffier Sculp.



forts comme des foies de sanglier... leur corps est gros au milieu & terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager (b).

C'est sur les rochers & quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, & que les mères font leurs petits (c); elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre; elles les laissent aller de temps en temps à la mer, ensuite elles les ramènent à terre, & les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groënlandois le vêtement & la nourriture, (d), mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes & leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, & se servent des nerfs & des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens; les boyaux bien nettoyés & amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; & la vessie de ces animaux leur sert de vase pour

(b) Histoire générale des Voyages, tome XIX, pages 60 & 61.

(c) Charlevoix; Description de la nouvelle France, tome III, pages 143 & suivantes.

(d) Les Russes & les habitans de Kamtschatka, tirent aussi un très-grand parti de la chasse des phoques; ils font de la chandelle de leur graisse, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graisse pour assaisonner leurs alimens; ils en mangent aussi la chair & la font sécher au soleil pour la conserver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher; on fait avec leurs peaux des semelles de souliers, & les Korelli, les Olutores & les Tschukotskoi en font des bateaux. Histoire de Kamtschatka, par M. Kracheninnikow, tome I, page 277.



contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver; pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher: en un mot, les phoques sont la principale ressource des Groënlandois, & c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne-heure à la chasse de ces animaux, & que celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparées ou voisines des côtes de la mer, en sont couvertes (e): en général ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages; lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent; ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, & deux dans les petites; la voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif & tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque; ils sont dangereux dès qu'on les a blessés: ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces (f).

---

(e) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 256.

(f) Ils sont, dit M. Kracheninnikow, vifs & courageux; j'en ai



On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les Voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes & aux extrémités des deux continens; ces côtes désertes sont en effet le dernier asyle de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, & ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Prothée*, que les Anciens nous ont si souvent peints, & qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très-peu l'Océan, ont presque disparu & ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix & la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, & ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, & sous les zones froides des deux pôles.

---

vu un qui s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'élança sur nos gens avec beaucoup de férocity, après même qu'ils lui eurent brisé le crâne; on ne l'eut pas plutôt tiré à terre, qu'il essaya de se jeter dans la rivière, & lorsqu'il vit que la chose lui étoit impossible, il commença à pleurer, & plus on le frappoit plus il étoit féroce. *Histoire du Kamtschatka, tome I, page 275.*





## L'OURS-MARIN. (a)

Tous les phoques dont nous venons de parler, n'ont que des trous auditifs & point d'oreilles externes; & l'ours-marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse & la plus répandue (b); c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant, & volume III de nos supplémens, page 200; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, & l'ours-marin dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster qui a vu plusieurs de ces animaux dans son Voyage avec le capitaine Cook, & qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche XLVII; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, & ses observations réunies à celles

(a) *Phoca ursina*, Linnæus. — *Ursine seal*, Pennant, *Synops. quadrup.* pag. 271. — Il est appelé *kot* par les Russes; *phoque ursin*, par M. Forster; *phoque commun*, par plusieurs Voyageurs; *chat-marin*, par M. Kracheninnikow; *loup de mer*, par les François; & *veau-marin*, par les Anglois.

(b) On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, située à 36 degrés de latitude australe, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la nouvelle Hollande, à la nouvelle Guinée, aux îles Galapagos, situées presque sous l'Équateur; & enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique & jusqu'à Kamtschatka.

de



de M. Steller & de quelques autres Voyageurs, suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours-marin paroît se trouver dans tous les océans, car les Voyageurs ont rencontré & reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur, & sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, & qui les ait indiqués sous le nom d'*ours-marin*; quelques autres Navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand & qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours-marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers & autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, & sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie & l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering (c), après

---

(c) Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering,  
*Supplément. Tome VI.*



son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, & qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne & l'hiver (d). Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, & il paroît que l'objet du voyage de ces animaux, est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, & se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas: tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison, n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, & il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours; cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats, les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille &

---

qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige souvent les Voyageurs à quitter la plaine, & à gravir les rochers & les montagnes. Il est bon d'observer qu'on n'en trouve que sur la côte méridionale, qui est vis-à-vis de Kamtschatka; la raison en est peut-être que c'est la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'orient. *Hist. du Kamtschatka*, par Kracheninnikow; Lyon, 1767, tome I, page 307.

(d) M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.



en conserver la propriété; car lorsqu'un ours-marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant & ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles & quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux & les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille qui est composée de ses femelles & de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, & quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, & chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, & alors la guerre devient plus générale, & le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours-marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paroissent fléchir devant le lion-marin, car ils l'évitent avec soin & ne s'en approchent jamais quoique souvent établis sur le même terrain (e); mais ils font une guerre cruelle à la loutre-

---

(e) « Nous observâmes (sur une petite île près de la terre des États), que les ours & les lions de mer, quoique campés sur la même grève, se tenoient toujours fort loin les uns des autres, & qu'ils ne se communiquoient point entr'eux. » Forster. *Second Voyage*



marine (faricovienne), qui étant plus petite & plus foible ne peut se défendre contr'eux. Ces animaux qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, & ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, & qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désespérer.

La manière dont ils vivent & agissent, entr'eux est assez remarquable; ils paroissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche & vient demander grâce : ainsi dans ces animaux il paroît que la tendresse succède à la sévérité, & que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits (*f*); le mâle semble être en même temps un bon père de famille

---

de Cook, tome IV, page 55 & suiv. « Les lions de mer occupent » la plus grande partie de la côte; les ours de mer habitent l'intérieur de l'île. » *Ibid.* page 73.

(*f*) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds pour désarmer sa colère.



& un chef de troupe impérieux, & jaloux de conserver son autorité, & qui ne permet pas qu'on lui marque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, & la quittent lorsqu'ils sont adultes & assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, & cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse; tant que la vigueur de l'âge dure & qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres & ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces & amorti leurs desirs, ils les abandonnent & se retirent pour vivre solitaires; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, & ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme (g); ils grondent en montrant les

---

(g) « Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un mois entier sans prendre de nourriture; ils sont très-féroces & « attaquent les passans, & ils sont si obstinés, qu'ils aiment mieux se « faire tuer que de quitter leur place; lorsqu'ils voient venir un « homme, quelques-uns se jettent sur lui, & les autres se tiennent « prêts pour les défendre; ils mordent les pierres qu'on leur jette, & « courent sur celui qui les a jetées, encore qu'on leur casse les dents « & qu'on leur crève les yeux; ils ne bougent pas de l'endroit où « ils sont. Il y a plus, aucun n'oseroit abandonner son poste, & s'il « le faisoit les autres le dévoreroient; si quelqu'un fait mine de vouloir « se retirer, les autres le serrent de près pour empêcher qu'il ne s'en- « fuie, & si quelqu'un se méfie du courage de son camarade ou le « soupçonne de s'enfuir, il se jette sur lui. » *Histoire de Kamtschatka*, tome I, page 299. « Nous eumes aussi beaucoup de peine à tuer



dents, & se jettent même avec audace contre celui qui les attaque sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force & de courage pour les en garantir & les conserver, & souvent quoique blessées elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

---

» les veaux & les lions-marins (sur une petite île près de la terre des  
 » États); leur museau étoit la partie la plus sensible. Nous manquâmes,  
 » le docteur Sparrman & moi, d'être attaqué par un des plus vieux  
 » ours de mer, sur un rocher où il y en avoit plusieurs centaines de  
 » rassemblés, qui sembloient tous attendre l'issue du combat; le docteur  
 » avoit tiré son coup de fusil sur un oiseau, & il alloit le ramasser  
 » lorsque le vieux ours gronda & montra les dents, & parut se dis-  
 » poser à s'opposer à mon camarade; dès que je fus assis j'écraisis  
 » l'animal roide mort d'un coup de fusil, & au même instant toute  
 » la troupe voyant son champion terrassé s'enfuit du côté de la mer.  
 » plusieurs s'y jetèrent avec tant de hâte, qu'ils sautèrent à dix ou  
 » quinze verges perpendiculaires sur des rochers pointus; je crois  
 » qu'ils ne se firent point de mal, parce que leur peau est très-dure  
 » & que leur graisse, très-élastique, se prête aisément à la compression. »  
 Forster. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 60.* « Cet amphibie  
 » paroît affreux, & mord avec tant de force qu'il peut trancher la  
 » hampe d'une demi-pique, ainsi qu'on l'éprouva, & la présence  
 » de deux ou trois hommes ne le fait pas fuir; il ose même les attaquer  
 » dans sa colère, quand il peut les joindre à la course. » G. Spilberg.  
*Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des*  
*Indes orientales, tome II, page 438.*



M. Steller assure que les ours-marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles & les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons & de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, & lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, & font entendre un sifflement d'affliction à peu-près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats ils rugissent & frémissent comme le lion, & enfin dans la joie & après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens & sur-tout l'odorat très-bons, car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, & ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux quoiqu'on soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer, il faut même être bon coureur pour les atteindre (*h*); ils nagent avec beaucoup de célérité, & au point de parcourir en une

---

(*h*) Steller. *Novi Commentarii Academiae Petropol.* tom. II, ann. 1751. Cependant M. de Pagès qui a vu ces animaux au cap de Bonne-espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, & que comme ils sont fort gras & replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. Note communiquée par M. de Pagès, Enseigne des Vaisseaux du Roi.



heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne (i); lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amuse<sup>nt</sup> près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos & tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent & s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds (k); dans la pleine-mer ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; & comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer, ils prennent au fond de la mer les crabes & autres crustacées & coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; & comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on

---

(i) « Le chat-marin (ours-marin), dit M. Kracheninnikow, nage » si vite, qu'il peut aisément faire dix werstes par heure. Lorsqu'il » se sent blessé, il saisit le bateau du pêcheur avec les dents, & » l'entraîne avec tant de rapidité qu'on diroit qu'il vole sur l'eau; » il arrive souvent qu'il le renverse, & que ceux qui sont dedans se » noient, à moins que le timonier ne sache le conduire & qu'il n'observe la route que l'animal prend. » *Histoire de Kamtschatka*, tome I, page 306.

(k) Note communiquée par M. de Pagès, Enseigne des Vaisseaux du Roi.



en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul, & très-rarement de deux petits; les mâles en naissant sont plus gros & plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, & tachetées ou tigrées entre les jambes de devant (1); tous, mâles & femelles naissent les yeux ouverts, & ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après; les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire, jusqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent souvent ensemble, & lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, & le vaincu est protégé & secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle & la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement ensemble & reviennent ensuite à terre; la femelle qui, sur l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, & le mâle la couvre dans cette situation; il paroît très-ardent & très-actif; il presse si fort la femelle par son poids & par ses mouvemens, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête & les pieds qui paroissent; pendant ce temps, qui est assez long,

---

(1) Histoire du Kamtschatka, par M. Kracheninnikow, tome I, page 296.



le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte & même le toucher avec la main (m).

Ces animaux ont le poil hérissé, épais & long, il est de couleur noire sur le corps, & jaunâtre ou roussâtre sur les pieds & les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court & fort doux qui est aussi de couleur roussâtre; mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions-marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés & tantôt mêlés de roussâtre; les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds & sur les côtés du ventre, c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles

---

(m) « J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé depuis plus d'un quart-d'heure, auquel je donnai un coup de ma main... ce coup le fit regarder, & le mit en colère, ce qu'il témoigna par un terrible rugissement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer & d'achever son ouvrage. » *Novi Commentarii Academiæ Petropolit.* ann. 1751, tom. II.



portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse & plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours-marins des mers de Kamtschatka, est d'environ vingt puds de Russie; c'est-à-dire, de huit cents de nos livres, & leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États (n), & dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les Voyageurs ont reconnu ces mêmes ours-marins, & en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire, depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le

---

(n) « Nous montâmes au sommet de l'île (près de la terre des États), sur lequel il y avoit une infinité de petits mondrains, sur chacun desquels croissoient une large touffe d'herbes ou de glayeuls « (*daïylis glomerata*); les intervalles entre ces touffes étoient très-« vaseux & très-sèches... Nous découvrîmes bien-tôt qu'une espèce « de phoques occupoit cette partie de l'île, & que cette vase venoit « de ce qu'ils abordoient tous mouillés sur la terre; ceux-ci étoient « les ours de mer que nous avons vus à la baie *Dusky*, à la nou-« velle Zélande; mais ils étoient infiniment plus nombreux, & leur « grosseur plus considérable égaloit celle que leur donne M. Steller; « ils sont cependant fort inférieurs aux lions de mer, les mâles n'ont « jamais plus de huit à neuf pieds de long, & leur grosseur est « proportionnée... Ils n'ont pas de crinière comme le lion-marin, « mais la coupe générale du corps & la forme des nageoires sont « exactement les mêmes. » Forster. *Second Voyage de Cook*, tome IV,



corps; la graisse des mâles est huileuse & d'un goût très-désagréable, mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable; on peut manger de leur chair, & celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire & de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur & le foie qui soient mangeables (o).

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'étoit que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; & de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête & par la forme de la partie antérieure du corps qui est épaisse & charnue (p); la tête dans son

---

(o) « Nous tirâmes sur-tout de l'huile des vieux lions & des ours-marins que l'on tua; car excepté leurs fressures, assez bonnes, la chair est trop rance pour être mangée; les petits ourfins étoient bons, & même la chair de quelques vieilles lionnes n'étoit pas mauvaise; mais celle des vieux mâles nous parut détestable. » Forster, *Second Voyage de Cook, tome IV, page 61.*

(p) « Les ours-marins (de l'île Sainte-Élisabeth) ressemblent plus en effet aux ours qu'à des loups. . . leur couleur & leur tête sont tout-à-fait approchantes de celle des ours, hormis que leur museau est plus aigu; ils leur ressemblent encore par les mouvemens qu'ils font & par la manière dont ils les font; mais ils sont comme paralytiques par la partie postérieure du corps, car ils ne font que traîner après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoins



état naturel est revêtue d'un panicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, & n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours-marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente; le corps de l'ours-marin est fort mince dans sa partie postérieure, & devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours-marin a des oreilles externes comme le lion-marin & la faricovienne; ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur, elles sont pointues, coniques, droites, lisses & sans poil à l'extérieur, elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer & fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau; les yeux sont proéminens & gros à peu-près comme ceux du bœuf; l'iris en est noire; ils sont garnis de cils &

---

ils courent si vite, qu'à peine un homme peut les atteindre. » G. Spilberg. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, pages 437 & 438.*



de paupières, & défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, & qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur, elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce & demi, & la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces & demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, & disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut & seize en bas; 1.<sup>o</sup> dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2.<sup>o</sup> deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3.<sup>o</sup> deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur, c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent & se blessent cruellement; 4.<sup>o</sup> six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, & qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la



supérieure, 1.<sup>o</sup> quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2.<sup>o</sup> deux canines seulement, une de chaque côté, elles sont tranchantes sur la face intérieure & longues de plus d'un pouce; l'ours-marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses, mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3.<sup>o</sup> cinq dents de chaque côté qui sont pointues, & qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours & aux lions marins, & qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, & qu'ils ont à peu-près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, & ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager & se gratter, il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre, car ces parties de l'arrière du corps, ramassent & accumulent sous son ventre du sable & de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; & c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques,



mais ils sortent en entier; ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe & des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure & ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe & des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, & les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième & dernier qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges; le troisième & le quatrième en ont quatre, & le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse & des phalanges des doigts; le tibia & le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse & le métatarse paroissent à l'extérieur & sont couverts de poils; il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus & concave en dessous; ces ongles du pouce & du doigt extérieur sont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base; ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus & ridée en dessous; le pouce est d'un tiers plus large que  
les



les autres doigts, il est de la même longueur que les trois suivans ; mais le cinquième est beaucoup plus court ; ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, & les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates & plus minces ; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, & la nageoire est divisée en cinq à son extrémité ; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces, elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne ; la peau du scrotum qui est située sous l'anüs & qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée & sans poil ; la femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anüs ; en sorte que pris tous ensemble, les intestins étoient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer & répéter ici que



le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure (*volume XIII, planche LIII*), a tant de rapport avec l'ours-marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours-marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchottes & entièrement dénuées de poil; par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité; par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur; & enfin par la qualité foyeuse & la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées; on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours-marin plus petite que la première, & que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les Voyageurs ont dit des petits ours-marins (*q*), qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémisphère austral (*r*), mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours-marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs

---

(*q*) M.<sup>rs</sup> Forster & de Pagès.

(*r*) A la baie Dusky, à la nouvelle Zélande; à la nouvelle Georgie, sous le 54.<sup>e</sup> degré de latitude australe; Forster. *Second Voyage de Cook*, tome I & tome IV, pages 174 & 84. M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-esérance; & je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *veaux-marins*, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. « Ces animaux, dit-il, sont par



du poil & la forme du corps, que par les mœurs & les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

milliers sur cette île; ils sont de la grosseur d'un veau ordinaire; « leur tête est faite comme celle d'un chien. . . . leur poil est de « diverses couleurs, comme noir, gris-brun, tacheté, paroissant fort « lisse & fort agréable d'abord qu'ils sortent de la mer. . . . ils ont « une fourrure si fine & si courte, que je n'en ai vu de pareils ailleurs; « il y en a toujours autour de l'île des milliers assis dans les baies, ou « allant à la mer ou en revenant; à un mille ou deux de terre, vous « voyez l'île & ses environs tout couverts de ces animaux qui se jouent « à la superficie de l'eau ou sont au soleil à terre; quand ils sortent de « la mer, ils appellent leurs petits & bêlent comme les brebis; & quoi- « qu'ils passent auprès d'une infinité d'autres petits avant que de venir « aux leurs, ils ne se laissent néanmoins teter qu'aux leurs propres; les « jeunes ressembtent à de petits chiens & aiment fort la terre; mais « quand ils sont chassés ils gagnent la mer aussi-bien que les vieux, & « nagent fort vite & fort légèrement, quoiqu'ils soient à terre d'une « très-grande paresse & qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après « qu'on les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les frappent, un « coup sur le nez les tue incontinent. . . . ils se trouvent également « dans les climats froids & chauds; dans les climats froids ils aiment les « pièces de glace, où ils se couchent & se chauffent au soleil, comme « ils font à l'île de Juan Fernandès quand ils sont à terre. Il y en a beau- « coup dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs « du cap de Bonne-espérance ainsi qu'en Amérique au détroit de Ma- « gellan. . . . il y en a sur toute la côte de la mer méridionale de ce « continent, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais « du côté du Nord de la Ligne je n'en ai vu qu'à 21 degrés de latitude; « je n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général ces animaux « cherchent les endroits déserts des côtes, & les plages de la mer où il « y a beaucoup de poissons, car ils en vivent; les poissons qu'ils « mangent sont les merlus, les tâtonneurs, &c. qui sont abondans sur « les côtes pierreuses. » *Voyage de Dampier, tome I, pages 116 & suiv.*



Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, & ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passoient même entre nos jambes; ils se familiarisent promptement avec les hommes; j'en ai conservé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi pied, mais comme ils faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce, ils s'y trouvèrent aussi gênés & je les laissai à sec; dès que l'eau étoit vidée ils se secoient comme les chiens, ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau & se ferroient l'un contre l'autre, ils étrenuoient aussi comme les chiens.

Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du Vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir quē quand ils voyoient la mer; sur terre ils se grattoient & même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'Équipage, & ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottoient & se grattoient mutuellement, & lorsqu'on les séparoit ils cherchoient bientôt à se rejoindre; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre; on leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau, ils flairoient & prenoient ce qu'on leur présentait, mais ils ne l'avalent pas & le rendoient tout de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations & des sanglotemens très-forts, il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, & il rongeoit le bois de sa cuve, je le fis jeter à la mer; le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien, je le chassai à la mer, d'abord il nageoit assez lentement, mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus lesté qu'auparavant; il venoit apparemment de prendre de la nourriture.





De Sève del.

L'OURS - MARIN .

M. de la Roche sculp.



M. de Pagès ajoute que les plus grands ours-marins qu'il ait vus au cap de Bonne-espérance, n'avoient que quatre pieds de longueur, & que la plupart (apparemment les femelles & les jeunes) n'avoient que deux pieds & demi, ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge il devient d'un gris-argenté à la pointe; leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, & leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles de ces ours-marins sont étroites, peu ouvertes & n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur; le cou est gros & presque de niveau avec la tête, l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme de nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière; ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane, le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges, les deux suivans le sont moins & les deux extérieurs le sont à peine; chaque doigt est armé d'un ongle très-petit & à peine visible étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges & leurs ongles bien marqués, les autres sont moins caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit & très-mince; tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie (*f*).

---

(*f*) Note communiquée par M. de Pagès, Enseigne des Vaisseaux du Roi, sur les ours-marins du cap de Bonne-espérance.



## LE LION-MARIN. (a)

LA plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion-marin : il est, sans comparaison, plus puissant & plus gros que l'ours-marin ; cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, & nous avons déjà observé que le vrai lion-marin dont il est ici question, n'est pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anson a mal-à-propos appliqué ce nom ; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, & qui n'a ni oreilles externes ni crinière, & qui diffère encore du lion-marin par plusieurs autres caractères ; cette méprise ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un & l'autre de ces animaux ; mais des Voyageurs instruits (b), nous ont récemment

(a) *Lion de mer ou lion-marin.* Beauchêne Gonin ; *Navigations aux terres australes*, tome II. — Bougainville, *Voyage autour du monde*. — François Pretty, *Collection d'Ackluyt*, tome III. — Sir Richard Hawkins, sir John Narborough. Labbe, *Lettres des Missionnaires*, tome XV. — Don Pernetty, Bernard Penrose, *Account of the last expedition to port Egmont in Falklands Islands*. London, in-8°. 1775. — M. Clayton, *Transactions philosophiques*, volume LXVI, partie I, page 102. — Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka* ; Lyon, 1767, tome I. — *Phoca leonina*. Steller, *Novi Commentarii Academiae Petropol.* tom. II, ann. 1751. — *Phoque à crinière*, par M. Forster. — *Siwutchka*, par les Russes. — *Siout*, par les habitans de Kamtschatka. — *Oulon*, par les Koriaques. — *Étarpé*, par les Kouriles.

(b) M.<sup>rs</sup> Steller & Forster, père & fils.



mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, & même deux genres distincts & séparés. Nous donnons ici (*planche XLVIII*), la figure du vrai lion-marin, dessinée d'après nature par M. Forster, savant Naturaliste, Voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions-marins sur les côtes des terres magellaniques, & dans quelques endroits de l'hémisphère austral (*c*); d'autres Voyageurs ont reconnu ces mêmes lions-marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles & au Kamtschatka. M. Steller (*d*), a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Bering. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, & peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours-marins, de la saricovienne & de la plupart des phoques.

Les lions-marins se tiennent & vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours-marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un

(*c*) Les lions-marins sont ces animaux décrits par les Navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou & la tête garnis d'une crinière (*Voyez la citation, article des Phoques, page 305, in-12*): & que nous avons peine à reconnoître (*Voyez ibid.*) quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion-marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. *Voyez l'article des phoques.*

(*d*) *Novi Commentarii Academiae Petropol.* tom. II, ann. 1751.



mâle adulte, de dix à douze femelles (e), & de quinze à vingt jeunes des deux sexes; il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent ensemble dans la mer & demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre; la présence ou la voix de l'homme les fait fuir & se jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands & plus forts que les ours-marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement & fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, & l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre (f); ils ne deviennent dangereux que

---

(e) M.<sup>r</sup> Forster disent dix à douze femelles, & M. Steller ne leur en donne que deux, trois & quatre; mais comme le sentiment de M.<sup>r</sup> Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette espèce ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit dans le Voyage de Cook, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 70.*

(f) « Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux (sur » une île près de la terre des États); car ils s'enfuyoient alors ou ils » restoient tranquilles; on couroit seulement des risques à se placer » entre eux & la mer; si quelque chose les épouvante, ils se précipitent vers les flots en si grand nombre, que si vous ne sortez pas de leur



que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois (g); la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissans, massifs & très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion-marin mâle; l'homme dans l'état de Nature fait plus de cas que nous du courage personnel; ces Sauvages excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril, ils vont chercher les lions-marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil & la lune; ordinairement ils les affomment à coups de perches, & quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui

---

de leur chemin, vous seriez terrassés. Quelquefois, lorsque nous les surprenions tout-à-coup, ou que nous les éveillions (car ils « dorment beaucoup & ils sont très-stupides), ils élevoient leur tête, « ils ronfloient & monstroient les dents d'un air si farouche, qu'ils « sembloient vouloir nous dévorer; mais dès que nous avançons sur « eux ils s'enfuoient. . . . En général, ils étoient si peu sauvages ou « plutôt si stupides, qu'ils nous permirent d'approcher assez pour les « affommer à coups de bâtons; mais nous tirâmes les gros avec le « fusil, parce que nous crûmes qu'il seroit peut-être dangereux de « les approcher. » Forster, *Second Voyage de Cook*, tome IV, pages 53 & 72.

(g) Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, ann. 1751.



les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds (h).

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut & assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils s'habituent à se familiariser avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser; il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté & même

---

(h) « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chasse; » ils s'approchent à la dérobée, & lui plongent un couteau dans la » poitrine au-dessous de l'aisselle; ce couteau est attaché à une longue » courroie faite de cuir de veau-marin, qui est arrêtée à un pieux; » chacun s'enfuit au plus vite & lui jette de loin des flèches ou des » couteaux pour le blesser dans plusieurs endroits du corps, & lorsqu'il a perdu ses forces on l'achève à coups de massues. » Lorsqu'on les trouve endormis sur mer, on leur tire des flèches » empoisonnées, & l'on s'enfuit au plus vite; l'animal se sentant » blessé, & ne pouvant supporter la douleur que lui cause l'eau de » la mer qui entre dans sa plaie, gagne le rivage où on l'achève » de le tuer à coups de dard ou de flèche, ou si l'endroit n'est pas » sûr, on attend qu'il meure de sa première blessure, ce qui arrive » au bout de vingt-quatre heures. Cette chasse est si honorable, » que celui qui en a tué le plus, passe pour un héros, & c'est ce » qui fait que plusieurs s'y adonnent, bien moins pour sa chair qui » passe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur. » Kracheninnikow. *Histoire du Kamtschatka*, tome I, page 287.



s'accoupleroient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer & qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit,

Cependant quoique les lions-marins soient d'un naturel plus doux que les ours-marins, les mâles se livrent souvent entr'eux des combats longs & sanglans; on en a vu qui avoient le corps entamé & couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles (i), contre un rival qui vient s'en saisir & les enlever; après le combat le vainqueur devient le chef & le maître de la famille entière du vaincu; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; & lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence & ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible (k).

Les femelles ne se battent jamais entr'elles ni avec les mâles, elles semblent être dans une dépendance

(i) « Je les ai vu se battre pendant deux ou trois jours de suite pour une femelle qu'un autre mâle vouloit enlever. » Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, ann. 1751.

(k) « Les lions de mer vivent ensemble en grosses troupes; les mâles les plus vieux & les plus gras se tiennent à part; chacun d'eux choisit une large pierre, dont les autres n'approchent pas sans un combat furieux. Nous les avons vu souvent se saisir avec un degré de rage, qu'il est impossible de décrire, & plusieurs portoient sur le dos des balafres reçues dans ces attaques. » Forster. *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 55.



absolue du chef de la famille ; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes ; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire, deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; & si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, & alors la bataille devient presque générale & ne se termine que par une grande effusion de sang, & souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats ; ils sentent apparemment leur foiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés & de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher (1). Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours-marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorsqu'elles ne peuvent les défendre ; cependant il y a quelquefois des mères lionnes

---

(1) « Nous observions çà & là un lion-marin couché seul, en grondant, dans un lieu écarté, sans souffrir que les mâles ni les femelles se tinssent dans les environs ; nous jugeâmes que ceux-là étoient vieux & accablés par l'âge. » Forster. *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 71.



qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule (m), d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, & qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre (n); mais il faut que ce soit une exception, car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, & que quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père & la mère, sans courir le moindre risque & sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entr'eux que les mâles sont féroces & cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance; mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos fersails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisans & plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières

---

(m) « Les lions-marins attendoient communément notre approche, mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le reste s'enfuoit avec beaucoup de précipitation; quelques femelles emportoient alors un petit dans leur gueule, mais la plupart étoient si épouvantées, qu'elles les abandonnoient par-dérrière. » Forster. *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 55.

(n) Mémoire sur les phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forster.



avances (o); non-seulement le mâle Sultan paroît être indifférent & dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, & ce n'est qu'après qu'elle a répété plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, & se rend à ses instances; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, & après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre & s'y renverse sur le dos pour attendre & recevoir son maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, & comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours-marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits,

---

(o) « L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses étranges; » c'est le sexe le plus foible qui fait les avances. . . . la femelle se » tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de » temps à autre rapprochant son museau du sien comme pour le » baiser; le mâle pendant cette cérémonie sembloit avoir de l'humeur, » il grondoit & montrait les dents à sa femelle comme s'il eût voulu » la mordre: à ce signal la souple femelle se retira, & vint ensuite » recommencer ses caresses & lécher les pieds du mâle. Après un » long préambule de cette sorte, ils se jetèrent tous deux dans la » mer & y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un & l'autre; » enfin la femelle sortit la première sur le rivage où elle se renversa » sur le dos; le mâle qui la suivoit de près la couvrit dans cette situation, & l'accouplement dura huit ou dix minutes. » *Extrait du Mémoire communiqué par M. Forster.*



& s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours & de leur accouplement dans les mois de décembre & janvier, c'est-à-dire, dans la saison d'été de ces climats. M. Steller qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka & dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août & de septembre, & que les femelles mettent bas au mois de juillet (*p*); il paroît donc que dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions-marins se recherchent, & que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre & d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix & onze mois. Ces deux Voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller elle n'en fait qu'un, & selon M. Forster elle en fait deux (*q*); mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un & quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, & enfin il se peut que comme les petits de l'année

---

(*p*) M. Kracheninnikow dit la même chose dans son histoire du Kamtschatka.

(*q*) M. Kracheninnikow dit même jusqu'à trois & quatre, ce qui n'est pas vraisemblable.



précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes Voyageurs rapportent que ces animaux, & sur-tout les mâles, ne mangent rien tant qu'ils durent leurs amours <sup>(r)</sup>, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres & très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, & que leur estomac est farci des poissons & des crustacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions-marins est différente, selon l'âge & le sexe, & il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes & des femelles;

(r) « Tant que les phoques sont en chaleur, dit M. Forster, » c'est-à-dire, pendant l'espace de quelques semaines, ils ne prennent » point de nourriture, de sorte qu'ils retournent à la mer après cette » saison fort maigres & épuisés; nous trouvâmes dans leur estomac » plusieurs cailloux arrondis, de la grosseur du poing, & dans quel- » ques-uns il y eut jusqu'à vingt cailloux, sans savoir à quoi sert un » instinct qui fait avaler des pierres à ces animaux. Nous remarquerons » seulement que Beauchêne Gonin, Navigateur françois, très-habile » & digne de foi, rapporte le même fait, & ajoute, ce qu'on aura » peut-être bien de la peine à croire, que les pierres avoient déjà » l'apparence d'être digérées en partie. Le *liquor gastricus* de ces » animaux seroit-il si âcre qu'ils eussent besoin de pierres pour lui » donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent pas. » Extrait du Mémoire de M. Forster déjà cité; voyez aussi le second Voyage de Cook, tome IV, page 56; & l'Histoire des Navigations aux terres australes, tome II.



les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau (f) & lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, & assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs & de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions-marins, dont les mugiffemens, sur des accents & des tons différens, se font entendre d'assez loin pour avertir les Voyageurs qu'ils approchent de la terre (t), que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions-marins marchent de la même manière que les ours-marins, c'est-à-dire, en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment & de plus mauvaise grâce; il y en a qui sont si lourds, & ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siège, & sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler & à

---

(f) « Le bruit que produisoient tous ces animaux, assourdissoit nos oreilles; les vieux mâles beuglent & rugissent comme des taureaux « en colère ou comme les lions; les femelles bêlent exactement comme « les veaux; & les petits (lions-marins) comme des agneaux. » Forster, *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 55.

(t) Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tome I, page 285.



dormir; les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours-marins; on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent & fuient du côté de la mer; lorsque les petits sont fatigués de nager, ~~ils se mettent~~ sur le dos de leur mère, mais le père ne les y souffre pas long-temps & les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer & de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions-marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse & de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer; ils exhalent une odeur forte & qui se répand au loin; leur chair est presque noire & d'assez mauvais goût, sur-tout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des Voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre & peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade & assez désagréable au goût; leur graisse est très-abondante & assez semblable à celle de l'ours-marin, & quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse & leur fourrure épaisse, les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu



d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés (u); ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différens.

Le lion-marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom; & qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre, c'est une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces & de couleur jaune-forcé qui s'étend sur le front, les joues, le cou & la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, & lui donne un air menaçant (x); la femelle qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière, tout son poil est

(u) Le lion-marin (des côtes du Brésil) ne diffère du loup-marin qui y est encore commun, & qui probablement est l'ours-marin), que par de longues soies qui lui pendent sur le cou; nous en vîmes d'aussi gros que des taureaux; on en tua quelques-uns, leur corps n'est qu'une masse de graisse dont on tire de l'huile, &c. *Lettres édifiantes, quinzième Recueil, pages 344 & suiv.*

(x) On lit dans le Voyage de Thomas Candisch, qu'il y a quelques îles dans ce port (Desiré), où l'on voit une grande quantité de chiens-marins qui sont extrêmement puissans & hauts, & d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou & toute la partie qui se présente au-dessous, sont couverts d'un poil long & rude. *Olivier de Noort; Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement des Indes orientales. Amsterdam, 1702, tome II, pages 14 & 15.*



court, lisse, luisant & d'une couleur jaunâtre assez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli & court, seulement il est d'un fauve-brunâtre & plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils comme dans l'ours-marin; au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, & ils ont quelquefois du blanc sur le cou & la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve-foncée des mâles adultes, mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, & d'autres qui sont d'un fauve-pâle comme les vieux & les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ<sup>o</sup> quinze à seize cents livres, & sa longueur de dix à douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement (y); les femelles qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, & n'ont communément que sept à huit pieds de lon-

---

(y) Les Voyageurs sont d'accord sur le poids des lions-marins, mais ils ne le sont pas également sur la<sup>e</sup> taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, & Dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours-marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; & M. Forster qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions-marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal. Voyez le *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 54.



gueur (z); le corps des uns & des autres, dont le diamètre est à peu-près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, & se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain & aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer (a).

(z) « En venant du port de Desiré, dit Jacques Lemaire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions-marins qui étoient « de bon goût; ces lions sont de la grandeur d'un petit cheval, « ayant la tête semblable à celle d'un lion, avec une crinière longue « & rude, mais les lionnes n'en ont point, & ne sont pas de la « moitié si grosses que les mâles; on ne les pouvoit tuer qu'en leur « donnant sous la gorge ou dans la tête des coups de mousquets « chargés à balles; on leur donnoit cent coups de levier, jusqu'à « leur faire rendre le sang par la gueule & par le nez, qu'ils ne « laissoient pas de s'enfuir & de se sauver. » *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes, tome II, page 14.*

(a) A quelques légères circonstances près, on ne peut guère douter que le passage suivant du Voyage de Coréal ne désigne nos lions-marins.

« A midi je pris les deux chaloupes & j'entrai dans le havre de l'île des Veaux-marins, avec quarante hommes armés chacun d'une « massue & d'un bâton; étant à terre, nous chassâmes les veaux- « marins en troupes; nous les entourâmes, & en une demi-heure de « temps nous en tuâmes quatre cents. . . . Les mâles, quand ils sont « vieux, sont ordinairement aussi grands qu'un veau, & ressemblent « du cou, du pœil & de la tête, du museau & du crin, à un lion; « la femelle ressemble aussi par-devant à une lionne, excepté qu'elle « est toute velue & a le poil uni comme un cheval, au lieu que le »



La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé & comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, & toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires &

» mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils sont difformes, le derrière leur  
 » va toujours en rapetissant jusqu'à deux nageoires ou pieds fort  
 » courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux autres à  
 » la poitrine, de sorte qu'ils peuvent marcher sur la terre & même  
 » grimper sur des rochers & des montagnes assez hautes. Ils se plai-  
 » sent à coucher au soleil & à dormir sur le rivage; il y en a qui  
 » ont plus de dix-huit pieds de long, & qui sont gros à proportion;  
 » pour ceux qui n'ont que quatorze pieds de long il y en a des  
 » milliers, mais les plus communs n'en ont que cinq & sont fort  
 » gras; ils ouvrent toujours la gueule, & deux hommes ont assez  
 » de peine à en tuer un des gros avec un épieu, qui est la meilleure  
 » arme dont on puisse se servir en cette occasion.... La chair en  
 » est aussi blanche & aussi belle que celle d'agneau, & très-bonne  
 » à manger fraîche; mais elle est bien meilleure quand on l'a tenue  
 » un peu dans le sel. Tous ces veaux que nous apprêtâmes étoient  
 » des plus jeunes & qui tetoient encore leurs mères. Dès qu'elles  
 » viennent à terre, elles bêlent & les petits viennent auprès en bêlant  
 » comme des agneaux; une vieille femelle en allaite quatre ou cinq  
 » & chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge  
 » qu'elles ont quatre petits d'une ventrée; les petits que nous tuâmes  
 » & mangeâmes étoient aussi gros qu'un chien de moyenne grandeur;  
 » nous dégraissâmes les plus gros & en fîmes de l'huile pour les  
 » lampes & pour les usages du Vaisseau; mais nous gardâmes pour  
 » la friture l'huile qu'on tire des jeunes; mes gens la trouvoient aussi  
 » bonne que l'huile d'olive. » *Voyage de François Coréal; Paris, 1522,*  
*tome II, page 180.*



s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces foies sont des tuyaux dont on peut faire des cures (b); elles deviennent blanches dans la vieillesse; les oreilles sont coniques & longues seulement de six à sept lignes, leur cartilage est ferme & roide, & néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, & la surface extérieure est couverte de poil; les yeux sont grands & proéminens: les caroncules des grands angles en sont fort apparentes & d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardens & échauffés; l'iris en est verte & le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux; la langue est couverte de petites fibres tendineuses, & elle est un peu fourchue à son extrémité: le palais est canelé & sillonné transversalement par des rides assez sensibles; les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours-marin, & sont disposées de même; les incisives supérieures (*planche XLIX, figure 1*), sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines (*figure 2*), sont bien plus longues que les incisives & d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une canelure au

---

(b) Mémoire sur les phoques, par M. Forster.



côté intérieur; il y a, comme dans l'ours-marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure qui sont, placées l'une auprès de l'autre entre les incisives & les molaires, & une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives & les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours-marin; ces dents molaires (*fig. 3*), sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, & au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu-près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes; on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion-marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine, elles sont lisses & de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges & leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, & sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité; la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle alongé & tronqué vers la pointe, & elle est absolument dénuée de poil & comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant,



devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse & sans aucun poil, mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs & aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée & qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente, tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts & bien marqués qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds & leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que dans le lion-marin, comme dans l'ours-marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion-marin ou de l'ours-marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. Ils diffèrent, dit ce Voyageur, des loups-marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, & que ceux-ci ont des nageoires alongées à peu-près comme des ailes vers les épaules, & deux autres petites qui enferment le croupion. La Nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité, peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre où ils se plaisent fort, & où ils portent leurs petits qu'ils nourrissent de poisson. . . . Ils jettent des cris comme les veaux, & c'est ce qui les a fait appeler *veaux-marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; & c'est avec raison que les Hollandois les appellent *chiens-marins*. Leur peau est couverte



d'un poil fort ras & touffu, & leur chair est fort huileuse & de mauvais goût. . . néanmoins les Indiens de Chiloë la font sécher, & en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des Vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile, on en approche sans peine sur la terre, & sur la mer, & on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le Sud ils sont de la grosseur des forts mâtons, & au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long (c).

La verge du lion-marin est à peu-près de la grosseur de celle du cheval, & la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue est de forme conique & couverte d'un poil semblable à celui du corps; lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement.

|                                                                                         | pieds. | pouces. | lignes. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Du bout du nez à l'extrémité des doigts, du milieu de la nageoire de derrière . . . . . | 6.     | 6.      | 3.      |
| Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue . . . . .                                | 5.     | 6.      | "       |
| Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue . . . . .                                  | 5.     | 3.      | "       |
| Circonférence du corps aux épaules . . . . .                                            | 3.     | 11.     | "       |
| Circonférence de la tête derrière les oreilles . . . . .                                | 2.     | 1.      | 5.      |
| Longueur des nageoires de devant . . . . .                                              | 1.     | 9.      | "       |

(c) Voyage à la mer du Sud; Paris, 1732, in-4.° pages 74 & 75.



|                                                                                | pieds. | pouces. | lignes. |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|
| Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du<br>pouce.....        | 1.     | 5.      | "       |
| Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la<br>bouche.....       | "      | 3.      | 8.      |
| Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base<br>des orcilles..... | "      | 8.      | "       |
| Longueur des moustaches.....                                                   | "      | 5.      | 3.      |
| Longueur de la queue.....                                                      | "      | 2.      | 10.     |
| Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire<br>postérieure.....      | "      | "       | 11.     |
| Hauteur des orcilles.....                                                      | "      | "       | 7.      |

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours-marin avec ce que nous venons de dire du lion-marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, & que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1.<sup>o</sup> Le lion-marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, & tout le reste de son poil est court, lisse, luisant & couché sur la peau, au lieu que l'ours-marin n'a point de crinière, & que le poil du cou & de tout le corps est long & hérissé; il y a de plus à la racine du long poil, un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion-marin.

2.<sup>o</sup> La couleur du lion-marin est fauve & jaunâtre,  
B b b ij



tirant sur le brun, & à peu-près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours-marin est d'un brun-foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3.<sup>o</sup> La taille des lions-marins est ordinairement de dix à douze pieds, & celle des ours-marins les plus grands, n'excède jamais huit à neuf pieds.

4.<sup>o</sup> Les lions-marins sont indolens & fort lourds, & ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire les ours-marins sont très-vifs & donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5.<sup>o</sup> Enfin, quoique les lions & les ours-marins soient souvent sur le même terrain & dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées & éloignées les unes des autres; & s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituier ensemble, & chacun rejoint bientôt sa famille.











Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.



## LES LAMANTINS. (a)

Nous avons dit que la Nature semble avoir formé les Lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies & les cétacées : ces êtres mitoyens placés au-delà des limites de chaque classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires & anomaux ; car en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoiqu'informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés, & si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres

---

(a) Voyez sur l'étymologie de ce nom *Lamantin*, ce que j'ai dit dans la note \* volume XIII, page 377.

*Manati*, par les Hollandois ; *sea-cow*, par les Anglois ; *morshata*, *korowa*, par les Russes ; *manatée*, *manatte*, par les François ; *pezze-mouller* & *piexe-molker* ou *poisson-femme*, par les Portugais ; *ambiragulo*, *pesien goni*, par les Nègres du Congo ; *ngulla'umasa* ou *la truie d'eau*, par d'autres Nègres ; & *lereou*, par ceux du Sénégal ; on a aussi donné au lamantin le nom de *vache-marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, & que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes ; plusieurs Voyageurs l'ont même appelée *Syrène*, & c'est peut-être en effet la véritable *Syrène* des Anciens, qui a donné lieu à tant de contes & de récits fabuleux.



à l'intérieur, car leur naturel & leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence & des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher & de le suivre avec confiance & sécurité; cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes & serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident; tous se prêtent dans le danger des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés (b), & souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes (c); ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle qu'il accompagne constamment avant & après leur union; ils s'accouplent dans l'eau la femelle renversée sur le dos, car ils ne viennent jamais à terre & ne peuvent même se traîner dans la vase; ils ont le trou ovale du cœur ouvert, & par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres, ils habitent au voisinage des côtes & des îles, & particulièrement sur les plages

(b) Voyez ci-après l'article du lamantin de Kamtschatka,

(c) Voyez Duertre, *Histoire des Antilles*,



qui produisent les *fucus* & les autres herbes marines dont ils se nourrissent; leur chair & leur graisse sont également bonnes à manger, & c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, & que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais & très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, & allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits & ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs & l'extrémité du museau; ces trous qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive; la peau du corps est raboteuse, très-épaisse, & dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur & assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend jusqu'au nombril; les femelles ont la vulve assez grande avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus; elles ont les mamelles placées sur la poitrine & très-proéminentes dans le temps de la gestation



& de l'allaitement de leurs petits, mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux & communs à tous les lamantins, mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces ; par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts & d'ongles dans les deux mains ou nageoires ; il manque aussi de dents ; & n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort & robuste qui lui sert à broyer les alimens : au contraire les lamantins d'Amérique & d'Afrique ont des doigts & des ongles, & des dents molaires dans le fond de la gueule.





## LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

CETTE espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, sur-tout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit & même disséqué quelques individus (a). Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer; il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières, mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guyane & de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps; ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, & ne lui sont utiles que pour nager. J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec, il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, & on le tua sur la plage à coups de haches & de perches.

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering, sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher & toucher avec la main; ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, & qu'à peine

---

(a) Celui dont il est ici question a été décrit par ce Voyageur dans les *Novi commentarii Academiae Petropol.* tom. II, 1751; & tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.



lèvent-ils la tête hors de l'eau (b) lorsqu'ils sont menacés ou frappés, sur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture, il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner; mais un moment après on les voit revenir au même lieu, & ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; & si la plupart des Voyageurs ne disoient pas à peu-près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confians & si peu sauvages autour de de l'île déserte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme (c).

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une seule femelle, & tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, & d'un autre plus grand de la portée précédente; ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un; & comme le temps de la gestation est d'environ un an (d), on peut en inférer

---

(b) Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka*; Lyon, 1767, tome I, page 317.

(c) « Les loutres-marines (saricoviennes), les phoques, les isatis » de l'île de Bering, ne connoissant pas l'homme, dit M. Steller, » n'en avoient nulle crainte, & ces mêmes animaux sont très-fa- » rouches au contraire sur les côtes de Kamtschatka, parce qu'ils » ont éprouvé la puissance de l'homme, dont la seule odeur les fait fuir. » *Novi commentarii Academiae Petropol.* tom. II, 1751.

(d) A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow (*Histoire du Kamtschatka*, tome I, page 316), il sembleroit que le temps de la



que les jeunes ne quittent leurs père & mère, que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, & peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, & plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille, & préludent à leur union par des signes & des mouvemens qui annoncent leurs desirs: la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle qui bientôt s'en approche, la suit de très-près & attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvemens très-vifs; ils sont non-seulement susceptibles des sentimens d'un amour fidèle & mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille & même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts & que les pêcheurs traînent au bord de la mer. J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, & sur-tout celui du mâle pour sa femelle; en ayant

---

gestation ne devoit être que de huit ou neuf mois, car il assure que les femelles mettent bas en automne, & qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Bering, & qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, & prononcer d'après son récit, que dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.



harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînoit au rivage, & les coups qu'on lui donnoit de toutes parts, ne purent le rebuter; il ne l'abandonna pas même après sa mort, car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer qui ne l'avoit pas quittée (e).

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau; mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, & que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde, quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque, le premier qui est en avant tient & lance le harpon, & lorsqu'il a frappé & percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, & ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; & j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissoit comme une fontaine, & qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouveloit toutes les fois qu'il l'élevoit au-dessus pour respirer; d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avoit une double

---

(e) *Novi commentarii Academiae Petropol.* tom. II, ann. 1751.



voie de circulation; savoir, sous l'eau par le trou ovale du cœur, & dans l'air par le poumon (f).

Les *fuscus* & quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux; c'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, & ne la relèvent que pour rendre l'air & en prendre de nouveau; en sorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs & toute la partie postérieure au-dessus de l'eau; lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, & dorment dans cette situation fort profondément (g); leur peau qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette, elle produit & nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes & quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins qui sont très-gras au printemps & en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres & de leurs côtes; & c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle est de très-bon goût & même de bonne odeur, on la préfère à celle de

(f) *Novi commentarii Academiae Petropol.* tom. II, 1751.

(g) Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka*, tome I, page 318.



tous les quadrupèdes, & la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix; on peut l'employer aux mêmes usages que le beurre & la manger de même, celle de la queue sur-tout est très-délicate, elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable; la chair a le goût de celle du bœuf, seulement elle est moins tendre, & exige une plus longue cuisson, sur-tout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre & sans poil; il y a seulement quelques soies rudes & longues autour des nageoires, autour de la gueule & dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil; cette peau du lamantin est si dure, sur-tout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller, pesoit deux cents puds de Russie, c'est-à-dire, environ huit milliers; sa longueur étoit de vingt-trois pieds; la tête fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue, elle est



aplatie au sommet & va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous (*h*); l'ouverture en est petite & environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres supérieures & inférieures externes sont spongieuses, épaisses & très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, & c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres sont les mêmes mouvemens que celles des chevaux lorsque l'animal mange; les narines qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce & demi de longueur, sur autant de largeur environ quand elles sont entièrement ouvertes (*i*).

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents, il y a seulement deux os durs & blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur & l'autre à la mâchoire inférieure; ces os sont criblés de plusieurs petits trous, leur surface extérieure est néanmoins solide & crénelée de manière que la nourriture se broye entre ces deux os en assez peu de temps.

---

(*h*) Clusius & Hernandès qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent pas l'avoir bien observé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

(*i*) Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*, tome I, page 314.



Les yeux sont fort petits & sont situés précisément dans les points milieux, entre l'extrémité du museau & les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête qui peut, comme dans la loutre-marine (saricoviënnne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes, ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; & comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des Voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets, car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne sont jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration; cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle (*k*), & le P. Magnien de Fribourg (*l*) compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps, il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur; mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que :

(*k*) Histoire du Kamtschatka, tome I, page 321.

(*l*) Extrait d'un Manuscrit traduit de l'Espagnol, par M. de la Condamine.



les bras qui partent des épaules auprès du cou, & qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés & articulés comme le bras & l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe & le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe & le métacarpe sont environnés de graisse & d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure & cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, & la queue commence à la vingt-fixième & continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guyane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos & six dans le cou, en tout cinquante (m): ainsi en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf; la queue va toujours en diminuant de grosseur, & sa forme extérieure est plutôt quarrée qu'aplatie; dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinné épaisse & très-dure qui s'élargit horizontalement, & dont la substance est à peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a

(m) Voyez l'article du lamantin, volume XIII, page 385.



deux pieds & demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre & il s'étend jusqu'au nombril; dans la femelle la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux & long de six lignes; les deux mamelles sont placées sur la poitrine, elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation & tant que la mère allaite son petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton; le lait est gras & d'un goût à peu-près semblable à celui de la brebis.

*Dimensions du lamantin tué dans l'île de Bering, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-roi de France.*

|                                                                                           | pieds. | pouces. | lignes.           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|-------------------|
| Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue..... | 23.    | 1.      | 6.                |
| Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.....                       | "      | 7.      | 6.                |
| Du milieu du nez à l'angle de l'œil.....                                                  | 1.     | "       | 7.                |
| Largeur de l'œil entre ses deux angles.....                                               | "      | "       | 7 $\frac{1}{2}$ . |
| Distance entre les yeux.....                                                              | 1.     | 4.      | 3.                |
| Largeur & hauteur des narines.....                                                        | "      | 2.      | 3.                |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule.                               | 1.     | 2.      | "                 |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaul.....                                      | 4.     | "       | 9.                |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve.                            | 15.    | 2.      | "                 |
| De la lèvre inférieure au sternum.....                                                    | 4.     | 2.      | 8.                |
| Diamètre de la gueule, pris aux coins de son ouverture.                                   | 1.     | 6.      | 9.                |
| Circonférence de la tête à l'endroit des narines.....                                     | 2.     | 5.      | 1.                |
| Circonférence de la tête aux yeux.....                                                    | 3.     | 9.      | "                 |
| Hauteur du museau à son extrémité.....                                                    | "      | 7.      | 9 $\frac{1}{2}$ . |



|                                                                                                                                                                                        | pieds. | pouces. | lignes.           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|-------------------|
| Circonférence du corps aux épaules.....                                                                                                                                                | 11.    | 3.      | "                 |
| Circonférence du cou, prise à la nuque.....                                                                                                                                            | 6.     | 4.      | 11.               |
| Circonférence du corps à l'abdomen.....                                                                                                                                                | 9.     | "       | 9.                |
| Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne.....                                                                                                                               | 4.     | 4.      | 6.                |
| Distance entre l'anus & la vulve.....                                                                                                                                                  | "      | 7.      | 6.                |
| Longueur de la vulve.....                                                                                                                                                              | "      | 9.      | 6 $\frac{1}{2}$ . |
| Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.....                                                                                                                    | 6      | 1.      | 2.                |
| Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette.....                                                                                                       | 2.     | 1.      | 3.                |
| Longueur de la tête à l'occiput.....                                                                                                                                                   | "      | 9.      | 9.                |
| Longueur de l'os de l'épaule.....                                                                                                                                                      | 1.     | 1.      | 6.                |
| Longueur de l'os du bras.....                                                                                                                                                          | "      | 11.     | 5.                |
| Largeur ou plutôt longueur de l'estomac.....                                                                                                                                           | 3.     | 6.      | 3.                |
| Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, quatre cents soixante-six pieds trois pouces, c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal..... | 466.   | 3.      | "                 |
| Hauteur du cœur.....                                                                                                                                                                   | 1.     | 8.      | 6.                |
| Largeur du cœur.....                                                                                                                                                                   | 1.     | 11.     | 6.                |
| Longueur des reins.....                                                                                                                                                                | 2.     | 6.      | "                 |
| Largeur des reins.....                                                                                                                                                                 | 1.     | 4.      | 11.               |
| Longueur de la langue.....                                                                                                                                                             | "      | 11.     | 3.                |
| Largeur de la langue.....                                                                                                                                                              | "      | 2.      | 3.                |





## LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

NOUS appelons cette espèce le *grand Lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivans : la peau rude & épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise ainsi que la peau (a) ; il a dans les mains cinq ongles apparens (b), assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts (c) ; il a de plus, non-seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule (d) ; & au contraire, il paroît certain que dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, & les mâchoires sans dents : toutes ces différences sont plus

(a) La peau du lamantin des Antilles est épaisse, ridée en quelques endroits, & parsemée de petits poils ; étant sèche, elle peut servir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. *Histoire naturelle & morale des Antilles*, page 178.

(b) *Hist. mex. pages 323 & suivantes.*

(c) Voyez Clusius.

(d) Voyez Oexmelin ; *Histoire des Aventuriers*, tome XII, pages 334 & suivantes.



que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes & séparées; ces lamantins sont d'ailleurs très-différens par les proportions & par la grandeur du corps; celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais; sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit & rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé; celui qui est décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence, sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avoit environ dix-huit pieds de circonférence, & vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantin se ressemblent par tout le reste de leur conformation; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles, tous deux également aiment la société de leur espèce, & sont d'un naturel doux, tranquille & confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes & quelquefois aux embouchures des rivières, & c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo (e) & à Gomara (f), qu'ils fréquentoient aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer; cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite; & il paroît

---

(e) *Hist. Ind. occid.* lib. XIII, cap. X.

(f) *Hist. gener.* cap. XXXI.

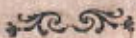


certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka ne remontent point les rivières, & se tiennent toujours dans les eaux salées & saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros & très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, & de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux se nourrissent de fucus & d'autres herbes qui croissent dans la mer, & leur chair & leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger; tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse & porte souvent entre ses mains; elle l'allaitte pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même & de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo (g), le lamantin des Antilles produiroit deux petits: mais comme il paroît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance. Il se pourroit que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivies de la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

---

(g) *Hist. Ind. occident.* lib. XIII, cap. x.





---

## LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté (*vol. XIII, pag. 392 & 393*), ce que les Voyageurs Leguat & Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue & aux Philippines, & qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblances avec les grands lamantins des Antilles; cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce, car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes: l'on verra dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers.





## LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

CETTE quatrième espèce plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse & plus répandue que la seconde dans les climats chauds du nouveau monde; elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières & les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale (a), comme sur l'Orénoque (b); l'Oyapok, l'Amazone, &c. on les trouve aussi dans les rivières & enfin dans la baie de Campêche & autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer, mais le petit lamantin préfère les eaux douces & remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer (c); M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux

(a) « A sept lieues de la ville (d'Ilhéos au Brésil), dans l'intérieur des terres, on rencontre un lac d'eau potable long & large de trois lieues... dans lequel on trouve différentes espèces de poissons très-gros, sur-tout des manatées qui pèsent environ huit cents livres. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIV, page 230.

(b) Histoire de l'Orénoque, par le P. Guniilla.

(c) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine.  
de



de la mer, & celles des fleuves selon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, & les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent; on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes (d), ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres, car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; & c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, & où par conséquent ils périroient d'inanition: ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes & ceux des côtes du Sénégal, soient de même espèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les Voyageurs (e), s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre ni même de s'y traîner.

---

(d) Voyage de Dampier, tome I, pages 46 & suivantes.

(e) Binet; Voyage à Cayenne, page 346; le P. Magnien de Fribourg; Manuscrit communiqué par M. de la Condamine; le P. Gumilla; Histoire de l'Orénoque.



Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits (*f*), au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un; la mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras & serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point quelque mouvement qu'elle puisse se donner, & lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment & ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes, est, comme celle des grands, rude & fort épaisse; leur chair est aussi très-bonne à manger: on peut voir la description d'un de ces animaux dans notre Ouvrage (*volume XIII, page 425*).

---

(*f*) Gumilla; *Histoire de l'Orénoque*.





## LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

Nous avons donné (*volume XIII, page 390*) d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer en ce qu'il a des dents molaires & quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les Voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps; ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantin: la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, & qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles qui a des dents molaires, des ongles & quelques poils sur le corps, & dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka & des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peut traverser les hautes mers parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente



également les eaux salées & les eaux douces, & diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous; & la cinquième, le petit lamantin du Sénégal qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique (g), comme le petit lamantin de la Guyane,

(g) On doit présumer que c'est le même animal que les Voyageurs disent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Soffala, &c. voici ce qu'ils en ont écrit: « Les rivières de Congo » & d'Angola, abondent en poissons de différentes espèces; celle de » Zaire en produit un fort remarquable. . . . La Nature lui a donné » deux mains, & lui a formé le dos comme une targette; sa chair » est fort bonne. . . . il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords » de la rivière, s'ils jamais monter sur la rive; quelques-uns de ces » poissons pèsent cinq cents livres. » *Histoire générale des Voyages, tome V, page 2.* — « Ces animaux se trouvent dans les lacs, sur-tout » dans ceux d'Angola, de Quihite & d'Angolon. . . . ils ont huit » pieds de longueur & deux bras avec des mains, dont les doigts » sont cachés dans la chair. . . . leur tête est de forme ovale; ils ont » les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans aucune appa- » rence d'oreilles. . . . les parties naturelles du mâle ressemblent à » celles du cheval; la femelle a deux mamelles bien formées. » *Idem, ibidem.* — « On prend les mêmes animaux vers Soffala, sur la côte » orientale d'Afrique; on les sale pour les provisions de la mer, & » on se trouve fort bien de cette nourriture lorsqu'elle n'a pas eu le » temps de vieillir; mais conservée long-temps, elle s'altère & devient » dangereuse pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie » vénérienne. » *Idem, page 93.* — « La manatée de la rivière de la » Sierra-Leona, a des dents au fond de la gueule. . . . ses yeux sont » fort petits, & à peine peut-on faire entrer un poinçon dans ses » oreilles; fort près des oreilles il y a deux larges nageoires de seize » ou dix-huit pouces de longueur. . . . la queue est fort large. . . . » & la peau du corps est épaisse d'un doigt. . . . pour prendre cet



dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, & que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui comme l'on voit ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques Voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, & M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la nouvelle Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines & de la nouvelle Hollande, peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

---

animal, les Nègres lui lancent un harpon de fer au bout d'un « manche de bois fort long, l'animal se sentant blessé prend la fuite, « mais le manche du harpon qui se fait voir souvent au-dessus de « l'eau, sert de guide pour le suivre de vue; lorsqu'il est arrêté « on s'en approche une seconde fois pour lui lancer d'autres dards, « & lorsqu'il est enfin épuisé, on l'amène au rivage. » *Histoire générale des Voyages, tome III, pages 240 & suivantes.* — « La chair de ces animaux est délicate... les meilleures parties sont celles « qui approchent du ventre & des mamelles; le lard a plusieurs « pouces d'épaisseur & ne le cède point à celui du porc... Lemaire « prétend qu'il y a plus de lamantins dans la rivière du Sénégal, « que dans la Gambia, & qu'ils n'y sont que de la grosseur du « marsouin. » *Idem, page 316.* « Il y a aussi des lamantins sur la « côte d'Or. » *Idem, tome IV, page 261.*

FIN du sixième Volume des Supplémens.



# T A B L E

*des Matières contenues dans ce Volume.*

## A

**A F R I Q U E.** On ne connoît dans l'Afrique méridionale, suivant M. le capitaine Gordon, aucun quadrupède qui perde ses cornes, & il n'y a par conséquent ni élans, ni cerfs, ni chevreuils, page 119.

**A L P A C A ou P A C O** (l') n'est pas le même animal que la vigogne; c'est une espèce intermédiaire entre la vigogne & le lama, 210. — Ses ressemblances & ses différences avec le lama. — L'alpaca n'a pas été réduit en domesticité. — Sa laine est plus estimée que celle du lama, 212. — Il est plus hardi que les vigognes, & souvent il en sauve la troupe entière en lui montrant à franchir le piège, 213.

**A N I M A U X** du Nord : raison pourquoi les rennes & autres animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid & du chaud que les animaux des contrées moins froides; c'est parce qu'ils sont gras & fourrés de poil en hiver, & secs & vêtus légèrement pendant l'été, 203.

**A N T I L O P E**, espèce de gazelle; sa description par M. Pallas, 165 & 167. — Cette gazelle a vécu & même multiplié en Hollande, quoiqu'âgée de plus de dix ans; le mâle étoit très-sauvage & ne s'est jamais apprivoisé; au contraire la femelle étoit très-douce & très-familière, 165. — Habitudes de ces deux animaux en domesticité, *idem*. — La femelle porte près de neuf mois & ne produit qu'un petit à la fois. — Ce n'est guère qu'au bout de trois ans que le mâle est en état d'engendrer; mais la femelle produit au bout de deux ans d'âge. — Différences entre le mâle & la femelle, 166.

**A T T A R S O A K.** Voyez **P H O Q U E** à croissant.

**A U R O C H S.** M. Forster assure que la race de l'aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, & que les aurochs qui étoient en Prusse & sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre, 45.



## B

**BÉZOARD.** Discussion historique sur le bézoard, par M. Allamand, 158.

**BISON.** M. Forster assure que le bison est encore aujourd'hui commun en Moldavie, où on l'appelle *zimbr*, 45. — Le bison a, dans l'Amérique, une variété constante qu'on appelle *bœuf musqué*, qui diffère par la forme & la position des cornes, du bison commun, 46. — Ce bison ou bœuf musqué se trouve dans les parties les plus septentrionales de l'Amérique. — Sa description. — Ses habitudes naturelles, 47.

**BISON blanc.** Sa race subsiste encore en Écosse, mais ce n'est que dans de grands parcs où on la conserve; ses habitudes. — Elle est aussi farouche que dans son plein état de liberté. — Ce bison blanc ne se mêle jamais avec l'espèce commune du bœuf. Sa description, sa grandeur, son poids, 48.

**BŒUFS de Sicile;** ils diffèrent de nos bœufs de France par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur, & par la régularité de leur figure; ces cornes sont longues de trois pieds, & quelquefois de trois pieds &

deux, & ne sont que légèrement courbées. — Elles sont constamment de la même forme sur tous les individus, 46.

**BŒUF gris du Mogol.** Voyez **NILGAULT**.

**BŒUF musqué.** Voyez **BISON**.

**BOSBOK.** Très-jolie gazelle qui se trouve au cap de Bonne-espérance. — Sa description par M. Allamand. — Ses différences avec le ritbok, 192. — Ses dimensions, 193. — Les femelles n'ont point de cornes. — Habitudes naturelles de cette espèce de gazelle; son cri est une espèce d'aboïement, *idem*.

**BOUC,** dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terrains humides, 141.

**BREBIS de Flandre** (les) produisent ordinairement quatre agneaux chaque année; elles viennent originellement des Indes orientales, 142.

**BREBIS de l'île de France;** exemple de mélange de races & de variétés dans les brebis de l'île de France & de Bourbon, 148.

**BREBIS de Moldavie.** Il y a trois races ou espèces de brebis en Moldavie, 242. — Les deux premières paroissent



paroissent être les mêmes que les brebis Valachiennes, 144.

**BREBIS** de bois de Moldavie; sa description, 143. — Il y a toute apparence que c'est le même animal que le saïga, *idem*.

**BREBIS** de Tartarie; chez les Calmouques, les Mongous & les Kirghises, les brebis ont la queue très-courte & composée seulement de trois ou quatre articulations, 146.

**BREBIS** des pays méridionaux; la différence de la graisse des brebis dans les pays méridionaux vient probablement de la différence de nourriture, & des plantes grasses dont elles s'y nourrissent. — Matière dont on les traite & nourrit dans ces climats chauds, 145.

**BREBIS** du cap de Bonne-espérance (les) ressemblent, pour la plupart, au bélier de Barbarie; mélange & variété dans les brebis que les Hollandois ont propagées au Cap. — Différence de la graisse de ces brebis & de celle des brebis d'Europe, 144. — Discussion historique sur la variété des brebis qui se trouvent actuellement dans les terres du cap de Bonne-espérance, 145.

**BUBALE**, son naturel est doux, mais sa figure est moins élégante,

*Supplément. Tome VI.*

& sa forme plus robuste que celle des autres grandes gazelles; il a quelques ressemblances avec la vache. — Sa grandeur & sa description, 133. — On doit regarder le bubale non pas comme une grande gazelle, mais comme faisant une espèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf. — Description d'un bubale, 134. — L'espèce du bubale est répandue dans toute l'Afrique. — Elle est très-nombreuse dans les terres du cap de Bonne-espérance, & on la trouve aussi en Barbarie; c'est bien le *bubalus* des anciens Grecs & Romains, 135. — Sa description & ses dimensions, 137. — Les bubales vont en troupes, & courent avec une très-grande vitesse; ils se tiennent dans les plaines plutôt que sur les montagnes; leur chair est bonne à manger, 138. — Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en Septembre & quelquefois aussi en Avril, 139.

**BUFFLE**; discussion critique sur les étimologies de ce nom, 49. — Les marais Pontins & les marremmes de Sienne, sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces

FFF



animaux.—Ces marais Pontins sont réservés & spécialement affectés pour la nourriture des buffles, 52. — Les buffles ont naturellement une mauvaise & forte odeur de muse, 53. — Selon Monsignor Gaëtani, ils ont la vue courte & confuse, mais une mémoire supérieure à celle de la plupart des autres animaux; ils reviennent seuls & de plusieurs lieues de distance à leurs habitations ordinaires, 58.—Le lait de la buffle est supérieur, tant par la blancheur que par la saveur, à celui de la vache, & l'on en fait du beurre excellent, & de bons petits fromages, 59. — La femelle a quatre mamelons, cependant elle ne produit ordinairement qu'un petit & très-rarement deux; elle met bas au printemps & une seule fois l'année. — Elle produit communément deux années de suite & se repose la troisième. — Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans & finit à douze.—Manière dont on élève & conduit les buffles; leur castration, 60. — Spectacle de chasse aux buffles, 61.—Le terme de la vie du buffle est à peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq

ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant que de mourir, 61.—Usage de sa chair, de sa peau & de ses cornes.—Son tempérament.—Ses maladies particulières, 62.—Les buffles amenés à Astracan & dans les provinces méridionales de la Russie, par ordre de l'Impératrice Catherine II, s'y sont bien multipliés.—Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire en France l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres, 67.

## C

CANNA; c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique méridionale, 116. — Il a été appelé *élan* par Kolbe, mais ce nom ne lui convient en aucune façon.—Ses dimensions, son poids & sa description, 117 & suiv. — Description de ses cornes; celles de la femelle sont pour l'ordinaire plus menues, plus droites & plus longues que celles du mâle, 119. — Différences entre le mâle & la femelle, *ibidem*. — Les cannas se



trouvent dans les terres des Hotentots à quelques distances du Cap; ils marchent en troupes de cinquante ou soixante. — Leur naturel dans l'état de liberté. — Ils sont très-doux; leur chair est une excellente vénéison. — Leur peau est très-ferme; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, 120. — Le canna n'est point l'oryx des Anciens, 121. — Il ne leur étoit pas même connu; description de la femelle canna, 122.

CHAMEAU. Les chameaux sont actuellement en nombre & presque naturalisés dans les gouvernemens d'Astracan & d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, 33.

CHAMOIS (le) s'accouple avec les chèvres; on assure même qu'ils produisent ensemble, 154.

CHEVAUX domestiques; les Tartares ont des chevaux domestiques qui vivent néanmoins dans le désert en grandes troupes, & ce sont ceux qui s'échappent de ces troupes qui deviennent sauvages; exemple à ce sujet, 35.

CHEVAUX sauvages; Il se trouve des chevaux sauvages dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, 35. — Les chevaux noirs

& les chevaux pies sont fort rares parmi ces chevaux sauvages, 36. — Ils sont tous de petite taille, quoiqu'ils aient la tête plus grosse que les chevaux domestiques, *ibid.* — Leur description. — On les nomme *tarpan* dans le pays des Tartares Mongous, 37.

CHÈVRE; grande fécondité dans l'espèce de la chèvre; exemple à ce sujet. — Les chèvres d'Europe ont produit à l'île de Bourbon avec les chèvres des Indes, & avec une très-petite race de chèvres qui venoient de Goa, & qui sont très-fécondes, 141. — On obtient aisément des métis ou mulets qui se reproduisent en mêlant les espèces de la chèvre & celle de la brebis, 142.

CHÈVRE bleue du cap de Bonne-espérance; sa description par M. Forster. — Dans cette espèce la femelle porte des cornes comme le mâle, 194.

CHÈVRE sautante du cap de Bonne-espérance (la), doit plutôt être rapportée au genre des gazelles qu'à celui des chèvres; l'espèce en est extrêmement nombreuse dans les terres du Cap; elles sont en troupes par centaines & par milliers; il y a deux espèces de ces chèvres sautantes; leurs différences & leurs res-



semblances, l'une est appelée *chèvre sautante*, & l'autre *sauteur des rochers*, 176. — Observations sur la première espèce de ces chèvres sautantes, par M. Forster, 177.

CHEVREUIL *des Indes orientales*; espèce très-voisine de celle du chevreuil d'Europe, mais qui en diffère par la conformation des os de la tête & la position des bois, 195. — Ce chevreuil des Indes est beaucoup plus petit que le chevreuil d'Europe. — Ses dimensions. — Sa description, 196 & *suiv.* — Comparaison de la position des bois de cet animal avec les bois de nos chevreuils d'Europe, 197. — Son naturel; sa jolie figure & ses dimensions, 199 & 200.

CHEVROTAIN; espèce d'animal appelé *petite gazelle* à Java, & qui est à peu-près de la même espèce que le chevrotain *memina* de Ceylan; sa description, 229.

COATI; on assure que les coatis produisent ordinairement trois petits. — Leurs habitudes naturelles. — Ils sont très-habitués à manger l'extrémité de leur queue, & on ne peut pas les corriger de cette habitude qui leur devient funeste. — Manière dont on pourroit peut-être les en préserver, 239.

COCHON *de terre* (le) est un animal

d'Afrique, différent des fourmilliers d'Amérique, & il ne leur ressemble qu'en ce qu'il est de même privé de dents, & qu'il a une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmillières. — Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles, & même à sa forme; & c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap, 230. — Sa description par M. Allamand, 231. — Ses différences très-reconnoissables avec le tamanoir, le tamandua & le fourmillier qui sont tous trois d'Amérique, tandis que le cochon de terre est d'Afrique, 233. — Il introduit sa langue dans les fourmillières & avale les fourmis qui s'y attachent, *ibid.* — Ses petits rapports avec le cochon commun & ses grandes différences avec cet animal. — Description du cochon de terre par Kolbe, 234. — Ses dimensions par M. Allamand, 235.

CONDOMA (le) est appelé par les Hollandois *coëfdoës*, qui se prononce *coudous*. — Description d'une peau de condoma & des belles cornes de cet animal, 224. — Ses dimensions. — La femelle porte des cornes comme le mâle. — Variétés dans le pelage de ces animaux. — Ils se



trouvent dans l'intérieur des terres au cap de Bonne-espérance, & ils ne vont point en troupes; leur force & leur légèreté pour sauter; on peut les apprivoiser, 126. — Description d'un condoma vivant, par M.<sup>rs</sup> Allamand & Klockner, 128. — Sa nourriture en domesticité & en liberté dans son pays natal. — Ses dimensions, 131.

COUAGGA, animal dont l'espèce paroît intermédiaire entre le cheval & le zèbre; ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. — Ses ressemblances & ses différences avec le zèbre. — Sa description, 85. — Son naturel; il se défend très-bien contre les chiens & même contre les hyènes. — Ses habitudes naturelles. — Conjecture sur l'origine de cet animal, dont l'espèce paroît être métive, & qui n'est probablement qu'une race bâtarde provenant de l'union du cheval & du zèbre, 86. — Son nom *couagga* est tiré de son cri *kwah, kwah*. — Sa chair n'est pas bonne à manger. — Dimensions d'un *couagga* jeune, 88.

CZIGITAI; animal qui se trouve dans la Tartarie; ce mot signifie dans la langue des Mongous, *longue oreille*. — Les *czigitais* vont par troupes de vingt, trente & même cent. — Ils sont indomptables. —

Chaque troupe a son chef comme dans les *tarpons* ou *chevaux sauvages*. — Habitudes naturelles des *czigitais*, 37. — Ils forment une espèce moyenne entre l'âne & le cheval, qu'on a nommé *mulet second de Daourie*. — Ils sont plus beaux que les mulets; dimensions & description d'un de ces animaux. — Leur ressemblance avec l'âne. — Leur course très-rapide. — Les Tartares regardent leur chair comme une viande délicieuse, 38.

## D

DAMAN; le *daman-israël* n'est point une gerboise. — Il est fort commun aux environs du mont Liban, & encore plus dans l'Arabie-pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie-heureuse, & dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie; sa forme & sa grandeur. — Il n'a point du tout de queue. — Sa description. — Ses habitudes naturelles, 276. — Sa chair est très-bonne à manger, 277.

DAMAN du Cap; animal différent du *daman-israël*. — Leurs différences, 278. — C'est le même animal que celui dont j'ai donné la figure, *tome III* du supplément, *planche XXIX*, sous le nom de *marmotte du Cap*, 278. — Ce



daman du Cap, est aussi le même animal que le *klipdaas* ou *blaireau des rochers*, décrit par M. Allamand, *ibid.* — Sa description, par M.<sup>1</sup> Allamand & Klockner, 279. — Ses habitudes naturelles, *ibid.* — Sa grandeur, lorsqu'il est adulte, est égalé à celle du lapin domestique, 280. — Ses dimensions, 282.

## E

**ÉLÉPHANT** : la hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin; selon M. Marcellus Bleff, il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, & peut vivre soixante-dix & même jusqu'à cent ans. — La femelle ne produit qu'un petit à la fois. — Observations sur les habitudes naturelles de l'éléphant dans l'état de liberté, & sur la manière de le prendre & de le réduire en domesticité, 25. — Les éléphants dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée & n'a aucun commerce avec une autre troupe, & même elles paroissent s'entre-éviter très-soigneusement. — Manière dont ces animaux se conduisent & marchent en troupes, & comment ils traversent les eaux. — Il y a des éléphants solitaires qui

paroissent bannis de toute société, & ils sont féroces & très-méchans, 27. — Au lieu que les autres qui vont en troupes sont doux & même timides. — Ces éléphants feroches sont tous mâles. — Les éléphants à longues & grosses défenses, sont très-rares à Ceylan. — Et le plus grand nombre n'a que de petites défenses longues d'environ un pied; on ne peut voir avant l'âge de douze à quatorze ans si leurs défenses deviendront longues ou si elles resteront à ces petites dimensions, 28. — Les éléphants ont existé dans tous les climats de la terre, car on trouve par-tout leurs ossemens. — nouvel exemple à ce sujet, 29. — Le petit éléphant ne tete pas par la trompe comme cela m'avoit paru probable, mais il tete avec la gueule & de la même manière que les autres animaux, 33.

## G

**GAZELLES** (les) forment la nuance entre les chèvres & les cerfs, 134. **GAZELLE** à bourse sur le dos; sa description, par M. Allamand, 180. **GAZELLE**, sauteur des rochers (la), est l'animal le plus lesté de tous ceux de son genre; sa description,



par M. Forster. — Il franchit d'un saut de grands intervalles d'un rocher à l'autre & sur des profondeurs affreuses, 183.

GERBOISES; il se trouve dans ce genre à pieds de devant très-courts, & à pieds de derrière très-longs, des espèces vingt & même cent fois plus grosses & plus grandes les unes que les autres, 260.

GERBOISE (très-grosse) appelée *Karguroo*; cet animal a été trouvé par l'équipage du capitaine Cook, dans les terres de la nouvelle Hollande. — Sa grosseur approche de celle d'un mouton, 267. — Elle pèse quatre-vingt-quatre livres; ses autres différences avec les gerboises, *ibidem*. — Sa description d'après le dessinateur Parkinson, qui néanmoins l'a très-mal dessiné, 268. — Notice sur cet animal, tirée du Voyage de M. le capitaine Cook, 273.

GERBOISE (grande), appelée au cap de Bonne-espérance, *lièvre sauteur*; elle est de la grandeur du lapin d'Europe. — Sa description, par M. le vicomte de Querhoënt, — Notice sur cet animal, par M. Forster, 260. — Autre description de cette grande gerboise, par M. Klockner, 269. — Ses dimensions, 271. — Le docteur Shaw lui a

donné improprement le nom de daman, 275.

GERBOISE commune; sa description, par M. Allamand, & observations sur ses habitudes en captivité, par M. Klockner, 263. — Ses dimensions, 264.

GERBOISE du désert de Barca; ses différences avec la gerboise commune, dont cependant elle n'est qu'une variété. — Sa description, 259.

GNU; animal d'Afrique qui n'étoit pas connu quoiqu'il soit d'une grandeur & d'une forme très-remarquables. — Description de son pelage. — Il est ordinairement de la grandeur d'un grand cerf. — Sa nourriture en captivité, 89. — Sa forme & ses membres semblent l'assimiler en partie au cheval & en partie au bœuf, 90. — Il est animal ruminant, 91. — Description d'une jeune femelle gnou, *ibid.* — Elle avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables par la forme à celles du bœuf commun. — Le corps de cet animal semble approcher de la forme de celui du cheval. — Ressemblances & différences du gnou avec le cheval & le bœuf, 92. — Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans être de



l'espèce d'aucun de ces animaux, 94. — Description d'un gnou adulte, 95. — Il n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure. — Son naturel tient un peu de la féroce. — L'espèce en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique méridionale, & peut-être en Abyssinie, 96. — Le gnou constitue une espèce singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf, & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval, 99.

## H

**H**IPPOPOTAME; on a remarqué dans les petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau, ce qui prouve que ces animaux qui sont actuellement étrangers à cette contrée, y étoient connus autrefois, 32. — Les hippopotames sont en grand nombre dans les terres de l'Afrique, à une certaine distance du cap de Bonne-espérance; exemple d'une chasse où l'on en a tué plus de vingt sur une rivière, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale, 69. — Description des parties ex-

érieures de l'hippopotame. — Sa longueur est communément de onze à douze pieds dans les terres de l'intérieur du Cap. — Ainsi les hippopotames de cette partie de l'Afrique, sont bien plus petits que ceux du Nil, qui, selon Zerenghi, avoient plus de seize pieds. — Le nombre des dents varie dans ces animaux, 70. — La longueur de leur queue varie aussi, 71. — Les testicules ne sont pas renfermés dans un *scrotum* extérieur, mais sont sous la peau du ventre. — La femelle a une *follicule* au-dessous de la vulve; elle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; son lait est aussi doux & aussi bon que celui de la vache, 72. — Description des pieds & de quelques parties intérieures de l'hippopotame, 73. — Il n'a qu'un estomac & ne rumine point. — Il est presque certain qu'il ne mange pas de poisson & qu'il ne vit que d'herbes. — Il entre dans la mer jusqu'à plus de deux lieues de distance, *ibid.* — Mais il préfère d'habiter les eaux douces. — Ses habitudes naturelles & ses combats. — Les femelles ne produisent qu'un petit, 74. — Description d'un fœtus d'hippopotame. — La chair des hippopotames, & sur-tout



sur-tout des jeunes, est fort bonne à manger, particulièrement celle des pieds & de la queue. — Dimensions prises sur deux hippopotames mâle & femelle, 75.

## K

**KOB & KOB A**; leurs différences.

— Ce sont deux races ou variétés de la même espèce, 140.

**KOULAN**; outre les tarpans ou chevaux sauvages, & les czigitaïs ou mulets féconds de Daourie; on trouve dans les grands déserts, au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarafon & dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirgises ou les Kalmouks appellent *koulan*, qui paroît être l'onagre des auteurs, & qui semble faire nuance entre le czigitaï & l'âne, 39. — Habitudes naturelles des *koulans*. — Ils courent très-rapidement & sont indomptables, & il y en a des troupes très-nombreuses; ils sont plus grands que les chevaux sauvages ou tarpans, mais moins grands que les czigitaïs. — Leur description, *ibid.*

**KOURI**, est une petite espèce d'unau qui se trouve à Cayenne. — Ses ressemblances avec le grand unau; ses différences, 245. — Sa description. — Il y a apparence

*Supplément. Tome VI.*

que ce petit unau ne forme avec le grand unau qu'une seule & même espèce, qui peut varier pour la grandeur, 246.

## L

**LAMA**; sa grandeur. — Il semble être un diminutif en beau du chameau; comparaison de ces deux animaux, 204. — Description du lama, 205. — Ses dimensions, 206. — Son naturel, *ibid.* — Ses allures. — Ses habitudes naturelles. — Il n'a pas besoin de boire ayant une très-grande abondance de salive. — Les lamas ne craignent point le froid; marchent par troupes dans leur état de liberté, & ils sont très-aisés à apprivoiser, 207. — Lama est un nom générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine, 211. — Le lama produit dans les climats chauds comme dans les climats froids, & dans l'état de domesticité comme dans celui de liberté. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée. — Le lama ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, qu'au Pérou les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté sans

G g g



qu'ils cherchent à s'enfuir. — On les tond une fois l'an, 212.

LAMANTINS (les) forment la nuance entre les amphibies & les cétacées. — Quoique informes à l'extérieur, ils sont à l'intérieur très-bien organisés, 381. — Leur naturel & leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence & des qualités sociales. — Ils se tiennent presque toujours en troupes. — Ils se prêtent dans le danger des secours mutuels. — Le mâle n'a communément qu'une femelle. — Leur manière de s'accoupler. — Ils ne viennent jamais à terre. — Ils ont le trou ovale du cœur ouvert. — Ils n'habitent pas les hautes mers, & se nourrissent de fucus & d'autres herbes marines, 382. — Leur chair & leur graisse sont également bonnes à manger. — Description de quelques-unes de leurs parties extérieures. — Ils n'ont que de très-petits trous auditifs & point d'oreilles externes. — La partie génitale de la femelle n'est pas située comme dans les autres animaux, au-dessous, mais au-dessus de l'anus, 383. — Caractères généraux & particuliers des différentes espèces de lamantins, 384. — On peut compter cinq espèces de lamantins; savoir,

le grand lamantin de Kamtschatka  
le grand lamantin des Antilles  
le grand lamantin de la mer des Indes orientales & méridionales  
le petit lamantin d'Amérique & le petit lamantin du Sénégal. — Différences caractéristiques de ces cinq espèces, 403.

LAMANTIN (grand) de Kamtschatka; il manque absolument de doigts & d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, & n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort & robuste qui lui sert à broyer les aliments, tandis que les lamantins d'Amérique & d'Afrique ont des doigts & des ongles, & des dents molaires au fond de la gueule, 384. — Le lamantin de Kamtschatka se trouve dans la mer orientale, au-delà de Kamtschatka. — Ses habitudes naturelles, 385. — La femelle ne produit qu'un petit à la fois, & le temps de la gestation est d'environ un an, 386. — Le mâle & la femelle s'accouplent dans l'eau, de manière dont ils préludent à l'accouplement, 387. — Il est plus aisé de harponner les lamantins adultes que les petits ou les jeunes, de manière dont on les harponne, & comment on les tire au rivage. — Ils ont le trou ovale du cœur



ouvert, 388. — Ils ne mangent point de poisson, mais seulement des fucus & plusieurs autres herbes.

— Leur manière de dormir dans l'eau. — Ils sont très-gras en été, & fort maigres en hiver. — Leur graisse est aussi bonne que le beurre, 389.

— La chair des jeunes est assez bonne à manger. — La peau des vieux est très-épaisse. — Elle est si dure, lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache.

— Un lamantin décrit par M. Steller, pesoit huit milliers, & sa longueur étoit de vingt-trois pieds; *description d'un de ces animaux.*

— Caractères par lequel le lamantin de Kamtschatka diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, 392. — Dimensions d'un de ces animaux tué dans l'île de Bering,

394 & suiv.

LAMANTIN (grand) *de la mer des Indes*, paroît être d'une espèce voisine de celle du grand lamantin des Antilles, 399.

LAMANTIN (grand) *des Antilles*; ses différences avec le grand lamantin de Kamtschatka, 396. — Ses dimensions; ses proportions; sa description, 397. — Ses habitudes naturelles. — Les lamantins sont toujours en troupes au voisinage des côtes, *ibid.* — Le grand

lamantin des Antilles, ainsi que celui de Kamtschatka ne fréquentent que la mer & quelquefois les embouchures des fleuves. — Il ne produit qu'un petit que la mère embrasse & porte entre ses mains, & qu'elle allaite pendant un an. — Les petits ne quittent leur mère que deux ou trois ans après leur naissance, 398.

LAMANTIN (petit) *d'Amérique*; cette espèce est plus petite, plus nombreuse & plus répandue que celles des grands lamantins; elle fréquente non-seulement les côtes de la mer, mais remonte les rivières à de grandes distances dans les terres de l'Amérique méridionale, 400. — Ses habitudes naturelles, 401. — La femelle produit ordinairement deux petits qu'elle porte sous ses deux bras. — Attachement réciproque des petits & de la mère, 402.

LAMANTIN (petit) *du Sénégal*; ses différences & ses ressemblances avec le petit lamantin d'Amérique, 403.

LIÈVRE sauteur. Voyez grande gerboise, appelée au cap de Bonne-espérance, *lièvre sauteur*.

LION-MARIN (le) est la plus grande espèce de phoques qui ait des oreilles externes, 358. — On



a trouvé des lions-marins dans les deux hémisphères aux latitudes les plus élevées, comme dans les mers du Kamtschatka, & dans celles des terres Magellaniques, & peut-être cette espèce d'amphibie fréquente toutes les latitudes, ainsi que la plupart des autres phoques. — Les lions-marins vont en grandes familles, 359. — Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, & de quinze à vingt jeunes des deux sexes, *ibid.* — Leurs habitudes en société tant sur mer que sur terre; la présence & la voix de l'homme les fait fuir. — Ils sont d'un naturel doux & timide, 360. — Manière dont les habitans de Kamtschatka chassent & tuent ces animaux, 361. — Ils s'habitueroient aisément avec l'homme, 362. — Les mâles se battent souvent entr'eux pour conserver ou ravir les femelles. — Ils choisissent une grosse pierre pour domicile sur la terre, 363. — Leurs combats particuliers & généraux, 364. — Les femelles ne paroissent pas avoir un grand attachement pour leurs petits. — Les mâles & les femelles semblent s'aimer beaucoup dans tous les temps, & cependant les mâles paroissent moins complai-

sans & plus fiers dans celui des amours, 365. — Manière dont ils préludent à leur accouplement, 366. — L'été est la saison de leurs amours. — Le temps de la gestation est de près de onze mois. — La portée n'est ordinairement que d'un petit, 367. — Ils ne mangent que peu ou rien tant que durent leurs amours. — Ils se nourrissent de poissons, de crustacées & de coquillages. — Leur voix & leurs cris, 368. — Leur manière de marcher, 369. — Ils sont lourds & dorment sur le rivage. — Ils peuvent rester long-temps sous l'eau sans respirer, 370. — On l'appelle *lion-marin*, parce qu'il porte une crinière jaune comme le lion terrestre. — La femelle n'a point cette crinière. — Description du lion-marin, 371. — Il n'y a point de feutre sous les grands poils comme dans l'ours-marin. — Poids & dimensions des plus grands lions-marins, 372. — Dimensions d'une jeune femelle, 375. — Différence entre l'ours-marin & le lion-marin, 379.

## M

MARMOSE; observations de M. Roume de Saint-Laurent, sur la génération des marmoses, par les-



quelles il paroîtroit que ces animaux & peut-être les farigues & les cayopolins accouchent par les mamelles, 243. — Ce fait si extraordinaire dans la Nature, n'est cependant pas impossible, & mérite qu'on cherche à le vérifier en élevant ces animaux, & observant la manière dont ils naissent, 244.

**MARMOTTE** du Cap. Voyez **DAMAN** du Cap.

**MARTINS**; oiseaux utiles, auxquels les deux îles de France & de Bourbon, doivent la conservation de leurs récoltes; ils n'existent dans ces îles que depuis vingt ans, quoiqu'il y en ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers, 148.

**MORSES**; observations de M. Crantz sur ces animaux; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pieds de longueur, sur une circonférence à peu-près égale. — Description d'un de ces animaux, 301. — Leurs habitudes naturelles. — Leur courage. — Leur grand nombre dans certains parages des mers du Nord, 302. — On a fait une énorme destruction de ces animaux, & l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis; 304.

**MUSC**; il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les

parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer & peut-être même se propager dans nos climats, 221.

— Sa nourriture en captivité. — Il ne répandoit point de son odeur de musc en hiver, mais en été & sur-tout dans les jours les plus chauds. — Description de cet animal, par M. de Sève, 222. — Son naturel, ses habitudes & sa description, par M. Daubenton, 224.

## N

**NAGOR**; l'espèce du nagor a des espèces voisines. — Comparaison de ces espèces ou variétés avec le nagor du Sénégal, dont j'ai donné la figure & la description, *volume XII*; notices sur ces variétés du nagor, par M. Forster, 185. — Elles sont, selon moi, deux espèces ou races distinctes, 186.

**NANGUER**. Voyez **NAGOR**.

**NANGUER & NAGOR**; ces deux animaux ont un caractère qui n'appartient qu'à eux; ce sont les deux seuls animaux dont les cornes soient courbées en avant, au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. — La femelle & le mâle nanguer ont également des cornes, 184.



NEITSERSOAK. Voyez PHOQUE à capuchon.

NILGAULT, quoique cet animal ait des ressemblances assez marquées avec le cerf par le cou & la tête, & avec le bœuf par les cornes & la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres, que de celui des gazelles ou des grandes chèvres, 101. — Preuve de cette assertion, *ibid.* — Il est seul de son genre & d'une espèce particulière. — Ses habitudes naturelles. — Il est animal ruminant. — Sa description. — Son naturel. — Cet animal pourroit devenir utile si l'on pouvoit le naturaliser dans notre climat, 102. — Description plus détaillée du mâle & de la femelle, 103. — Variété dans cette espèce. — Différences entre le mâle & la femelle, 104. — Leur attachement l'un pour l'autre. — Leur description, par M. William Hunter, 105. — Le nilgault est un animal très-doux, il a l'odorat excellent, & flaire tout ce qu'on lui présente; il craint beaucoup les odeurs fortes. — Combats des mâles, 110. — Deux individus de cette espèce, mâle & femelle, ont produit en Angleterre chez Mylord Clive pendant quelques années, 112. — Les nilgaults

sont en grand nombre dans les parties septentrionales de l'empire du Mogol, jusqu'au royaume de Cachemire; mais ils sont tous sauvages, & l'on n'a pas connoissance que les Indiens les aient réduits en domesticité, 114. — Il s'en trouve aussi dans les environs de Surate & de Bombay, & on les croit indigènes dans la province de Guzaratte, *ibid.*

## O

ONAGRE. Voyez KOULAN.

OURS-MARIN (†) a des oreilles externes, & son espèce est très-répendue dans toutes les mers; ses différences avec l'ours de mer ou ours blanc qui est un animal quadrupède, 336. — Son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats, 337. — Il vit en grandes troupes dans cette partie du monde. — Les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas. — Les ours-marins mangent très-peu tant que durent leurs amours. — Les mâles se battent avec fureur entre eux, 338. — Chaque mâle a toujours un grand nombre de femelles dont il est fort jaloux. — Leur espèce de société dans laquelle les familles particu-



lières ne se mêlent jamais. — Ces animaux évitent les lions-marins, & ne craignent aucun des autres habitans de la mer, 339. — Ils ne sont ni dangereux ni redoutables. — Leurs habitudes dans leurs familles, 340. — Les vieux mâles se retirent pour vivre solitairement, ils sont alors plus féroces, 341. — Ils ne fuient plus devant l'homme, — Attachement des femelles pour leurs petits, 342. — Leurs différens cris. — Ils ont l'odorat très-bon. — Ils marchent assez vite & nagent encore plus vite, 343. — ~~Leurs habitudes naturelles sur les~~ rivages, & leurs mouvemens dans la mer. — Ils ont le trou ovale du cœur ouvert; ils se nourrissent de poisson, de crustacées & de coquillages, 344. — Le temps de la gestation dans les femelles est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul & très-rarement de deux petits; manière dont le mâle & la femelle préludent à leur accouplement, 345. — Les femelles diffèrent beaucoup des mâles par la grandeur & par les couleurs du poil. — Les petits & sur-tout les fœtus, donnent une très-belle fourrure ~~noire~~, 346. — Poids & dimensions des plus grands ours-marins, 347. — Com-

paraïson de ces animaux avec l'ours de terre, 348. — Description de l'ours-marin, 349.

O U R S - M A R I N (petit), n'est point le *phoca* des Anciens, parce qu'il a des oreilles externes, & que suivant Aristote le *phoca* n'en a point, 305. — Les petits ours-marins paroissent être une variété ou une espèce voisine de celle des grands, 354. — Leurs habitudes naturelles, 356. — Leur description, 357.

## P

P A Z A N; dans la gazelle pazan, les cornes de la femelle ne sont pas si grandes que celles du mâle. — Description de cette gazelle, par M.<sup>rs</sup> Forster & Klockner, 156 & 159. — Elle ne va point en troupes, mais seulement par paires, *ibid.* — Singularité des couleurs & leur distribution sur la face du pazan, 160. — Ses dimensions, 162.

P É C A R I ou T A J A C U (le) n'a pas trois estomacs, mais un seul partagé par deux étranglemens, 8.

P H O Q U E S. Le genre entier des phoques doit se diviser en deux tributs; savoir, les phoques sans oreilles externes, & les phoques qui ont des oreilles ou conques extérieures, 304. — Nous ne connoissons que deux espèces bien



distinctes de phoques à oreilles; la première est celle du lion-marin, remarquable par sa crinière jaune; la seconde, celle de l'ours-marin qui est composée de deux variétés l'une plus grande que l'autre, 305. — Pour ce qui est des phoques sans oreilles, nous en connoissons neuf ou dix espèces ou variétés, 306. — Aucun animal du genre des phoques n'est ruminant; leur estomac est seulement divisé en plusieurs poches par différens étranglemens, & c'est ce qui a trompé le docteur Parsons, 322. — Forme de corps & de membres, & habitudes communes à tous les phoques, 332. — Usage que font les Groënlandois de leur peau, de leur graisse & de leurs nerfs, 333. — Les phoques s'accouplent différemment des quadrupèdes terrestres; les femelles se renversent sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit dans les grandes espèces, & deux dans les petites, 334.

**PHOQUE commun;** l'espèce se trouve non-seulement dans tous les océans, mais dans la Méditerranée, la mer Noire & même dans la mer Caspienne & le lac Baikal, 330. — Ses habitudes naturelles. — Manière de les chasser. — Variété dans cette espèce, 331.

**PHOQUE à capuchon:** il a un capuchon dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux, 324. — Sa description. — Ses habitudes naturelles. — Cette espèce est très-nombreuse au détroit de Davis. — Ses voyages. — Elle ne mange que peu ou point du tout dans la saison des amours, 325.

**PHOQUE à croissant (le)** est encore un grand phoque; ses différences avec le phoque à capuchon. — Ses différens noms en Groënlant suivant ses différens âges dans lesquels les couleurs du poil varient beaucoup, 323. — Sa description; sa graisse ou plutôt son huile, 327.

**PHOQUE à museau ridé;** c'est le plus grand des phoques sans oreilles; on lui a donné mal-à-propos le nom de lion-marin, 306. — Il se trouve sur les côtes à la pointe de l'Amérique, & dans l'île de la nouvelle Georgie, découverte par le capitaine Cook, 307. — Il se trouve de même dans l'hémisphère boréal, sur les côtes de Kamtschatka & à l'île Bering, & probablement il se trouve sous toutes les latitudes. — Je l'ai nommé *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée & mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler. — Ce grand & gros animal est d'un



est d'un naturel très-indolent & très-peu redoutable, 308. — Il n'est méchant que dans le temps des amours. — Sa description. — Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs & point d'oreilles externes, 309. — Il est plus imparfaitement conformé par les parties postérieures du corps, que le phoque commun, 310.

**PHOQUE à ventre blanc**; sa description, son naturel, ses habitudes en captivité, sa voix qui semble se produire en expirant & en aspirant, 311. — Le mâle de cette espèce que nous avons vu, éprouvoit les irritations de l'amour tous les mois à peu-près; il étoit alors dangereux. — Ses différens accens & murmures, 312. — Il avoit la respiration fort longue, car il gardoit l'air assez long-temps, & ne respiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées. — Il ne les ouvroit que pour rendre l'air par une forte expiration. — Il s'assoupissoit ou s'endormoit plusieurs fois par jour. — On ne le nourrissoit que de carpes & d'anguilles roulées dans le sel, & il en mangeoit environ trente livres par vingt-quatre heures. — Cet animal peut vivre plusieurs jours sans être dans l'eau.

*Supplément, Tome VI.*

— Il ne boit que de l'eau salée. — Son poids est d'environ six ou sept cents livres, 314. — Sa description, 315 & suivantes. — Son histoire, 317. — Manière dont on traite cette espèce de phoques dans certaines maladies, 318. — Observations de M. Sabarot de la Verrière, sur une femelle de cette espèce, 319. — Cette femelle n'avoit qu'un estomac & non pas quatre comme le dit le docteur Parsons, 321.

**PHOQUE gaffigiak**; sa description. — Cette espèce se trouve sur les côtes de Groënland, & n'est pas voyageuse, 329.

**PHOQUE laktah** (le) est un des plus grands animaux de ce genre, & se trouve au Kamtschatka, 329.

**PHOQUE neit-soak**; sa description, 328.

**PHOQUE utfuk** ou **ursuk** (le) de M. Crantz pourroit bien être de la même espèce que le phoque à ventre blanc; il en est peut-être de même du grand phoque de l'Acadie, dont parle le P. Charlevoix, 323.

## R

**RATON-CRABIER**; animal de l'Amérique méridionale, que j'ai ainsi nommé parce qu'il ressemble

H h h



au raton par la figure, & que, comme le crabier, il se nourrit principalement de crabes. — Ses dimensions, 236. — Sa description, 237. — Ses différences avec le raton, 238.

**RENNE**; observation sur le craquement qui se fait entendre dans les pieds & les jambes du renne, & sur la maladie dont deux de ces animaux sont morts en France, 201. — En Lapponie & dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages. — Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, 202.

**RHINOCÉROS**; différence entre les rhinocéros d'Asie & ceux d'Afrique, 78.

**RHINOCÉROS d'Afrique** (le), n'a pas de plis sur la peau comme celui d'Asie, & sa peau n'est pas à l'épreuve d'une grosse balle de mousquet, 78. — Il a toujours deux cornes, 79. — Sa description, 80. — On ne trouve de rhinocéros qu'à cent cinquante lieues de distance du cap de Bonne-espérance, dont ils étoient

autrefois plus voisins; on n'en voit guère que deux ou trois ensemble, & quelquefois cependant ils marchent en plus grand nombre. — Leurs mouvemens, leurs courses. — Ils aiment à faire des sillons sur la terre avec leurs cornes. — Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois; elles ont deux cornes sur le nez comme le mâle, mais qui sont plus petites. — Grogement & cris du rhinocéros, 82. — Ses dimensions, 83.

**RITBOK**; cet animal paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; sa description, par M. Al-lamand. — Il appartient plus au genre des gazelles qu'à tout autre. — Il ne va qu'en petite troupe. — Ses autres habitudes naturelles, 188. — Les femelles n'ont point de cornes, & sont plus petites que les mâles, *ibid.* — Différences du ritbok & du nanguer, 189. — Dimensions du ritbok mâle, 190.

## S

**SAÏGA**; sa description, par Gmelin. — Le saïga ne doit pas être confondu avec le *saïga* des Tartares *irkutzk*, qui est l'animal du musée, 149. — L'espèce du saïga se trouve, selon M. Forster, depuis la Moldavie & la Bessarabie, jusqu'à la



rivière d'Irtisch en Sibérie. — Sa nourriture dans l'état de liberté; son naturel. — Il a la lèvre supérieure plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal pâit, car il ne broute qu'en retrogradant. — Selon M. Forster; les saïgas vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille. Ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards. — Leur voix ressemble au bêlement des brebis. — Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un petit à la fois & rarement deux, 150. — On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas. — Description du saïga, par M. Forster. — Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, les femelles en sont dépourvues. — *Saïga* est un mot Tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *saïga*, 151.

SARICOVIENNE: la faricovienne

ou grande loutre-marine, se trouve non-seulement sur les côtes de l'Amérique, mais aussi sur les côtes de Kamtschatka & des autres parties du nord-est de l'ancien continent, 287. — Faits historiques au sujet des faricoviennes de Kamtschatka. — Leur naturel; elles évitent les phoques & n'aiment que la société de leur espèce. — Elles se tiennent en très-grandes troupes, 288. — Leurs habitudes naturelles, 289. — Elles ont l'odorat très-bon, mais la vue foible & courte. — Leur manière de courir. — Elles nagent avec une très-grande célérité. — Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle. — Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois & rarement deux, *ibid.* — Le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois. — Les petits en naissant ont déjà toutes leurs dents. — Les faricoviennes vivent de coquillages & de poissons mous. — Elles n'ont pas comme les phoques le trou ovale du cœur ouvert, 290. — La chair des jeunes est assez bonne à manger. — Les peaux des faricoviennes font de très-belles fourrures, & font d'un grand prix, 291. — Chasse périlleuse de ces animaux, 292. — Variétés dans la couleur de leurs fourrures, dont

H h h ij



les plus belles sont celles qui sont de couleur noire, 293. — Il y a sous les longs poils un feutre bien fourni. — La femelle est plus petite que le mâle, & sa fourrure est plus noire, *ibid.* — Manière dont se fait la mue dans ces animaux. — Leurs ressemblances avec la loutre terrestre. — Description d'une saricovienne de Kamtschatka, 294.

SARICOVIENNES de la Guyane (les) varient beaucoup pour la grandeur & la couleur. — Leurs habitudes naturelles. — Elles ont pour ennemis les jaguars & les cougars, 299.

SARIGUE à long poil; il est plus grand que le sarigue des Illinois. — Ses ressemblances & ses différences avec ce dernier animal. — Sa description, 242. — Il ne paroît être, comme celui des Illinois, qu'une variété dans l'espèce du sarigue commun, 243.

SARIGUE des Illinois; variété dans l'espèce du sarigue commun. — Ses différences & ses ressemblances avec ce dernier animal, 240. — Sa description, 241.

SINGES (les) n'ont pas encore passé à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France, 148.

## T

TAPIR; comparaison du tapir avec l'éléphant, 1. — Notre climat ne convient guère à cet animal. — C'est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale. — Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, il ne mange point de poisson, mais des herbes & des feuilles d'arbrisseaux. — La femelle ne produit qu'un petit, 2. — Habitudes naturelles du tapir. — Les mâles vont toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur, 3. — L'espèce du tapir est assez nombreuse dans les forêts écartées des habitations. — Il est d'un naturel tranquille & doux, & ne devient dangereux que quand il est blessé. — Il fait de larges sentiers battus dans les forêts, & il faut éviter sa rencontre, parce que son allure est brusque, *ibid.* — Manière de le chasser. — Sa peau est très-ferme & très-épaisse, & on le tue rarement d'un seul coup de fusil. — Il n'a pas d'autre cri qu'un sifflet aigu, 4. — On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité. — Sa chair n'est pas d'un bon goût. — Sa description, par M. Bajon, 5. — Le tapir n'est point animal ruminant, & n'a pas trois estomacs comme il est dit dans



la description de M. Bajon ; preuve de ces faits , 7. — Le mâle est plus grand que la femelle. — Description de cet animal , 9. — Les femelles entrent en chaleur aux mois de novembre & de décembre. — Chaque mâle suit une femelle , & c'est-là le seul temps où l'on trouve deux tapirs mâle & femelle ensemble. — Le temps de la gestation est de dix à onze mois. — Cet animal n'est point amphibie , mais il fait constamment son gîte sur la terre , & même sur les endroits les plus élevés & les moins humides ; il fréquente les lieux marécageux pour chercher sa subsistance , & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que sur les terrains élevés ; il fréquente aussi les eaux pour se baigner & laver. — Il nage & plonge très-bien , & il tire souvent sa trompe hors de l'eau pour respirer , 10. — Il cherche sa nourriture plutôt la nuit que le jour. — Il se promène aussi le jour quand il fait humide. — Ses autres habitudes naturelles. — En domesticité il semble être susceptible d'attachement , 11. — On a même des exemples qu'on peut le laisser aller en liberté & qu'il revient de lui-même tous les soirs à son étable. — Manière de chasser cet animal ,

12. — La chair des jeunes n'est pas mauvaise à manger , 13. — Observations sur les parties intérieures , & dimensions de quelques-unes de ces mêmes parties , 14. — L'espèce du tapir ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama , 15. — Sa description par M. Allamand , 18. — Le nez de cet animal a beaucoup de rapport avec la trompe de l'éléphant , & il s'en sert à peu-près de la même façon. — Il n'y a cependant point d'appendice ou de doigt à son extrémité , 19. — La femelle n'a pas une crinière comme le mâle , mais seulement quelques poils plus longs & éloignés les uns des autres sur cette partie. — Elle n'a que deux mamelles situées entre les jambes de derrière , 22. — Dimensions d'une femelle tapir , 23.

TARSIER (le) est un animal du genre des gerboises , qui ne se trouve que dans l'ancien continent , 261.

TAUPE blanche (la) est plus commune en Hollande qu'en France , & se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales , 248.

TAUPE d'Afrique (grande) , très-nombreuse dans les terres du Cap , 250. — Sa description , par M. Allamand , 251.



TAUPE de l'île de Java, 249.

TAUPE de Virginie, *ibid.*

TAUPE du Canada; sa description, par M. de la Faille. — Elle se rapproche par la forme & par la queue du genre des rats, 254. — Description particulière de son museau & de sa moustache, qui sont d'une forme très-singulière, 255. — Ses habitudes naturelles & ses manœuvres, *ibid.*

TAUPE du Cap (très-grande) ou taupe des Dunes, 255. — Ses différences & ses ressemblances avec la taupe commune. — La taupe du Cap, suivant M. le capitaine Gordon, habite dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-espérance & près de la mer. On n'en trouve point dans l'intérieur du pays. — Elle a un pied de longueur depuis le museau jusqu'à la queue; ses autres dimensions; sa description, 256. — Ses habitudes naturelles, 257. — On mange sa chair au Cap & on la dit fort bonne. — Ses allures & sa façon de marcher. — Elle creuse la terre très-vite. — Son naturel & sa méchanceté, 258.

TAUPE fauve (la) ne se trouve guère en France que dans le pays d'Aunis. — Elle se trouve dans le même terrain que la taupe blanche, 248.

TAUPE jaune-verdâtre ou couleur de citron; elle se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc, 249.

TAUPE rouge d'Amérique; espèce différente de la taupe d'Europe; sa description, 250.

TAUPE tachetée ou variée; se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celle de l'Ost-frise a tout le corps parsemé de taches blanches & noires, 249.

TZEÏRAN; habitudes naturelles de cet animal, & manière dont on le chasse, par M. Forster, 168. — Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont une espèce de sac sous le ventre, semblable à celui du musc, & une proéminence au larynx; les jeunes sont très-aisés à apprivoiser; ils s'attachent même à ceux qu'ils connoissent; ils vont en troupes dans leur état de liberté. — Leur description. — La femelle n'a point de cornes, 169. — Description du tzeïran, par M.<sup>rs</sup> Allamand & Klockner, 172. — Ses dimensions, 173.

## V

VIGOGNE (la) est un animal plus petit que le lama. — Ses dimensions,



208. — Sa description, 209. — Ses habitudes naturelles en captivité. — Il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'elle n'a nul besoin de boire; elle jette aussi son urine en arrière, 210. — L'espèce n'a pas été réduite en domesticité. — Nourriture de la vigogne en captivité, 212. — Sa laine est encore plus fine que celle de l'alpaca. — Les vigognes vont toujours par troupes nombreuses, & se tiennent sur la croupe des hautes montagnes du Pérou, du Tucuman & du Chily. — Manière de les chasser. — Leur propreté, leur timidité. — On les prend & on les tue en très-grand nombre, 213. — Projet pour se procurer en

Europe des vigognes, des alpacas & des lamas, 214. — Il seroit aussi possible qu'il est important de naturaliser en France les vigognes, les alpacas & les lamas, 220.

## Z

ZÈBRE; il y a dans l'espèce du zèbre une variété qui paroît constante, 37. — Description de cette variété, 39. — Cette variété qui n'est pas rayée, est d'un naturel plus doux & plus souple que les autres zèbres, 40. — Exemple de l'accouplement d'un âne avec une femelle zèbre, & de la production d'un petit métis de ces deux animaux, *ibid.*

ZIMBR. Voyez BISON.

*FIN de la Table des Matières.*





